



Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCVI, année 2005, p. 37-98

Bordeaux préhistorique

Les racines de Bordeaux, du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze

par *Julia Roussot-Larroque*

Dès le début du XIX^e siècle, on s'est pris à soupçonner que les racines de Bordeaux plongeaient dans un passé plus lointain qu'on ne l'avait cru. Des trouvailles préhistoriques bordelaises, l'un des premiers exemples serait, à notre connaissance, une hache en bronze décrite et figurée en 1817 par Grivaud de la Vincelle. Mais c'est pour l'essentiel à partir des années 1860 que va se poser, avec une acuité grandissante, la question d'une occupation très ancienne du site de Bordeaux, antérieure au *Burdigala* des Bituriges vivisques, bourgade gauloise établie sur les marais, d'après les textes antiques. Avec la révolution industrielle du Second Empire, de grands travaux urbains et portuaires venaient d'être décidés et entrepris, pour pallier les effets d'une longue période défavorable à l'économie locale, pendant la Révolution et le Premier Empire. De 1862 à 1880 ou 1890, en gros, et malgré une interruption due à la guerre de 1870, ces travaux prirent une grande extension : assainissement des zones marécageuses insalubres de l'espace urbain et de sa périphérie, espaces à conquérir pour de nouveaux aménagements et constructions publiques et privées, percement de nouvelles voies et destruction de quartiers vétustes, établissement et extension de lignes ferroviaires, construction de quais verticaux et de docks dans le port pour faciliter le trafic fluvial et maritime, pour ne citer que les principaux axes de cette ambitieuse rénovation. Ce fut pour Bordeaux une période de transformations rapides, bouleversant la physionomie ancienne de la ville.

Au moment où les travaux urbains en cours vont apporter, on l'espère, des pièces nouvelles au dossier des occupations anté-historiques de Bordeaux, il nous a semblé intéressant de faire un point sur l'état des connaissances. La documentation que nous avons rassemblée est assurément très lacunaire. De nombreuses trouvailles n'ont jamais été signalées, ou ne l'ont été que très sommairement, dans des comptes-rendus elliptiques, pratiquement jamais illustrés. Sur le contexte de ces découvertes, l'information est le plus souvent imprécise, voire inexistante. Les objets recueillis ont bien souvent disparu avec les collections privées dont ils faisaient partie, collections dont certaines semblent avoir été considérables. D'autres témoins, offerts aux musées de la ville - musée des Antiques, musée d'Armes, musée préhistorique de Bordeaux - ou au musée du Vieux-Bordeaux, émanation de la Société Archéologique, ont disparu eux aussi, lors des trop fréquentes mutations, fermetures et déménagements antérieurs à la création récente du musée d'Aquitaine, au début des années 1960. Une partie de ces vestiges archéologiques subsiste peut-être encore dans ses collections, mais le laconisme des inventaires et la disparition des indications de provenance ne permettent plus de les ré-identifier, malgré tous les efforts.

Enfin, on est frappé de constater que les témoins répertoriés ont été, pour la plupart, découverts avant 1900, quelques-uns encore durant les années 20 à 30, et bien peu depuis lors. Pourtant, durant cette longue période, d'importants travaux

urbains ont eu lieu, tant à Bordeaux *intra muros* qu'à sa périphérie immédiate : grands chantiers de l'ère Marquet, puis de l'ère Chaban-Delmas – le stade, la piscine, la Régie du Gaz, la reconstruction du quartier Mériadeck, le Lac - pour ne citer que ceux-là. Pour les communes environnantes, où se sont multipliés les travaux de construction et d'aménagement - l'aéroport de Mérignac, le campus universitaire de Talence-Pessac, l'urbanisation galopante avec la construction de grands ensembles d'habitation et de nouvelles infrastructures - on n'est pas mieux renseigné. Ces chantiers ont, inévitablement, mis au jour des vestiges archéologiques dont on ignore pratiquement tout. Le déficit d'information est criant. Toute une partie du patrimoine bordelais s'est ainsi volatilisée, irrémédiablement. Dans l'état actuel des choses, et dans l'attente des résultats de la nouvelle politique de « veille archéologique » progressivement mise en place depuis une trentaine d'années, force est de constater qu'en 2006, on ne peut encore s'offrir le luxe de dédaigner la documentation ancienne, quelles qu'en soient les faiblesses et les limites.

Le contexte historique des premières découvertes : les intervenants

Dans cette seconde moitié du XIX^e siècle où Bordeaux entreprenait d'importants travaux de rénovation urbaine et portuaire, la France vivait un mouvement scientifique de grande ampleur. Après les premières tentatives du début du siècle, le Second Empire mettait en place les cadres d'une véritable organisation étatique de l'archéologie, avec la création du musée des Antiquités nationales, du corps des inspecteurs des « Beaux-Arts » (au premier rang desquels Prosper Mérimée), de la commission des Monuments historiques... sous l'égide de l'empereur Napoléon III lui-même, instigateur et titulaire officiel des fouilles d'Alésia. L'effondrement du régime ne ralentit pas durablement ce mouvement, soutenu de l'extérieur par l'essor des recherches en Europe, particulièrement dans les pays nordiques. Les projets de cartes archéologiques et d'inventaires régionaux ou thématiques commencèrent à se concrétiser. La publication, en 1867, du premier fascicule du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* vint illustrer ces efforts. Parallèlement, la préhistoire entreprenait de se constituer en discipline autonome. Elle apparut d'abord, en France, non comme prolégomène à l'histoire, mais plutôt comme prolongement naturel des études naturalistes, géologiques, stratigraphiques et paléontologiques. Très vite ensuite, avec l'intensification des voyages lointains et des conquêtes coloniales, elle s'enrichit de comparaisons ethnographiques : apparut vers 1860, le mot « préhistoire » lui-même mit un certain temps à supplanter d'autres termes comme « paléo-ethnologie » ou « palethnologie ». Vers la même époque avait lieu la fondation de nombreuses sociétés

savantes, nationales ou locales. L'archéologie, l'anthropologie et l'ethnologie y prenaient souvent une place importante.

Dans la métropole girondine, l'activité de ce mouvement scientifique se cristallisa d'abord autour de quelques personnalités que réunissait un intérêt commun pour les sciences naturelles. Ils étaient botanistes, géologues ou conchyliologistes. Les Artigue (ou Artigues), Benoist, Delfortrie, Dulignon-Desgranges, et quelques autres, appartenaient à ce premier noyau ; d'autres participaient à l'établissement des cartes géologiques de la Gironde, relevaient des coupes stratigraphiques et, à cette occasion, découvraient des sites préhistoriques, tel Emile Benoist pour le Peuilh à Vertheuil. Ils suivaient en cela la voie ouverte par Jouannet, « grand-père de la Préhistoire », mais aussi conchyliologiste averti. La plupart étaient membres de la Société linnéenne de Bordeaux, doyenne des sociétés linnéennes françaises, fondée en 1818 ; quelques échos de leurs travaux ont paru dans les comptes-rendus et les actes de cette société. François Daleau, linnéen lui aussi, connaissait et fréquentait plusieurs de ces naturalistes, Benoist, les frères Artigue, Dulignon-Desgranges, Motelay, Noguéy... Avec certains d'entre eux, il semble avoir eu de fréquents échanges, participé à des expéditions sur le terrain, voire entretenu de véritables liens d'amitié. Lui-même d'ailleurs ne cessera jamais, tout au long de sa vie, d'enregistrer dans ses *Excursions* ses observations de naturaliste. Habitant Bourg-sur-Gironde, il ne suivra pas personnellement les chantiers bordelais ; d'ailleurs, le mal chronique dont il souffrait - le mal de Pott, tuberculose osseuse - l'aurait sans doute empêché de descendre dans les tranchées profondes. Il s'efforcera pourtant de se tenir au courant, et plusieurs objets préhistoriques du Néolithique et de l'âge du Bronze bordelais ne nous sont connus que grâce aux croquis pris, à la volée, à l'occasion de visites à des amis collectionneurs ou lors de présentations faites en séance à la Société Archéologique de Bordeaux à partir de 1873. Ces présentations constituent aujourd'hui un élément essentiel du dossier. Dans les comptes-rendus, elles sont malheureusement résumées de façon très succincte, sans détails, sans illustrations, et parfois même sans les précisions les plus élémentaires sur la localisation des trouvailles. Et même, les rubriques correspondantes - intitulées *Présentations et communications* ou *Découvertes et nouvelles* - disparaissent à plusieurs reprises des bulletins de la Société.

La fondation de cette Société Archéologique de Bordeaux, en 1873, fut marquée par un important changement des personnalités intervenantes. La préhistoire et les sciences de l'environnement – comme on dirait aujourd'hui – perdaient du terrain au profit de l'archéologie classique et de l'histoire. Les naturalistes passaient au second plan au profit des artistes. À ces derniers, graveurs, peintres, dessinateurs - de valeur inégale d'ailleurs – revenait désormais un rôle important, qu'ils aient nom Léo Drouyn, Alcide Girault, Charles Braquehay ou

Emilien Piganeau, parmi d'autres... Si Pierre Sansas, homme politique et journaliste, l'un des pères fondateurs de la société, fit preuve d'incontestables qualités d'observateur, et si Léo Drouyn – qui pourtant ne croyait pas à la préhistoire – eut par ailleurs bien des mérites, d'autres en revanche s'avéreront moins brillants, tel Camille de Mensignac dont la longue domination sur la société, puis sur les musées de Bordeaux, n'eut pas que des effets positifs.

L'an 1884 vit la fondation d'une autre société savante, la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, dans la ligne des idées de Paul Broca, Aquitain d'origine et pionnier des sciences anthropologiques, dont les disciples avaient formé un noyau dur dans notre région. Le but recherché était, semble-t-il, de rétablir la balance en faveur des disciplines nouvelles qui se constituaient alors solidairement : l'anthropologie physique et sociale, l'ethnologie et la préhistoire. Cette société connut de brillants débuts, en particulier grâce à l'énergie de Léo Testut, Périgourdin d'origine, alors professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, mais aussi fouilleur, entre autres, de tumulus des âges du Bronze et du Fer du sud des Landes. La société avait réussi à attirer, outre Dulignon-Desgranges et Daleau, des personnalités issues du milieu médical, tel le Dr. Gaston Lalanne, futur inventeur en Périgord d'œuvres d'art paléolithiques d'une importance capitale, comme la frise du Cap Blanc ou la Vénus de Laussel. Les bulletins avaient publié quelques travaux de préhistoire, parfois illustrés, particularité bien rare à l'époque dans la région. Malheureusement, avec le départ de Testut pour la Faculté de médecine de Lille, la société ne tarda pas à disparaître.

Des travaux sur le lointain passé de notre ville furent aussi publiés à l'occasion, dans les bulletins et mémoires d'autres sociétés savantes régionales, comme la vénérable Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, le *Journal d'Histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, la Société de Géographie, le *Revue historique de Bordeaux*, le *Revue historique et archéologique du Libournais*... Pour sa part, la Société philomathique intégrait à ses grandes expositions une section qui présentait, entre autres, au grand public des objets préhistoriques. D'autres travaux virent le jour dans des publications nationales à plus large diffusion, tels les actes des Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences - dont la première session eut lieu à Bordeaux en 1872 - ou les *Matériaux pour l'Histoire naturelle et primitive de l'Homme*, où Émile Cartailhac, le grand préhistorien de Toulouse, se chargeait des comptes-rendus sur l'actualité archéologique dans notre région.

Le rôle des musées ne fut pas négligeable dans l'acquisition des données sur les origines anté-historiques de Bordeaux. Après François Vatar de Jouannet et Jean-Adolphe

Labet, chargés du Musée lapidaire, du Dépôt des Antiques et du musée d'Armes, c'est à Jean-Baptiste Gassies, Agenais d'origine, tailleur de son métier, et par ailleurs linnéen et bon amateur en conchyliologie, que revient le mérite d'avoir imprimé une véritable dynamique au Musée préhistorique et ethnographique de Bordeaux, décidé en 1871 par délibération du conseil municipal, et ouvert en 1872 sous sa direction. Grâce à lui, le fonds de ce musée, constitué au départ de 600 objets enlevés au musée d'Armes, se montait déjà, en 1877, à plus de 15 000 pièces. Ce beau résultat avait été en grande partie obtenu par des appels aux donateurs dont les noms paraissaient dans la presse locale, avec la liste des objets offerts. Cette politique d'acquisition devait porter ses fruits ; sans elle, bien des témoins du passé girondin eussent été irrémédiablement perdus. Les inventaires des musées de Bordeaux peuvent encore fournir des informations intéressantes, mais inégales. Certains conservateurs ont négligé d'y enregistrer les données indispensables. Des cahiers d'inventaire semblent avoir disparu. Enfin, l'histoire compliquée et désolante des musées de Bordeaux, longtemps fermés, trop souvent laissés à l'abandon dans des locaux inadaptés, et plusieurs fois déménagés, a entraîné des dommages irréparables. Des objets ont disparu, d'autres ont perdu toute indication de provenance. Un dernier facteur ajoute encore à la confusion : lors de transferts et d'échanges entre ces divers musées bordelais, les systèmes de numérotation des objets ont été changés, sans que soit enregistrée la correspondance entre les numéros successifs. Ainsi, un même objet peut porter jusqu'à cinq numéros différents, dont aucun ne renvoie à l'un des inventaires subsistants !

C'est dans ce bouillonnement d'activités scientifiques et associatives autour de l'archéologie que s'ouvraient à Bordeaux d'importants travaux pour la mise en service ou le recalibrage du réseau des égouts, travaux décidés en 1861, et dont la réalisation sera achevée, pour l'essentiel, en 1868. Ces travaux touchaient des niveaux profonds dans d'anciennes zones palustres, et particulièrement dans le cœur historique de Bordeaux, le cloaque né de la confluence des vallées du Caudéran, de la Devèze et du Peugue, où devait passer le grand égout collecteur. L'occasion était belle d'observer *in situ* la séquence des dépôts dans ces fonds de vallée, et de les dater par la présence éventuelle d'objets archéologiques, en remontant si possible aux plus anciennes occupations du site. Cette préoccupation transparait dans plusieurs des articles publiés, avec le souci d'insérer les transformations du site de Bordeaux dans le contexte plus large de la basse vallée de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde, en tenant compte des profondes modifications liées à la montée progressive du niveau des eaux au cours du temps ¹.

1. Voir en particulier Delfortrie, 1868 *et sq.*

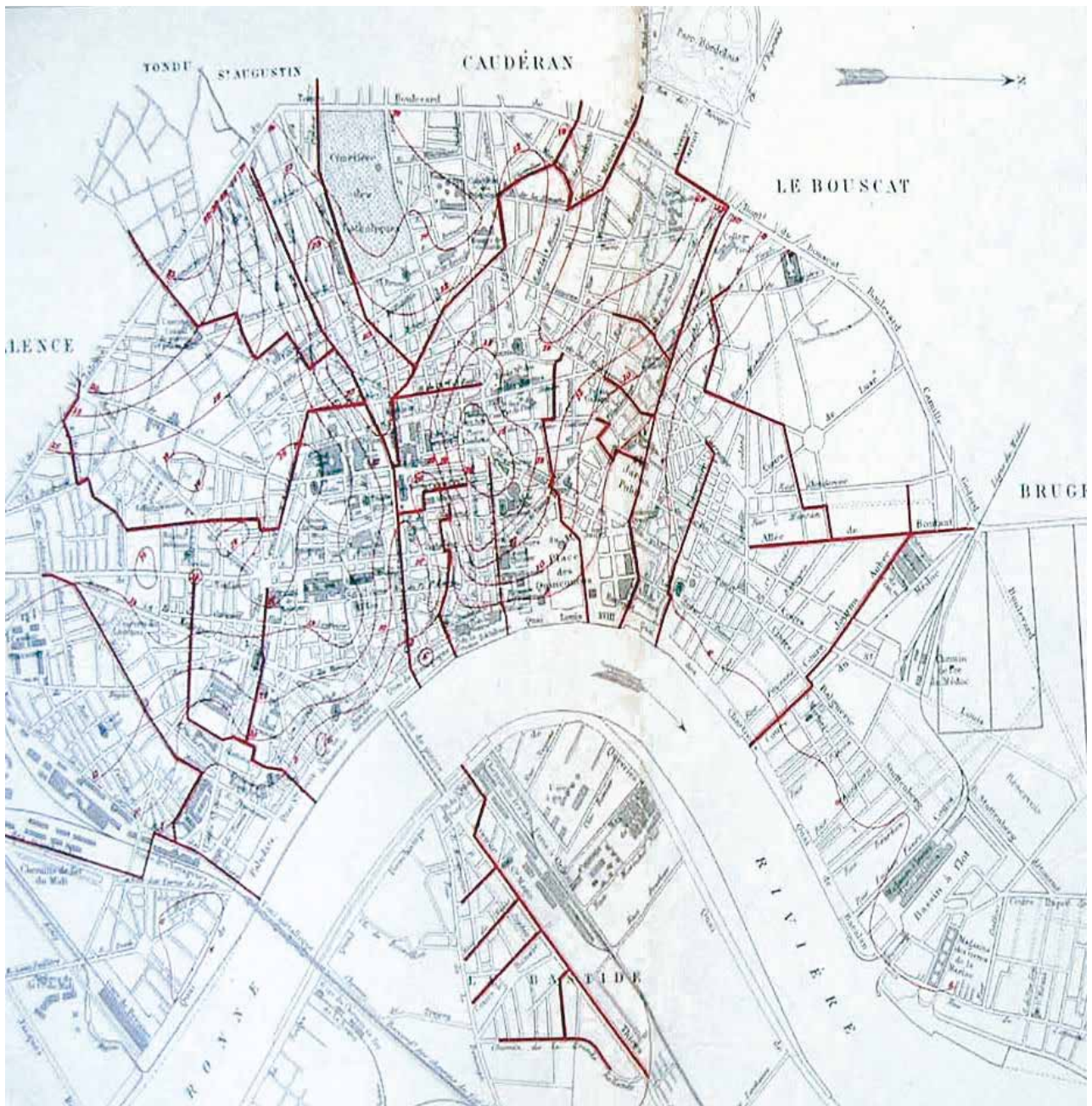


Fig. 2. - Bordeaux. Le réseau d'égouts établi dans la ville dans les années 1867-1868.
D'après : *Bordeaux. Album publié par la municipalité bordelaise*, 1891, pl. 23, vue partielle.

qui la bordaient du côté nord avaient été, ou allaient être abattus, et le réseau viare se modifiait en conséquence. Le côté sud subissait des transformations plus profondes encore, avec les percées ouvertes dans le tissu urbain pour la création de nouvelles artères : la rue du Maréchal Joffre, la rue Duffour-Dubergier, le cours d'Alsace-et-Lorraine.

Dans la topographie ancienne, ce secteur, au cœur du vieux Bordeaux, se situait vraisemblablement à faible distance de la confluence des deux *esteys* du Peugue et de la Devèze (fig. 1). À un moment donné, ces petits cours d'eau, grossis du ruisseau de Caudéran, ont dû posséder un estuaire commun remonté par la marée, situation éminemment favorable à l'installation du port antique. Mais quelle pouvait être la situation au Néolithique et

à l'âge du Bronze ? À partir du 6^e ou 5^e millénaire avant notre ère, la remontée du niveau de la mer, conséquence de la fonte de l'inlandsis des temps glaciaires, s'était ralentie, mais le niveau des eaux demeurerait certainement très inférieur à l'actuel. Par l'estuaire de la Gironde, dont l'ouverture vers l'Océan était alors moins resserrée, et le lit moins encombré qu'aujourd'hui de sables et de vases, des entrées d'eau saline devaient pénétrer largement. Le colmatage des petites vallées affluentes de la Garonne et la mise en place des marais n'ont dû se faire que progressivement. Dans ce processus de comblement, un rôle important revient certainement aux atterrissements induits par l'extension des pratiques agricoles dans les terres d'amont. Le phénomène pourrait s'être amorcé plus tôt, comme cela semble le cas pour les anciennes *rias* affluentes de la rive gauche de la Gironde, dans le Médoc, *rias* dont le colmatage aurait déjà commencé, par endroits, vers 6700 BP, précédant donc quelque peu le début du Néolithique. Mais ce n'est guère, sans doute, avant le Néolithique final ou l'âge du Bronze que les terres déboisées et mises en culture dans la basse vallée de la Garonne ont pu avoir pris une extension suffisante pour que s'accélére l'érosion des sols, contribuant au processus de comblement et de formation des marais. Il est même rare, dans nos régions, que les effets de l'intensification des pratiques agraires s'inscrivent clairement dans le paysage avant l'âge du Fer.

Actuellement, dans la topographie locale dont les reliefs anciens sont adoucis et en grande partie masqués par les dépôts et remblais plus récents, la zone où furent repérés les premiers vestiges d'occupation néolithique à Bordeaux s'inscrit encore dans le paysage urbain comme une faible dépression, entre les hauteurs du Mont Judaïque (places Gambetta et Puy-Paulin) et les pentes de Saint-Julien (place de la Victoire).

Le tracé du grand égout collecteur (fig. 2) suivait au plus près l'ancien lit du Peugue, déjà rectifié antérieurement. Partant du boulevard du Tondu (boulevard Antoine Gautier), il traversait les allées (cours) d'Albret à la hauteur de l'ancien Bain public. De là, contournant le fort du Hâ par la rue d'Albret, il suivait le tracé de l'ancien ruisseau du Peugue – qu'un plan de 1820 représente coulant encore à ciel ouvert – jusqu'à l'angle de la rue Porte-Basse. Puis il filait presque droit vers la Garonne, suivant le tracé de notre actuel cours d'Alsace-et-Lorraine ouvert à peu près en même temps, à partir de 1867, à la place de vieilles rues sinueuses. Pour finir, ce grand collecteur allait se déverser dans le fleuve quai Richelieu. Une canalisation secondaire, venue du faubourg Saint-Seurin, longeait la place Mériadeck, puis changeait de direction pour suivre le tracé de la rue Bonafous et de la rue Rohan (aujourd'hui rue Elisée Reclus). Passant le long du jardin de la Mairie, elle allait rejoindre le grand collecteur au niveau de la place Rohan. Une

autre branche encore, descendue des pentes du Mont Judaïque, empruntait une tranchée creusée entre la rue des Facultés et la rue Vital-Carles (ouverte à partir de 1853), puis, à la hauteur du n° 37 de cette rue, tournait à angle droit dans la rue des Trois-Conils. Elle la suivait sur une courte distance, passant devant la Caserne municipale, la Caisse d'Épargne et le n° 48 de cette même rue des Trois-Conils. Il faut ici rappeler qu'en 1867, la Caserne municipale et la Caisse d'Épargne occupaient deux blocs voisins, leurs façades confrontant au levant la rue des Trois-Conils, au niveau de l'actuelle place Jean Moulin. L'immeuble occupé par la Caserne municipale s'élevait entre la rue des Facultés et l'actuelle rue Vital-Carles. Il a disparu. La Caisse d'Épargne s'était installée en 1847 dans le bâtiment, spécialement construit à son intention, actuellement occupé par le Centre Jean-Moulin. Après un nouveau coude, cette branche du collecteur empruntait la courte rue Victor (disparue elle aussi) et débouchait sur la place Saint-André, qu'elle traversait en ligne droite. Laissant à l'ouest le clocher de Pey-Berland, elle allait rejoindre le grand collecteur à peu près à la hauteur de la rue (ou impasse) de la Birouette.

Bien entendu, la profondeur des tranchées nécessitées par l'établissement du nouveau réseau d'égouts allait croissant à mesure qu'on se rapprochait de la dépression marquant l'emplacement des anciennes vallées du Peugue et de la Devèze. Devant le n° 48 de la rue des Trois-Conils, la tranchée avait 4 m de profondeur ; place Rohan, le radier de l'égout s'établissait à – 7 m ; dans le secteur compris entre la rue d'Albret et l'angle de la rue Porte-Basse, la profondeur maximale atteignait même 7,50 m. C'est à l'occasion de ces travaux profonds qu'Eugène Delfortrie, aidé du « jeune » Emile Benoist, devaient découvrir ce qu'ils appelèrent la « cité palustre » du centre de Bordeaux.

Tous les deux, on l'a dit, étaient membres de la Société linnéenne où ils s'étaient inscrits, Eugène Delfortrie comme paléontologue et géologue, Émile Benoist comme géologue. L'un et l'autre seront membres de la Société archéologique dès sa fondation, et Delfortrie en sera même le président en 1878. L'un comme l'autre ont publié des travaux de géologie. À Benoist, on doit en particulier de sérieuses études consacrées à la stratigraphie des terrains tertiaires du Sud-Ouest de la France et aux faluns du Bordelais. On lui doit aussi l'établissement de plusieurs feuilles de la Carte géologique. Delfortrie, intéressé comme Benoist à l'étude des terrains tertiaires, ne négligeait pas pour autant l'examen des dépôts quaternaires, et manifesta de bonne heure son intérêt pour les traces de l'homme préhistorique dans notre région. Aidé de plusieurs collègues linnéens, il entreprit de fouiller l'éperon qui porte les ruines du château des Quatre-Fils-Aymon, à Cubzac. On lui doit aussi la fouille d'un tumulus néolithique à Saint-Morillon.

Le compte-rendu le plus détaillé, sous la plume de Delfortrie, de ses recherches au centre de Bordeaux parut dans les *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, trois mois à peine après la découverte de la « cité palustre » : l'article est daté du 20 décembre 1866⁵. Dans les premiers jours d'octobre, face au 48 de la rue des Trois-Conils « une quantité considérable d'ossements, mêlés à de la boue » firent leur apparition dans les déblais de la tranchée. Frappé du mode de cassure d'une partie de ces ossements, Delfortrie en récupéra quelques-uns « avant qu'ils ne fussent jetés dans les tombereaux qui allaient les enfouir dans les remblais de la rue d'Ornano », et toujours « en les disputant aux pelles des ouvriers ». Ces restes osseux portaient pour la plupart « des stries et entailles, et présentaient, en outre, une cassure systématique des métacarpiens opérée au moyen d'un instrument contondant, qui, après avoir enlevé les têtes articulaires, avait divisé l'os en esquilles longitudinales. » De ce mode opératoire témoignaient des canons de bœuf entiers, mais dont les épiphyses portaient « un commencement de fracture par écrasement. » Le caractère particulier de ces cassures, systématiques mais « d'un caractère rudimentaire », rappelait à l'auteur le traitement subi par les « os des cavernes et des cités lacustres et accusait une station pré-historique », d'autant qu'il avait pu faire des observations similaires sur les ossements recueillis dans ses fouilles de Cubzac. D'autres éléments lui semblaient aller dans le même sens : « absence complète de mâchoires supérieures ; nombre relativement considérable de mâchoires inférieures de grands ruminants, privées de leurs incisives, mais ayant conservé leurs molaires, et sur toutes lesquelles, sans exception, l'apophyse coronoïde et le condyle étaient intentionnellement rasés au niveau du trou dentaire ». Ces observations conduisaient Delfortrie aux conclusions suivantes : « 1° que la fracture des os longs avait eu pour double but l'extraction de la moelle et la fabrication d'outils et d'instruments ; 2° que les mâchoires inférieures, par suite de l'opération exécutée sur elles, se trouvaient transformées en armes véritables ; 3° enfin, que les mâchoires supérieures avaient été brisées avec les crânes auxquelles elles adhèrent, pour en retirer la cervelle, aliment qui paraît avoir été si recherché par les peuplades des temps pré-historiques ; plus tard, nous retrouvions, en effet, de nombreux fragments de crânes et de mâchoires supérieures ». Aussi Delfortrie se jugeait-il fondé à « rejeter l'idée qu'ils pouvaient provenir d'une boucherie gallo-romaine »⁶.

D'authentiques outils façonnés, sur os et même sur bois, vinrent s'ajouter aux restes de cuisine. Des boues de la tranchée furent retirés deux andouillers de cerf « sciés au silex et portant de nombreuses stries et entailles, puis plusieurs petits instruments de bois dont l'extrémité avait été durcie au feu ; l'un d'eux offrant le caractère d'un vrai poinçon, un autre terminé en spatule ». Par ailleurs, Delfortrie apprit que, de la tranchée ouverte dans la partie de la rue Victor la plus proche de la rue des

Trois-Conils, les ouvriers retiraient une quantité d'ossements formant un dépôt considérable, surtout à l'angle de ces deux rues. Un « archéologue distingué » - il n'est pas nommé désigné - en avait retiré « deux andouillers de cerf et plusieurs fragments d'os sciés » ; il offrit trois très courts fragments de métacarpiens sciés à Delfortrie, qui les interpréta comme des résidus de fabrication d'objets en os destinés à servir d'emmanchures d'outil. Enfin, rue des Trois-Conils, devant la Caserne municipale, furent mis au jour des silex travaillés : un grattoir, un « couteau » (sans doute une lame ?) et deux « marteaux », ce dernier terme désignant « des rognons pugilaires grossièrement façonnés, de manière à pouvoir les tenir assurés dans la main, et portant, sur plusieurs de leurs faces, des traces nombreuses de percussion » (on dirait aujourd'hui des percuteurs).

Tandis que Delfortrie, secondé par Benoist, suivait les tranchées, d'autres observateurs devaient surveiller indépendamment les travaux, comme le laisse entendre Pierre Sansas : « rue des Trois-Conils, devant la caserne municipale, il a été trouvé une vingtaine de couteaux en silex, que les ouvriers ont jeté dans les terres de déblai, immédiatement enlevées ; cependant, quelques exemplaires en ont été recueillis, nous a-t-on assuré, par des personnes de notre ville. Cette découverte n'a rien d'extraordinaire à Bordeaux »⁷.

Tout le long de la tranchée ouverte entre la rue des Facultés et la rue Vital-Carles, on retrouvait, selon Delfortrie, les mêmes os fracturés et striés, mais moins abondants ; là encore furent mis au jour « plusieurs poinçons, polissoirs et marteaux ». D'autre part, la tranchée, terminée rue des Trois-Conils, prenait ensuite, à angle droit, la rue des Facultés, et s'arrêtait sur la maison n° 37. Mais les ossements striés et fracturés n'apparaissent que sur une longueur de 8 à 10 m à partir de l'angle de la rue des Trois-Conils, et ils étaient moins abondants que devant la Caserne municipale. Aucun fragment travaillé ne fut mis en évidence. Il semblerait donc que, de ce côté, les travaux aient atteint une des limites de la « station préhistorique ». Effectivement, dans la rue Montbazou, en octobre 1868, toujours dans la tranchée de l'égout, et à 3,50 m de profondeur, la récolte de Delfortrie, selon son carnet d'inventaire manuscrit, se réduira à « 1. Galet arrondi en roche trappéenne, 2-8. Silex roulés, 9. Huîtres ». De même, dans la fouille de l'égout rue Bouffard, à 4,50 m de profondeur, toujours en octobre 1868, il ne recueillera que « 1-4. Silex roulés ; 5. Défense de *Sus*, 6. Huîtres. 7. Peigne ». La surveillance de la fouille de l'égout de la rue Lacave, à la sortie de la place Mériadeck, à 5 m de profondeur dans la tourbe, ne sera pas plus fructueuse : « 1. Silex roulé ; 2. Petit crâne ; 3. Rondelle d'os scié ».

5. Delfortrie, 1867.

6. *Loc. cit.*, p. 269-270.

7. Sansas, 1880, p. 203.

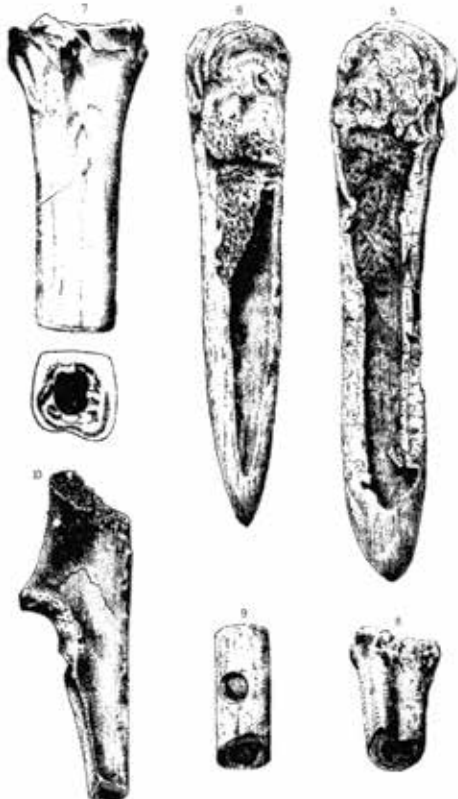
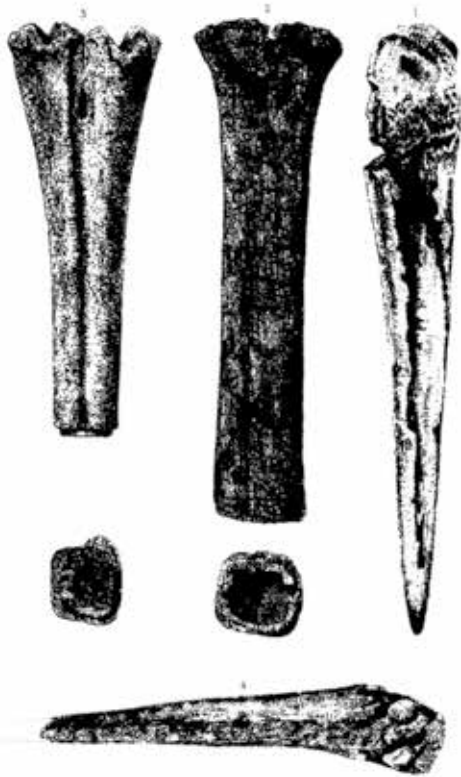


Fig. 3. - « Cité palustre » de Bordeaux.

Outillage en os. D'après Delfortrie, 1867, pl. I. L'attribution des n^{os} 2 et 3 au Néolithique peut être discutée, mais non celle des n^{os} 1 et 4.

Fig. 4. - « Cité palustre » de Bordeaux.

Outillage en os. D'après Delfortrie, 1867, pl. II. L'objet n^o 9 est d'époque historique, peut-être aussi les os sciés n^{os} 7 et 10, mais les outils 5 et 6 sont sûrement préhistoriques.

Fig. 5. - « Cité palustre » de Bordeaux.

Outillage en os néolithique (sauf le n^o 18, en bois partiellement brûlé). D'après Delfortrie, 1867, pl. III.

Fig. 6. - « Cité palustre » de Bordeaux.

Outillage en os. D'après Delfortrie, 1867, pl. IV.



Fig. 7. - « Cité palustre » de Bordeaux.
Outillage néolithique en pierre taillée et polie.
D'après Delfortrie, 1867, pl. V.

Fig. 8. - « Cité palustre » de Bordeaux.
Explications des planches. D'après Delfortrie,
1867.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Tous les objets sont reproduits de grandeur naturelle.

PLANCHE I^{re}.

Lieu d'origine.

- N° 1. Poinçon, os. Rue Rohan.
- 2. } Emmanchures faites de métatarsiens de petits
- 3. } bœufs. } Id.
- 4. Poinçon, os. Vis-à-vis la caserne municipale.

PLANCHE II.

- 5. Spatule, os. Rue Rohan.
- 6. Poinçon, os. Id.
- 7. Emmanchure faite d'un métatarsien de petit bœuf. Id.
- 8. Emmanchure faite d'un métacarpien de mouton Id.
- 9. Sifflet? Id.
- 10. Emmanchure faite d'un cubitus de sus. Id.

PLANCHE III.

- 11. Poinçon, os. Rue Rohan.
- 12. Poinçon, os. Id.
- 13. Spatule, os. Id.
- 14. Poinçon en bois durci au feu. Rue des Trois-Conils, vis-à-vis la rue Baubadat.
- 15. Poinçon, os. Rue Rohan.
- 16. Spatule, os. Id.
- 17. Poinçon, os. Id.
- 18. Spatule en bois durci au feu. Rue des Trois-Conils, vis-à-vis la rue Baubadat.

PLANCHE IV.

- 19. Pointe de lance en os. Rue Rohan.
- 20. Poinçon fait d'un cubitus de petit bœuf. Vis-à-vis la caserne municipale.
- 21. Spatule, os. Rue Rohan.
- 22. Pointe de flèche, os. Id.
- 23. Aiguille, os, sans chas. Id.
- 24. Aiguille, os, avec chas. Id.

PLANCHE V.

- 25. lame de silex. Vis-à-vis la caserne municipale.
- 26. Hache en silex, polie au tranchant. Rue Rohan.
- 27. Ciseau à tranchant très fin, fait d'un galet de quartzite talqueux. Id.
- 28. Grattoir en silex. Vis-à-vis la caserne municipale.
- 29. Couteau en silex. Id.
- 30. Pointe de flèche en silex. Rue Rohan.
- 31. Ciseau à tranchant très fin, en grès quartzeux. Id.
- 32. Ciseau à tranchant très fin, en serpentine. Id.

Tandis que Delfortrie, aidé de Benoist, suivait les tranchées de la rue des Trois-Conils et des rues adjacentes, d'autres travaux avaient lieu derrière la cathédrale, de la rue d'Albret à l'angle de la rue Porte-Basse, c'est-à-dire au plus près du lit du Peugue, depuis longtemps sans doute rectifié et canalisé dans cette partie de son cours, à en juger par son tracé déjà rectiligne sur les plans des années 1820. Des ossements furent-ils mis au jour à l'occasion de ces travaux ? Delfortrie l'ignorait, n'ayant pu suivre le chantier dans ce secteur. Mais il s'en consolait en considérant que « comme les substructions gallo-romaines rencontrées sur cette ligne y occupaient souvent un niveau inférieur au radier de l'égout (7,50 m), s'il s'y est trouvé des traces de la station qui nous occupe, elles n'ont pu alors se produire que dans un terrain remanié, ce qui leur enlèverait une grande partie de leur intérêt »⁸. D'après la carte des égouts, une autre canalisation reprenait en grande partie le trajet de la Devèze dans le cœur historique de Bordeaux. Malheureusement, aucun suivi des travaux ne semble avoir eu lieu, ou du moins, rien ne fut publié à ce sujet.

Nos deux observateurs se transportèrent alors place Rohan, d'où la grande tranchée remontait en oblique la rue Rohan. Sur tout le parcours, jusqu'à l'angle de cette rue, ils retrouvèrent les mêmes os striés et fracturés, « même couleur, même cassure, mêmes stries et entailles ; seulement ils étaient en très petit nombre, mais nous fournissaient néanmoins trois poinçons »⁹. Mais c'est entre les n° 8 et 18 de la rue Rohan que vinrent au jour les vestiges archéologiques les plus intéressants : « des instruments caractérisés par un poli et un fini admirables, tels que poinçons, aiguilles, polissoirs, spatules, pointes de flèche, sifflet et emmanchures faites de métatarsiens, sciées au silex et polies sur la meule dormante [...] ; là aussi nous trouvions, dans les boues rejetées de la fouille, une hache, ou mieux peut-être un ciseau en silex blanc-laiteux, taillé à grands éclats, mais poli, ou plutôt simplement aiguisé, à son extrémité la plus large ; trois autres ciseaux, plus petits que le précédent, présentant également un tranchant très fin et simplement façonnés avec des galets de serpentine, quartzite talqueux et grès quartzeux ; enfin, c'est au même endroit qu'en grattant du bout de nos cannes, nous retirions des déblais une douzaine de couteaux en silex. Que de morceaux précieux ont dû être jetés dans le tombereau ! »¹⁰.

Pierre Sansas suivait aussi les découvertes, qu'il relatait dans ses chroniques journalistiques, plus tard republiées dans les bulletins de la Société archéologique. Ses textes, eux aussi, témoignent des conditions difficiles du suivi des chantiers : « Dans les fouilles nouvelles, le peu d'étendue en largeur qu'elles offrent, la profondeur où elles sont poussées, la nature boueuse des terrains remués, et la promptitude d'exécution exigée par le souci de ne point compromettre la santé publique, sont des causes qui ne permettent pas une étude des terrains

aussi complète qu'on pourrait le désirer. Sur la presque totalité de leur parcours, les fouilles des canaux ont mis à découvert à une profondeur de 5 à 6 m, un terrain marécageux, de couleur noire, et envahi par des eaux soit de source, soit d'infiltration. Dans la rue Rohan, à la hauteur du jardin de la Mairie, c'est une véritable tourbe composée de débris végétaux, accumulés et tassés avec force ; on y reconnaît des mousses, des plantes aquatiques, des débris d'ormeau et de vigne, etc... etc... »¹¹. Lui aussi a vu ce que décrit Delfortrie : « rue Rohan, vis-à-vis de l'entrée du jardin de la Mairie et un peu plus au levant, il a été trouvé un amas considérable de cendres contenant en grande quantité des os à moelle coupés longitudinalement toujours de la même manière, des os sans moelle taillés pour servir de poignard ou de poinçon, des côtes de ruminants tranchantes, offrant la plus grande analogie avec les objets de même nature dessinés dans le Moniteur de l'Archéologue, t. I, p. 17, d'après l'ouvrage de MM. Garrigou et Filhol... »¹².

Les conditions précaires dans lesquelles fut recueilli l'outillage de silex ou d'os, par des témoins réduits à gratter du bout de leurs cannes dans des masses de déblais boueux, vite emportés dans les tombereaux, ne permettent d'avancer aucune estimation fiable de la densité des vestiges archéologiques que recélaient les niveaux profonds. Les cinq planches, lithographiées par Gouillaud, qui illustrent l'article de 1867 de Delfortrie présentent un échantillon de 32 objets façonnés, dont 22 en os, 2 en bois, 8 en silex taillé ou poli, ou en autres roches (fig. 3 à 7). Les points de trouvaille sont indiqués avec précision en légende, la majeure partie provenant de la rue Rohan (fig. 8). Pour les traces relevées sur les os considérés comme des déchets de cuisine, il est difficile de se prononcer sans examen, ces pièces n'ayant pas été figurées. L'âge préhistorique de quelques objets en os illustrés dans cet article paraît discutable : ainsi l'épiphyse sciée et perforée n° 9, pl. II (ici, fig. 4), considérée par Delfortrie comme un « sifflet ? » évoque plutôt le travail d'un tabletier antique (charnière de coffre). C'est peut-être aussi le cas de l'aiguille à chas en os n° 24, pl. IV (ici, fig. 6), d'un type connu au Paléolithique, mais fort peu courant ensuite avant les temps historiques. Pour l'épingle n° 23 de la même planche, le doute est permis, en l'absence de la tête : des épingles en os ou bois de cerf sont connues dès le Néolithique moyen et récent dans le Sud-Ouest, mais on en fabriquait encore bien plus tard. En revanche, aucun doute n'est permis pour les beaux poinçons et lissoirs sur métapode ou les

8. Delfortrie, 1867, p. 271.

9. *Ibid.*, p. 272.

10. *Ibid.*, p. 274.

11. Sansas, 1880, p. 202-205.

12. Sansas, 1880.

« poignards » sur cubitus de bovidé ; ils trouvent sans peine leur place dans le Néolithique, tout comme les silex taillés et les haches ou ciseaux polis.

Quel fut le sort de ces vestiges archéologiques ? En 1882, quinze ans après leur découverte, Émile Benoist, dans son compte-rendu de l'Exposition de la Société philomathique de Bordeaux, section de l'Art ancien, installée dans le pavillon ouest du palais des Quinconces, nous apprend que « ces restes sont aujourd'hui en grande partie au Musée préhistorique ou dans la collection de M. Delfortrie » et que ce dernier a présenté aux visiteurs de l'exposition « un carton des plus beaux types recueillis en 1868 »¹³. Le premier cahier d'inventaire (janvier 1872-janvier 1880) du Musée préhistorique et ethnographique de Bordeaux signale, en mars 1872, des « ossements et cailloux de la station palustre de Bordeaux » offerts par Delfortrie. Un autre cahier d'inventaire porte, en décembre 1885, l'achat à la veuve Delfortrie de divers lots d'objets de la même provenance, numérotés 25125 à 25128 : « ossements travaillés, silex etc., marqués K, de la station palustre de Bordeaux » ; n° 25126. Un lot ossements de la station palustre de Bordeaux ; un lot de silex de la station palustre de Bordeaux ». C'est sans doute à cette occasion que fut remis au Musée préhistorique le petit carnet d'inventaire manuscrit, aujourd'hui conservé au musée d'Aquitaine, que nous avons pu consulter. Sous la rubrique « station de Bordeaux », ce carnet d'inventaire recense 156 articles : une « douzaine d'objets en pierre taillée ou polie, portant les numéros n° 57-68 ter : 57 : hache en silex ; 58, ciseau en quartz talqueux ; 59, ciseau en serpentine, 60, ciseau en grès quartzeux, 61, flèche en silex, 62, lame en silex, 63-64, grattoirs en silex noir, 64, grattoir en silex taillé en biseau ; 65, couteau en silex, 65 bis, éclat en silex retouché ; 66-68, couteau en silex ; 68 bis-68 ter, éclats retouchés. Poinçons en os; mâchoire de Canis ou de loup, défense de sanglier, corne de chèvre; beaucoup d'os d'animaux, dont certains sciés». Dans cet inventaire, outre les cinquante-six vestiges osseux travaillés ou utilisés et les dix-huit objets de pierre taillée ou polie, figuraient aussi des cartons d'échantillons systématiquement prélevés dans chacun des niveaux stratigraphiques identifiés par Delfortrie et Benoist. Entre autres exemples, on relève : « 108. Carton avec huitres du banc de cendres ; 109. Carton du banc marin inférieur à la station ; 110. Carton avec cendre et os du lit de cendres ; 111. Carton avec coquilles du banc marin recouvrant la station ; 112. Carton avec coquilles lacustres du banc sous le lit de cendres ». Le carnet recense encore des échantillons de faune et de coquilles déterminés. On constate que le travail des deux géologues-archéologues avait été conduit avec méthode. On ignore malheureusement le sort de ces échantillons, dont la révision aurait pu être intéressante.

Benoist avait, lui aussi, offert des objets au Musée préhistorique de Bordeaux. En avril 1872, l'inventaire 1872-1880 porte simplement « une collection d'os travaillés de la vallée du Peugue ». A la date du 23 septembre 1873, ce même inventaire enregistre un nouveau don : « vallée du Peugue : une amulette en os, percée, une aiguille en os, id., deux lissoirs, id., un poinçon id., un [?] de mouton scié et creux pour manche, un os scié en long ». Un autre inventaire manuscrit des dons au Musée préhistorique de Bordeaux porte, aux numéros 9, 19, 64-65 des « lames de silex » de la « station » du Peugue offertes par ce même Benoist, avec plusieurs objets en os dont on ne possède plus que la liste suivante :

« Etiquette imprimée. Objets provenant des kjoekkenmødding de Bordeaux. Rue Rohan :

6. Canon antérieur de Boeuf scié pour emmanchure de silex.

21. Poinçon fait d'un métatarsien fracturé en long ou scié (Boeuf).

23. poinçon fait d'un métatarsien scié en long et lisé [sic] (Chèvre).

24. Ciseau ? id d'un métatarsien, scié en long (Chèvre). Aiguille ou poinçon ou épingle ?

40. poinçon os de Cheval. Rue Rohan.

43, 49, 55, 67: poinçon fait d'esquille d'os usé ».

De Pierre Sansas, le 11 août 1874, le musée avait reçu « un percuteur en silex, un galet-hache. Bordeaux », sans autre précision.

Enfin, dans la collection de Félix Artigue, vendue en 1924 à ce même Musée préhistorique de Bordeaux, figuraient aussi des objets provenant de la vallée du Peugue. L'inventaire manuscrit 1880-1934 de ce musée porte au n° 9 la simple mention « Le Peugue (Bordeaux) », sans plus de détail.

Il apparaît donc que le Musée préhistorique de Bordeaux avait acquis, par dons et par achats, une importante série de témoins archéologiques provenant de la « station palustre ». Malheureusement, près d'un siècle et demi après la découverte, plus aucun objet de cette provenance n'était encore identifiable dans le fonds ancien du musée d'Aquitaine, héritier des anciens musées et dépôts archéologiques de la ville. Les marqueurs utilisables - étiquettes imprimées ou inscriptions manuscrites - avaient totalement disparu. Seuls avaient pu être réattribués à la « vallée du Peugue » trois os, dont la coloration brune évoque un séjour en milieu tourbeux. Malheureusement, il ne s'agit pas d'outils en os, mais de stylets d'Équidés, naturellement dotés d'une extrémité pointue, ce qui les fait souvent prendre à tort pour des poinçons, alors qu'ils ne doivent rien à un travail humain. Nous inclinerions à penser que ces erreurs d'inter-

13. Benoist, 1882 a.

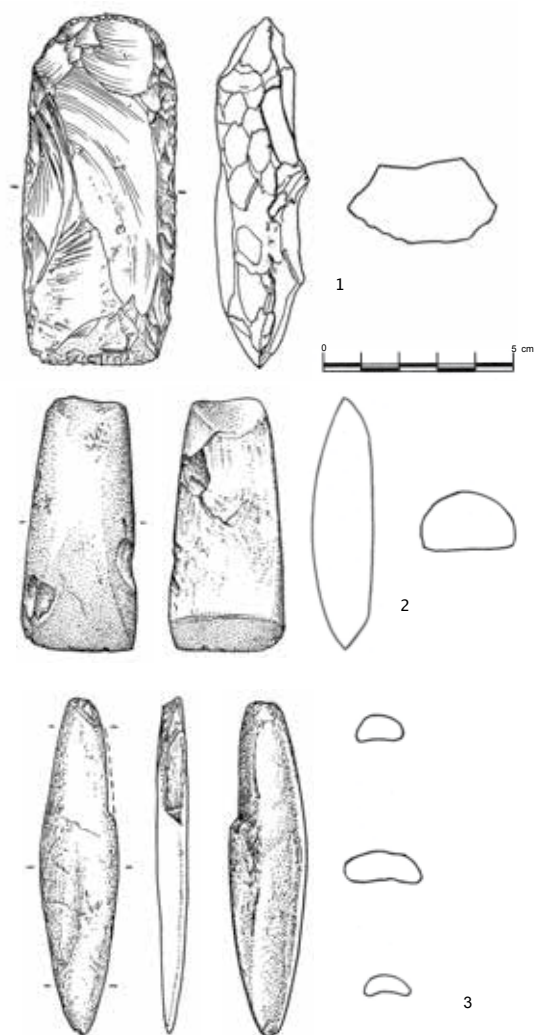


Fig. 9. - « Cité palustre » de Bordeaux.
Objets retrouvés dans les provenances inconnues du musée d'Aquitaine à partir des planches de Delfortrie, 1867.

- 1 : « ciseau » en silex taillé, poli sur les arêtes ;
- 2 : petite hache-herminette en roche vert sombre polie ;
- 3 : outil en os sur esquille. Dessin J. Roussot-Larroque.

prétation ne sont pas imputables à Delfortrie, qui semble avoir eu de bonnes connaissances dans ce domaine, mais à quelque autre donateur, ou conservateur de musée moins éclairé. Nous ne retiendrons pas non plus quatre défenses de Suidés (sanglier ou porc), remises au musée en 1877 par Camille de Mensignac ; l'une avait été recueillie rue Gouvion, deux autres à l'angle de la rue Bergère et de la rue du Pas-Saint-Georges, et la dernière provenait de « Bordeaux ? ». Ces quatre défenses ne présentent aucune trace de façonnage par l'homme, et rien ne permet d'ailleurs de les attribuer à une occupation préhistorique, plutôt qu'à des périodes plus récentes.

Par bonheur, à l'occasion du présent travail, en nous aidant des planches illustrant l'article de Delfortrie, nous avons réussi à tirer d'un anonymat qui semblait définitif, dans l'important stock d'objets de provenance inconnue du fonds ancien du musée d'Aquitaine, trois pièces préhistoriques issues de la « cité palustre de Bordeaux » (fig. 9). La première est un outil plat en os bipointe, soigneusement poli, façonné à partir d'un fragment de diaphyse. Découvert rue Rohan, il est figuré au n° 22 de la planche IV de l'article de Delfortrie (ici, fig. 6 et fig. 9, n° 3). La légende en fait une « pointe de flèche, os » ; nous y verrions plutôt une sorte de sagaie. Le second objet réidentifié est une hache, ou plutôt un ciseau, en silex à patine blanchâtre. Il est taillé et partiellement poli au tranchant, sur les bords, le sommet et les arêtes les plus saillantes. De toute évidence, c'est le « ciseau en silex blanc-laiteux, taillé à grands éclats, mais poli, ou plutôt simplement aiguisé, à son extrémité la plus large » trouvé rue Rohan et décrit par Delfortrie dans son article de 1867 (p. 274) où il est figuré n° 26, planche V (ici, fig. 7 et fig. 9, n° 1). On notera que, sur la planche lithographiée, le dessin est inversé droite-gauche. Enfin, le troisième objet retrouvé est la petite hache polie figurée au n° 32 de cette même planche V (ici, fig. 7 et fig. 9, n° 2). Bien que légèrement déformée - l'artiste l'a représentée en perspective, et non en vue verticale - elle reste pourtant bien reconnaissable. Elle est en roche vert sombre (« serpentine », selon la légende), et provient aussi de la rue Rohan.

Nous n'avons pas retrouvé à ce jour la seconde hache polie figurant sur la même planche V ; pour les autres silex taillés de cette planche, des recherches supplémentaires permettraient peut-être de les réidentifier, mais le volume d'objets sans provenance à trier nous a rebutée. Quant aux poinçons et lissoirs en os assurément néolithiques, nous n'avons plus d'espoir de les retrouver au Musée d'Aquitaine et nous ignorons ce qu'ils ont pu devenir.

On l'aura remarqué, Delfortrie ne signalait pas de céramique dans sa « cité palustre ». Une remarque d'E. Benoist semblait aller dans le même sens : « C'est avec la pierre polie que l'art du potier fait son apparition. La poterie était fort grossière [...], manquait même quelquefois (le Peugue) »¹⁴. Toutefois, dans la suite de son article, l'auteur revient sur cette affirmation : « Dans le Peugue on a retrouvé en assez grand nombre des débris de poteries, mais leur voisinage immédiat et souvent leur gisement au milieu de poteries évidemment romaines les ont fait négliger presque complètement. Aujourd'hui que ce genre de station est plus connu, ils seraient sûrement recueillis »¹⁵.

14. Benoist, 1882, p. 111.

15. *Ibid.*, p. 123.

Les débris de cuisine qui accompagnaient en abondance les vestiges archéologiques de la « cité palustre » - et qui ont disparu également - se composaient d'ossements d'animaux et de coquilles. Parmi les espèces consommées sont énumérés : le grand et le petit bœuf, le cerf, le sanglier et des suidés non déterminés (sanglier ou porc), le mouton, la chèvre, le cheval (« petite espèce ») et le chien. Pour Delfortrie, le chien était domestique, mais non le cheval, consommé pour la viande (nos connaissances actuelles sur le Néolithique confirment l'opinion de Delfortrie). Les coquillages comestibles, mêlés aux os travaillés en quantité considérable – des huîtres surtout – auraient été, selon lui, consommés par les habitants, « hardis navigateurs allant s'approvisionner sur les rives de l'Océan »¹⁶. Sur l'époque où furent réellement consommées ces huîtres, on peut avoir des doutes, comme on le verra plus loin. Sinon, serait-il possible que ces coquillages aient pu vivre dans les eaux, sans doute alors moins turbides qu'aujourd'hui, du haut estuaire de la Gironde ?

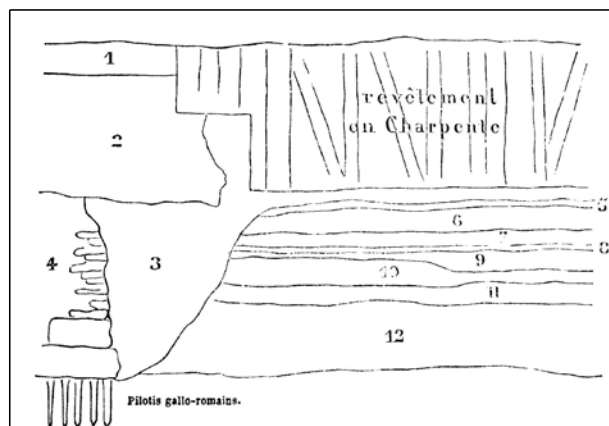
Les coupes

En bons géologues, Delfortrie et Benoist s'efforcèrent de relever des coupes, dans des conditions évidemment très difficiles. Dans les tranchées, trois coupes purent être examinées en détail : la première devant le n° 48 rue des Trois-Conils, la seconde place Rohan, et la troisième entre les n° 8 et 18 de la rue Rohan.

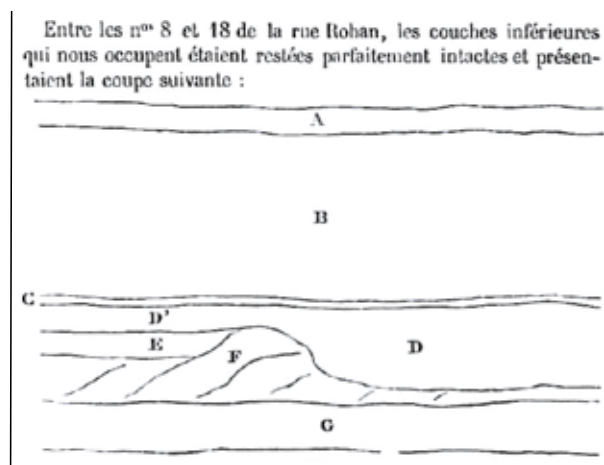
Devant le 48 de la rue des Trois-Conils la tranchée atteignait une profondeur de quatre mètres. Delfortrie et Benoist y reconnurent six niveaux superposés :

Sol et sous-sol récents	1,50 m
Terramare de l'époque gallo-romaine	1,30 m
Couche argilo-sableuse marine avec <i>Ostrea edulis</i> , <i>Pecten maximus</i> , <i>Mytilus edulis</i> , <i>Venus decussata</i> , <i>Cardium edule</i> , <i>Mactrea solida</i> , <i>Turbo neritoïdes</i> , <i>Trochus cinerarius</i>	0,10 m
Couche sableuse avec ossements fracturés, écailles d'huîtres	0,20 m
Sable et galets	0,30 m
Argile	0,60 m

La couche archéologique attribuée à l'occupation « anté-historique » est la couche à ossements fracturés. Un niveau riche en coquilles, apparemment dépourvu de mobilier archéologique, la séparait du *terramare* gallo-romain (ce terme, dans le vocabulaire de l'époque, désigne tout dépôt noirâtre organique riche en vestiges archéologiques et déchets de cuisine).



1



2

Fig. 10. - Coupes relevées par E. Delfortrie et E. Benoist en 1867 dans les tranchées creusées pour l'établissement du radier de l'égout :
1, place Rohan ;
2, rue Rohan (aujourd'hui rue Élisée Reclus).
D'après Delfortrie, 1867.

La deuxième coupe fut observée place Rohan, et la description fut accompagnée d'un relevé schématique¹⁷. En ce point, la tranchée atteignait 7 m de profondeur ; pour d'évidentes raisons de sécurité, la partie supérieure avait été boisée sur près de 3 m de haut. Le « jeune » Benoist, descendu dans la tranchée, put prendre un croquis rapide et schématique de la stratigraphie, distinguant 12 niveaux ainsi décrits :

16. Delfortrie, 1867, p. 276.

17. Delfortrie, 1867, p. 272, ici fig. 10, 1.

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | sol et sous-sol actuel | |
| 2. | terrassure de l'époque gallo-romaine | |
| 3. | terrain remanié composé de toutes les couches | |
| 4. | tuiles-béton de l'époque gallo-romaine
(le tout, 4 m) | |
| 5. | dépôt argileux marin, avec <i>Pecten max.</i> , <i>Mytilus edulis</i> , <i>Venus decussata</i> , <i>Cardium edule</i> , <i>Mactrolea solida</i> , <i>Turbo neritoides</i> , <i>Trochus cinerarius</i> , <i>Ostrea edulis</i> | 0,20 m |
| 6. | argile sableuse avec <i>Ostrea</i> et ossements fracturés | 0,50 m |
| 7. | argile et galets | 0,20 m |
| 8. | sable gris lacustre | 0,10 m |
| 9. | argile et galets | 0,10 m |
| 10. | sable et argile avec <i>Ostrea edulis</i> , <i>Venus decussata</i> , <i>Mytilus edulis</i> , <i>Pecten varius</i> | 0,50 m |
| 11. | sable blanc jaunâtre | 0,30 m |
| 12. | argile | 1,10 m |

Le commentaire précise que seule « la partie médiane de la tranchée est restée intacte et a conservé sa stratification naturelle » alors que « aux deux extrémités, le terrain a été remanié par les Gallo-Romains pour y jeter leurs fondations sur pilotis ». La couche néolithique correspond au niveau 6, à ossements fracturés.

Entre l'angle de la place Rohan et le n° 8 de la rue Rohan, toutes les couches recoupées par la tranchée étaient « remaniées et bouleversées » par des substructions gallo-romaines « jusqu'au radier de l'égout ». On retrouvait encore « quelques ossements provenant des remblais qui avaient suivi les constructions, mais jaunies et lessivées par les infiltrations ayant suivi les mortiers ». Fort heureusement, entre le n° 8 et le n° 18 de la rue Rohan, « les couches inférieures qui nous occupent étaient restées parfaitement intactes ». Une troisième coupe fut donc relevée¹⁸ ; sept niveaux y furent distingués, sur une profondeur de 7,10 m (fig. 10, 2) :

- | | | |
|----|---|---------------|
| A. | sol et sous-sol actuel | |
| B. | terrassure de l'époque gallo-romaine | |
| C. | lit marin renfermant les mêmes coquilles que dans le banc 5 de la place Rohan | 0,10 m |
| | soit en tout | 4 m |
| D. | tourbe sableuse avec ossements à la base de D' seulement | 0,50 à 1,50 m |
| E. | lit de cendres avec <i>Ostrea</i> et ossements travaillés | 0,50 m |
| F. | sable lacustre | 0,45 m |
| G. | tourbe noire avec sable et galets | 1,55 m |

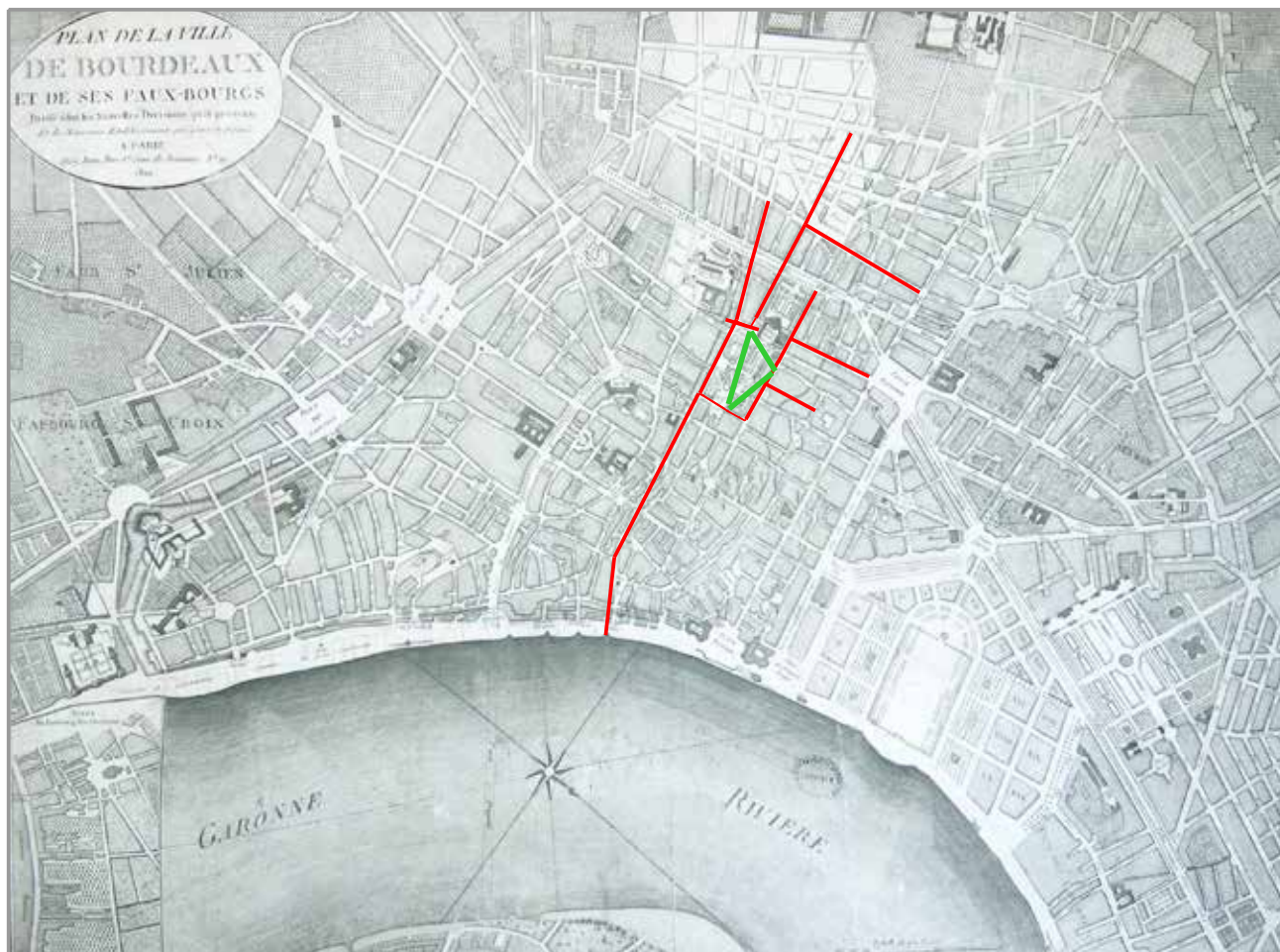
Dans cette coupe, le niveau archéologique principal correspond à la couche E, « lit de cendres », mais la partie inférieure D' de la couche D, « tourbe sableuse », livre déjà des ossements travaillés, ce qui pourrait suggérer l'existence de deux sous-niveaux archéologiques. Nous sommes ici dans le secteur qui paraît avoir livré la majeure partie de l'outillage néolithique caractéristique. Dans le lot d'objets qu'ils recueillaient dans les déblais, nos deux chercheurs parvenaient à reconnaître ceux qui provenaient de la couche archéologique, car « la gangue terreuse qui accompagnait chacun de ces débris dénotait suffisamment le lieu d'origine »¹⁹. Ce « lit de cendres » de la couche E aura son importance dans l'interprétation ultérieure du site par Delfortrie.

A l'examen de ces trois relevés de coupe, on remarque tout d'abord que, si l'on additionne l'épaisseur respective des niveaux rencontrés, les profondeurs atteintes correspondent scrupuleusement à ce qu'annonce Delfortrie. Nous ne comprenons pas pourquoi ces chiffres ont pu être mis en doute par les auteurs de l'*Histoire de Bordeaux*. On remarque ensuite qu'en ces trois points - plus particulièrement les deux premiers, rue des Trois-Conils et place Rohan - les tranchées avaient atteint, et même commencé à traverser des niveaux géologiques archéologiquement stériles.

En dépit des mauvaises conditions d'observation - les pires qu'on puisse imaginer - de l'étroitesse et de la profondeur des tranchées ouvertes et rebouchées à la hâte, de la présence de boisages destinés à prévenir les éboulements, de l'infiltration des eaux à la base des tranchées et des émanations putrides, les observations de Delfortrie et Benoist donnent une idée de la surface occupée dans les parages de la cathédrale, côté nord, par les dépôts contenant les vestiges préhistoriques. D'après ces observations, l'emprise de la « station » ainsi reconnue couvrait un triangle presque équilatéral d'environ 200 m de côté, dont les trois sommets auraient été au n° 3 de la rue Victor, au 48 de la rue des Trois-Conils, et à l'angle de la place et de la rue Rohan. La limite sud partait de l'angle de la place Rohan et s'appuyait sur la berge du Peugue. De ce côté, le site s'étendait peut-être au moins jusqu'à la rue Porte-Basse, où Sansas déclare avoir recueilli quelques vestiges (fig. 11). Hors de cette zone, les trouvailles archéologiques cessaient, ou devenaient très rares. Le « lit de cendres » d'où furent retirés la plupart des vestiges néolithiques avait son épaisseur maximale rue Rohan ; « vis à vis la grille du jardin de la Mairie » il atteignait cinquante centimètres d'épaisseur et « s'étendait évidemment en largeur des deux côtés de cette rue », mais il se perdait « en plongeant vis à vis la grille de l'impasse, rue Rohan ». Cette remarque suggère que le toit de ce dépôt était bombé.

18. Delfortrie, 1867, p. 273.

19. Delfortrie, 1867, p. 274.



— tranchées des égouts — limites de la "cité palustre"

Fig. 11. - Emprise de la « cité palustre » d'après les observations d'E. Delfortrie dans les tranchées pour l'égout collecteur.

La « cité palustre » : une reconstitution virtuelle

À partir des données observées, Delfortrie a tenté une reconstitution virtuelle de la « cité palustre » néolithique, noyau primitif de la ville de Bordeaux. Elle occupait « l'extrémité de la presqu'île, formée, d'un côté, par le cours du Peugue ; de l'autre, par la Devèze, à laquelle se réunissait en amont le ruisseau de Caudéran, presqu'île dont la pointe baignait dans le vaste estuaire formé par la réunion de ces trois ruisseaux, et qui, lui-même, allait déboucher dans la Garonne. C'est sur le point culminant de cette presqu'île, rue Rohan, qu'était l'habitat [...] ; à distance, au bord des rives, avait lieu l'opération préparatoire des os, témoin leur accumulation sur les berges des Trois-Conils et de la rue Victor. » Mais c'est bien

rue Rohan « qu'étaient groupées les huttes occupées par notre peuplade anté-historique ; l'amas de cendres qui constitue le foyer de la station ne fût-il pas là pour l'affirmer, que les outils et instruments qui gisaient dans ce milieu suffiraient pour l'attester »²⁰.

Peut-on parler d'une cité lacustre ou palafitte ? Absolument pas, et là-dessus Delfortrie est catégorique. « La station occupée par nos aborigènes n'a pu être lacustre ; la couche compacte de cendres le témoigne suffisamment ; l'action de l'eau courante se serait opposée à sa formation ; enfin, nous n'avons reconnu aucune trace de pilotis ; cette station était palustre »²¹. Il est

20. Delfortrie, 1867, p. 275.

21. *Ibid.*

important de retenir ce point, sur lequel l'auteur n'a jamais varié, car certains – de Gassies aux historiens modernes – lui attribueront à tort l'opinion contraire, et s'en serviront injustement pour discréditer ses découvertes.

Palustre, cette station l'est assurément, selon Delfortrie, car installée « en plein marécage, ainsi que l'atteste l'épais banc de tourbe, de formation ancienne, adossé au lit de cendres », et là, on pourrait s'étonner car dans la coupe de la rue Rohan décrite plus haut, la couche archéologique E ne se confond pas avec les lits tourbeux D et G, même si quelques vestiges apparaissent encore à la base de la tourbe D (sous-niveau D') qui vient coiffer le dépôt néolithique. De quelle manière le dépôt archéologique peut-il être dit « adossé » à la tourbe ancienne ? N'importe, Delfortrie poursuit la reconstitution virtuelle de sa « station palustre ». Il imagine « nos aborigènes » campant « à l'abri de toute surprise, en plein marécage ». « Constamment exposés à l'action des brumes et des émanations paludéennes, comment ces peuplades, simplement couvertes de peaux de bêtes, vivant d'une alimentation grossière, pouvaient-elles exister dans un pareil milieu ? L'épaisse couche de cendres qu'elles ont laissée nous en fournit l'explication : d'immenses brasiers brûlaient sans cesse sur l'îlot ; les vastes forêts qui couvraient les rives permettaient d'alimenter cet éternel foyer, et dans les cendres, qui jamais n'étaient refroidies, nos aborigènes accroupis, presque ensevelis, y prenaient leurs repas, témoins les coquillages comestibles qu'on y retrouve à une certaine profondeur ; s'y livraient aussi à certains travaux, puisqu'ils y laissaient glisser et y perdaient à jamais ces instruments : poinçons, aiguilles, etc., précieux objets pour eux, que nous rencontrons aujourd'hui dans le dépôt »²².

Quinze ans plus tard, dans un travail peu connu sur *L'Homme primitif dans le département de la Gironde*, Emile Benoist proposera, de la « cité palustre » de Bordeaux qu'il avait contribué à découvrir, une image encore plus romantique : « Les populations nouvelles, qui avaient envahi la rive gauche de la rivière [...] s'étaient, au milieu des marais de la Devèze et du Peugue, organisé un refuge où ne pouvaient s'aventurer que ceux qui y avaient droit de cité. Dans les îles basses, couvertes de végétation, elles avaient établi un groupe de cabanes, flottantes ou placées sur des îles artificielles de pierres et de sables, et là, elles se livraient sans crainte à l'élevage des bestiaux, que les immenses prairies de la lande devaient facilement nourrir »²³. En d'autres lieux, ces descriptions auraient inspiré aux peintres des tableaux pittoresques, comme en suscité, vers la même époque, les cités palustres et lacustres de la Suisse et de nos lacs alpins ou jurassiens. Malheureusement, à notre connaissance, aucun de nos artistes-archéologues girondins ne fut tenté par l'expérience.

Assurément, ces reconstitutions virtuelles de l'environnement et de la vie quotidienne des habitants de la « cité anté-historique » de Bordeaux devaient beaucoup à l'imaginaire que véhiculaient, depuis le début des années 1860, les premiers travaux suisses ou scandinaves sur les habitats en milieu humide. Au fond des tranchées de la rue Rohan et des alentours, l'humidité ambiante, les déblais boueux et les niveaux de tourbe recoupés par les travaux pouvaient bien évoquer, à première vue, les sites palustres de la Suisse ou du Danemark. De ces tourbes, cependant, nous avons remarqué qu'elles ne se confondent pas avec le niveau d'occupation préhistorique : dans la coupe de la rue Rohan telle que la décrit Delfortrie, la tourbe sableuse D *recouvrait* ce niveau d'occupation, sa partie inférieure seule livrant encore quelques vestiges osseux. Si l'on s'en tient aux seules données stratigraphiques relevées, en laissant de côté les interprétations, ce serait donc plutôt *après* la fin de l'occupation néolithique, ou en tout cas vers sa fin, qu'un marais aurait commencé à se former en ce point bas de la ville. L'absence de vestiges préhistoriques dans l'épaisseur de la tourbe D pourrait même indiquer que c'est précisément la formation de ce marais qui aurait incité les occupants néolithiques à abandonner le site. Quant à la couche inférieure de tourbe noire G, à sable et galets, atteinte par le fond de la tranchée, elle était séparée de la couche archéologique par les 45 cm d'épaisseur de la couche des « sables lacustres » stériles qui la surmontaient. Ainsi, selon les observations de terrain, le dépôt archéologique était bien encadré entre deux niveaux tourbeux, mais l'occupation néolithique correspondante aurait eu lieu dans un espace exondé, au moins pour un temps. L'examen des autres coupes semble le confirmer. Rue des Trois-Conils, c'est dans une « couche sableuse », reposant sur un niveau de sables et galets, qu'ont été repérées les traces d'activité humaine préhistorique. Place Rohan, enfin, ces mêmes vestiges ont été observés dans une « argile sableuse », surmontant une série de niveaux archéologiquement stériles d'argiles et de galets, puis de sable « lacustre » et d'argile. C'est d'ailleurs ce qui permettait à Delfortrie de situer sur ces pentes des secteurs d'activité périphériques, correspondant à un habitat principal dont le centre se situait, pour lui, dans la zone basse de la rue Rohan, là où les tranchées avaient révélé la plus forte concentration de vestiges.

Delfortrie privilégie donc l'hypothèse de la « cité palustre ». Il faut se souvenir qu'en Europe, la découverte des sites « lacustres » et « palustres » était encore très récente. En Suisse, les premiers travaux sur les palafittes avaient paru en

22. *Ibid.*, p. 275-276.

23. Benoist, 1882, p. 110.

1853. Ils avaient vivement frappé les imaginations, au point de devenir la référence obligée pour tout le Néolithique occidental, lacustre ou terrestre. Ainsi, dans la classification préhistorique de Gabriel de Mortillet, le Néolithique était-il appelé « Robenhausien », en l'honneur du site lacustre suisse de Robenhausen. Malgré cela, et même s'il était sûr d'avoir découvert un habitat de milieu humide ou semi-humide, Delfortrie n'a envisagé à aucun moment, pour son site bordelais, une installation de type palafittique où les occupants de la vallée du Peugue auraient établi des habitations sur pilotis de bois. Ses textes sont très clairs là-dessus. Il prend même bien soin de préciser que le seul pieu de bois retiré devant lui des tranchées était un pilotis d'époque gallo-romaine.

Dans quelle mesure le schéma interprétatif de Delfortrie correspond-il à la réalité ? La tranchée avait-elle traversé le cœur de l'habitat néolithique, comme il semble le croire, ou plutôt une zone-dépotoir dans un bas-fond ? La station était-elle vraiment « palustre » ? Oui, sans doute, au sens large, puisqu'établie près de l'eau. Mais rien ne prouve qu'elle ait été installée en plein marais, encore moins sur des îles artificielles comme l'imaginait Benoist. Seuls de rares objets façonnés en bois, poinçon ou spatule, confirment qu'on se trouvait bien en milieu humide, mais aucun élément de constructions en bois, pieux ou planches, n'a été reconnu dans les niveaux préhistoriques. Certes, les conditions d'observation n'étaient guère favorables, mais les observateurs, sensibilisés comme tous les préhistoriens de leur époque à la question des palafittes, n'auraient certainement pas négligé ces témoins archéologiques. Doit-on penser que les occupants préhistoriques s'étaient installés sur la terre ferme, sur des sols de sables, de graviers ou d'argile sableuse ? Ce serait plausible, mais il est bien difficile d'en décider sur la base d'observations anciennes, et dans un sous-sol urbain fortement perturbé, où les niveaux préhistoriques n'ont pu subsister, au mieux, que sous forme de lambeaux miraculeusement préservés entre les fosses et substructions profondes des occupations postérieures.

Nous savons en tout cas de quelle source s'inspirait Delfortrie pour sa reconstitution virtuelle de l'habitat néolithique du cœur de Bordeaux. Il l'a indiqué lui-même à plusieurs reprises : ce ne sont pas les palafittes suisses, ce sont les *kjokkenmøddinger* du Danemark, amas coquilliers riches en outils de pierre taillée et en industries en bois de cerf ou os, associés à d'abondants restes osseux provenant de déchets de cuisine, comme l'indique le terme danois qui désigne ce type de sites. Ces derniers étaient implantés dans des zones marécageuses ou sur les rives de la mer ou des lacs. Leurs occupants vivaient de chasse, de pêche et de cueillette, et ne pratiquaient ni l'agriculture, ni l'élevage. On les considère aujourd'hui comme des populations mésolithiques, ou à la rigueur pré-néolithiques quand ils ont subi l'influence de groupes voisins déjà néoli-

thés. Plus encore que l'ambiance humide, l'abondance dans les niveaux archéologiques de coquilles de mollusques comestibles et d'ossements d'animaux portant des traces de pratiques bouchères est l'une des principales raisons qui ont pu inspirer à Delfortrie ce rapprochement de la « cité palustre » de Bordeaux avec ces sites scandinaves.

Mais il serait vain de s'arrêter à des interprétations qui portent la marque de leur époque ; nos reconstitutions virtuelles en 3D échappent-elles d'ailleurs à cette même fatalité ? Ce qui demeure, et qu'on ne peut pas mettre sérieusement en doute, c'est qu'une première communauté préhistorique s'était bel et bien installée sur ce site, dans le cœur historique de Bordeaux.

L'interprétation chronologique

Ne sachant pas identifier les vestiges céramiques néolithiques, Delfortrie et Benoist, comme on l'a vu, avaient pensé qu'il n'en existait pas dans leur cité palustre. Cela n'empêchait pas que, pour eux, cette première occupation de Bordeaux ait appartenu au Néolithique, et pour eux plutôt à une étape ancienne²⁴. Le modèle des *kjokkenmøddinger* mésolithiques y était assurément pour quelque chose. Mais, par ailleurs, Delfortrie tentait d'utiliser les données de ses fouilles de Cubzac pour établir une chronologie relative du Néolithique girondin. Pour lui, la « station » de Bordeaux devait être plus ancienne que le site d'éperon de Cubzac : « Comme la cité palustre de Bordeaux, le camp de Cubzac appartient à l'âge de la pierre polie; mais [...] la cité anté-historique de Bordeaux est contemporaine des *kjökkenmødding* du Danemark, tandis que pour nous, le camp de Cubzac serait d'une époque postérieure, c'est-à-dire synchronique des Palafittes ou cités lacustres de la Suisse »²⁵. Il se trouve qu'en effet l'ordre chronologique proposé est probablement exact, d'autant que la céramique du « terramare préhistorique » de Cubzac appartient en majorité aux âges du Bronze et du Fer. Nous le savons aujourd'hui, mais les premiers fouilleurs l'ignoraient. De son côté, Benoist, dans son travail déjà cité sur *L'Homme primitif dans le département de la Gironde*, distinguait nettement, lui aussi, la station du Peugue, attribuée au « Robenhausien » (Néolithique) et les « stations du littoral, tumuli et dolmens, avec flèche barbelée et objets en bronze (commencement de l'âge du Bronze) »²⁶. Cela suggère que les types qu'il considérait, à juste titre, comme plus récents - les flèches à ailerons et pédoncule en silex et les objets de bronze - ne figuraient pas parmi les vestiges recueillis dans l'emprise de la « cité palustre ».

24. Delfortrie, 1869 b.

25. Delfortrie, 1869 b.

26. Benoist, 1882, p. 122.

L'échantillon restreint de mobilier archéologique représenté sur les planches de l'article de 1867 appartient clairement au Néolithique, mais il n'est guère possible de lui assigner une place plus précise dans la chronologie de cette période. On remarquera cependant la morphologie très particulière de la petite hache polie en roche verte : son profil asymétrique pourrait la rapprocher de certaines herminettes « en forme de bottier », caractéristiques d'une phase terminale du Néolithique ancien (ou, si l'on préfère, d'une phase initiale du Néolithique moyen). Ce type est loin d'être courant dans le Sud-Ouest de la France ; il renverrait plutôt à des influences danubiennes, guère perceptibles à l'ouest du Haut-Poitou ou du Limousin, dans l'état actuel des connaissances. Mais nous nous garderons de vouloir trop solliciter un document isolé à ce jour.

Les autres objets de pierre taillée ou polie, non plus que les beaux outils d'os néolithiques, ne permettent pas d'affiner davantage la datation de la « station palustre » de Bordeaux. L'absence de céramique interdit toute attribution chronologique ou culturelle plus précise. Parce qu'il assimilait plus ou moins la « station palustre » de Bordeaux aux amas coquilliers mésolithiques, Delfortrie lui attribuait un âge de 7000 ou 8000 ans avant J.-C., qui nous paraît aujourd'hui trop ancien. Clairement néolithique, la « cité palustre » bordelaise pourrait dater, au plus tôt, de la seconde moitié du 6^e millénaire avant J.-C., mais elle est très probablement un peu plus récente. Il n'est pas impossible que les vallées du Peugue et de la Devèze, ou leurs abords, aient été occupées antérieurement, dès le Mésolithique peut-être, mais de telles occupations seraient extrêmement difficiles à détecter dans ces contextes, compte-tenu de la ténuité des vestiges caractéristiques.

Ailleurs, dans Bordeaux ?

Vers la même époque, et encore un peu plus tard, d'autres travaux dans le sous-sol bordelais devaient apporter des témoins archéologiques supplémentaires, ou permettre de nouvelles observations stratigraphiques. On n'en conserve que peu de traces écrites. Ainsi, devant la Bourse, à 17 m de celle-ci et à 67 m du fleuve, une tranchée ouverte en novembre 1868, jusqu'à 3,50 m de profondeur, aurait encore donné quelques silex, selon le carnet de Delfortrie. Mais d'autres que lui recueillaient aussi des vestiges préhistoriques. D'après J.-B. Gassies, dès 1864, place des Grands-Hommes, lors de la construction par Jean Burguet de la halle métallique destinée à couvrir le marché, on avait observé, sous une couche de démolitions incluant des vestiges gallo-romains, « une couche charbonneuse, puis une couche de terre végétale remplie de débris de poteries, et, enfin, une troisième couche de cendres et de charbon, parmi lesquels quelques instruments en silex se trouvaient égarés. M. Sansas avait recueilli, en 1866, plusieurs

témoins de ces bouleversements, et, en 1867, il a pu se procurer des os de ruminants, tous travaillés ou fendus verticalement, avec intention, soit de les convertir en outils, ou pour en extraire la moelle. Des silex trouvés sur place expliquaient surabondamment les entailles et les stries marquées sur ces os »²⁷. Un texte de Pierre Sansas confirme qu'il avait effectivement visité le chantier, mais il se montre plus circonspect que Gassies : « il nous a été donné de recueillir nous-même, dans les déblais du marché des Grands-Hommes, un *grattoir* en silex du plus beau travail et en très-bon état de conservation. Nous avons vu, au même endroit, un amas de cailloux roulés ayant la forme des haches celtiques, et que M. Gassies, très-versé dans ces études, considérait comme destinés à recevoir, par un léger travail, la forme consacrée pour cette sorte d'instruments. Mais, comme ces cailloux ne portaient aucune trace effective de travail humain, nous n'osons adopter l'opinion de notre habile naturaliste, quelque probable qu'elle soit »²⁸. Il s'affirme d'ailleurs convaincu que, sur le site de Bordeaux, « les preuves de l'existence d'un âge de la pierre sont nombreuses »²⁹. En 1872 encore, Gassies³⁰ cite, sans aucun détail, « les rues de Rohan, Victor, Porte-Basse, Trois-Conils, des Herbes, etc. ». Plus tard, en 1876, au niveau du 41, rue du Pas-Saint-Georges, Camille de Mensignac signale des « objets en os : cornillons de cerf sciés, de l'époque préhistorique. Polissoir, etc., etc. »³¹. Mais à vrai dire, nous ne savons pas ce qu'il entend par « polissoir », ni ce qui lui permet d'attribuer à l'époque préhistorique des « cornillons de cerf sciés » et des objets en os non décrits.

En 1876 également, à l'article « Bordeaux » de sa *Carte d'archéologie préhistorique du département de la Gironde*, François Daleau recense trois stations de « l'âge de la pierre polie » :

« 1° Place Rohan et vallée du Peugue. Voir note de M. Delfortrie, in *Mém. de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, t. V, 3^e cahier ;

2° rue Carle-Vernet près le pont de Brienne. Voir note de M. Artigue, in *Actes de la Soc. linnéenne de Bordeaux*, t. XXVIII, p. 13, procès-verbaux ;

3° à l'Estey-Crebat (les Chartrons). Voir note de M. Dumont, in *Actes de la Soc. linnéenne de Bordeaux*, t. XXVIII, page 13, procès-verbaux ».

27. Gassies, 1872, p. 728.

28. Sansas, 1880, p. 203.

29. Sansas, 1872, p. 733.

30. *Loc. cit.*, p. 727.

31. Mensignac, 1876, p. 159.

Rappelons que l'un des arguments invoqués par les auteurs de *l'Histoire de Bordeaux* pour contester l'existence d'une occupation préhistorique au cœur de la ville, c'est que « Daleau dans son recensement de 1876 ne la mentionnait pas »³². Cette affirmation, on le voit, est formellement démentie par les textes.

A peu près à la même époque, Ernest Chantre porte cinq « stations néolithiques » (dont un « palafitte ») à l'article « Bordeaux » de son *Atlas palethnologique* inédit :

1° station néolithique : Gassies, Musée préhistorique de Bordeaux,

2° palafitte : fouilles du grand égout collecteur, Musée préhistorique de Bordeaux,

3° station néolithique place Rohan, le Peugue (Delfortrie, Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, t. V, 3e cahier),

4° station néolithique rue Carle Vernet (Artigues, Société linnéenne de Bordeaux, t. 28, p. 13 (procès-verbaux),

5° station néolithique, Estey Crebat, Dumont, Société linnéenne de Bordeaux, t. 28, p. 13 (procès-verbaux).

Dans cette liste, on notera que certaines « stations » font double emploi, et que Chantre emploie le terme de « palafitte », banni par Delfortrie, lorsqu'il se réfère au Musée préhistorique de Bordeaux, certainement d'après un renseignement de Gassies, alors conservateur de ce musée. Élaboré vers 1875 ou un peu avant, l'inventaire de Chantre, concernant la France entière, reposait pour l'essentiel sur des enquêtes bibliographiques et épistolaires. Il devait vraisemblablement s'inscrire dans l'ambitieux projet de carte archéologique à l'échelle européenne lancé à l'époque, sur fond de carte au 1/864 000, avec la signalisation adoptée par la commission du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques réuni à Stockholm en août 1874. C'est d'ailleurs dans ce cadre que François Daleau avait préparé sa *Carte* dont le texte parut seul en 1876, amputé de la carte qui devait l'illustrer. Des mentions succinctes des découvertes préhistoriques de Bordeaux apparaissent également dans le premier tome, paru en 1875, du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, pour l'essentiel d'après des renseignements fournis par Sansas.

D'autres chantiers urbains, dont nous ne donnerons pas ici la liste exhaustive, donnèrent lieu à des comptes-rendus un peu plus étoffés, mais les textes publiés s'attachent pour l'essentiel à la description des couches traversées, et renseignent presque uniquement sur la géologie du sous-sol bordelais, non sur la

présence éventuelle de traces d'occupation préhistorique. Parmi ceux qui suivaient les chantiers, on trouve en première ligne des responsables, ingénieurs ou chefs de travaux, comme Dumont, « ingénieur civil ». On lui doit une courte note sur les travaux effectués dans le secteur de l'Estey-Crebat, dans le quartier des Chartrons. Sur les quais, à un kilomètre de l'Entrepôt et à 2,4 kilomètres de la rue Rohan, dans une tranchée profonde creusée pour la réfection de l'égout, il signale un niveau coquillier³³. La note publiée ne s'intéresse qu'à la géologie du sous-sol bordelais et ne mentionne pas de vestiges archéologiques, mais le fait que, dans sa *Carte*, Daleau ait retenu le site parmi les stations préhistoriques de Bordeaux suggère qu'il avait peut-être obtenu des renseignements supplémentaires, Dumont étant linnéen comme lui.

Un autre site retenu par Daleau dans sa *Carte* est celui de la rue Carle-Vernet. En 1872, la compagnie des Chemins de Fer du Midi avait fait creuser un puits, à gauche de la voie ferrée et à 200 m environ en amont du pont de Brienne. A 4 m de profondeur, on rencontra un banc de gravier sableux à coquilles marines et rognons de silex noir de diverses grosseurs, et en dessous, une couche d'argile rouge à cailloux roulés, puis le substrat de calcaire à Astéries fut trouvé à 6 m de profondeur... mais point d'eau³⁴. Là encore, le texte ne parle pas de station préhistorique, et pourtant Daleau en mentionne une dans sa *Carte*. Avait-il obtenu des informations non publiées dans le bref compte-rendu d'Artigue ? Il connaissait en tout cas les deux frères Artigue, ses collègues à la Société linnéenne, dont le nom apparaît à plusieurs reprises dans ses carnets. Or, on ne peut guère accuser Daleau de légèreté dans ses travaux archéologiques.

Parallèlement, d'autres observateurs devaient collecter des vestiges provenant de ces mêmes sites : les découvertes, rapidement publiées, devaient susciter l'intérêt... et aussi la convoitise des amateurs. Dans les collections du musée d'Aquitaine subsistent quelques objets néolithiques marqués « Bordeaux » sans autre précision. Proviennent-ils de la « station » du Peugue, ou d'autres secteurs de la ville ? Rien ne permet de le savoir, aussi les traiterons-nous séparément avec d'autres trouvailles qui semblent isolées, sans doute parce qu'on ignore tout de leur contexte.

32. Etienne et coll., 1962, p. 49.

33. Dumont, 1870.

34. Artigue, 1872.

Des « bancs marins » dans le sous-sol de Bordeaux ?

On l'aura remarqué, dans les coupes relevées par Delfortrie dans la « cité palustre » et ses alentours, comme en divers autres points de la ville, revient régulièrement la mention d'un « banc marin » ou « lit marin ». Par ces termes, il désignait des niveaux riches en coquilles (d'huîtres en particulier), mais archéologiquement stériles. Partout, ils lui semblaient recouvrir les niveaux livrant des vestiges préhistoriques.

D'autres observations semblaient venir à l'appui de celles de Delfortrie. En avril 1868, un autre chantier s'ouvrait sur le port de Bordeaux, en face de l'Entrepôt du commerce (Entrepôt Lainé), quai Louis XVIII. Trois tranchées profondes furent creusées, à 40 mètres du fleuve, pour le soutènement du quai vertical. C'est encore l'ingénieur Dumont qui dirigeait les travaux, et Delfortrie put relever la coupe de ce « chantier de M. Dumont ». Sous un mètre de dépôts actuels, il observa une couche de sable lacustre, épaisse d'1,50 m, renfermant, entre autres, des coquilles d'*Unio*. Au-dessous, il note un « lit marin » de 2,20 m d'épaisseur, renfermant des coquilles et de « gros silex roulés de la craie » ; plus bas encore, il signale des graviers à coquilles d'huîtres et des « os travaillés de l'époque préhistorique, sciés et striés au silex »³⁵. Ces observations, renouvelées en plusieurs points de la ville, lui servirent à étayer ses théories sur les variations du niveau de la mer et « l'émersion récente des fonds marins ».

En 1872, cours d'Alsace-et-Lorraine, à gauche de la voie, face aux numéros 113 et 115, eurent lieu d'importants travaux de déblaiement et des tranchées de fondation furent creusées pour la construction d'une maison. Les travaux furent suivis, cette fois, par Henri Artigue qui a décrit la coupe des tranchées de fondation. Dans la tranchée la plus profonde, celle du mur de face, profonde de 4,45 m, poussée jusqu'au substrat géologique, le *terrarium* gallo-romain, épais de 2,20 m, n'était recouvert que d'un mètre de sol et sous-sol récent. Les silex ne sont apparus qu'à la base de ce *terrarium*. Ils manquaient absolument dans les niveaux sous-jacents, un mince lit de fin gravier mêlé de terre noire surmontant un dépôt d'argile rouge à cailloux roulés, le tout reposant sur le substrat de calcaire à astéries. A 2,20 m en arrière de cette première coupe, dans une autre tranchée de fondation, il put encore observer ces mêmes niveaux profonds, mais sur 0,95 m de hauteur seulement, parce qu'en ce point « on constate un relèvement du calcaire à astéries ». Dans cette seconde coupe, il reconnut deux couches : à la base, reposant sur le substrat calcaire, un dépôt argileux rougeâtre à graviers et cailloux roulés, et au-dessus, une couche argilo-sableuse renfermant des coquilles marines à sa partie supérieure, et des coquilles terrestres et d'eau douce à sa partie inférieure. La présence de coquilles d'eau douce dans le bas de

cette couche argilo-sableuse « indique assez clairement l'ancien lit du Peugue ». Quant au banc à coquilles marines observé à la partie supérieure, il est pour H. Artigue absolument le même que celui qu'il avait observé à l'Estey-Crebat, le même aussi que Delfortrie et Benoist avaient signalé rue des Trois-Conils, place Rohan et rue Rohan. Pour Artigue, « un dépôt d'une aussi grande étendue [...] n'est pas susceptible d'être attribué au fait de l'homme, et la cause doit être recherchée dans les grandes forces de la nature »³⁶.

Quelques années plus tard, Dulignon-Desgranges confirme encore les observations précédentes. Il signale « qu'il a trouvé dans les fouilles faites cours de l'Intendance, sous la maison portant le n° 19, le dépôt coquillier qui a déjà été observé sur un grand nombre de points de notre ville. La couche qu'il a observée est à trois mètres de profondeur ; elle paraît finir en coin, car, sur un point de la tranchée, elle a 0,45 m d'épaisseur et sous l'autre, opposé au premier, 0,10 m seulement. Elle a offert la particularité de présenter un certain nombre d'huîtres valvées, ce qui paraît n'avoir encore jamais été rencontré. Immédiatement au-dessus de cette couche, on a trouvé une monnaie romaine en argent et quelques jolis fragments de poterie samienne. Au-dessous, il existe une couche de sable graveleux de 0,10 m d'épaisseur, supérieur à une sorte de matière noire en décomposition, de 0,05 m, recouvrant une couche de gravier ; c'est du moins le renseignement qui lui a été fourni par les ouvriers »³⁷. Le fait que des coquilles d'huîtres aient été « valvées » signifiait pour lui qu'elles n'avaient pas été ouvertes, et n'étaient donc pas des rejets provenant de l'alimentation humaine.

De ces observations, faites en divers points de la ville par des observateurs différents, tous dignes de foi, et qui tous avaient rencontré des niveaux coquilliers, parfois interstratifiés avec des couches archéologiques, Delfortrie rapprochait d'autres indications relevées sur des coupes de terrain en aval de Bordeaux. Sur la rive gauche de la Gironde, depuis longtemps déjà, Jouannet avait signalé, de Castillon (en Médoc) jusqu'au Verdon, l'alternance de terres de marais et de lits de coquilles marines³⁸. De ces lits de coquilles, nous savons aujourd'hui qu'ils appartiennent au cordon de Richard, ancien cordon littoral de l'estuaire de la Gironde, dont la formation est située par les méthodes modernes de datation à l'extrême fin de l'âge du Bronze ou au Premier âge du Fer. Plus près de Bordeaux, à Bassens, O. Linder, ingénieur des mines, avait en 1871 relevé une coupe dans le fossé de fondation d'une

35. Delfortrie, 1869 a et c.

36. Artigue, 1871, p. XXX.

37. Dulignon-Desgranges, 1876.

38. Jouannet, 1837, p. 19.

maison, le long du chemin et à peu de distance du débarcadère de Montferland. D'après ses observations, deux niveaux renfermaient des silex taillés. A la base, des silex de la craie de diverses couleurs, surtout gris, « souvent brisés à la surface, et mélangés d'éclats de même matière dont quelques-uns ont évidemment subi la retouche de l'homme ». Au-dessus, une argile ocreuse, en lit très mince, puis du sable marin, sur 0,20 à 0,25 m d'épaisseur, dans lequel on trouvait encore quelques éclats de silex, des fragments d'os et de nombreuses coquilles, et, par dessus le tout, de la terre végétale recouverte de sable coquillier³⁹. C'est à ces observations de Linder que se réfère aussi Artigue à propos de la coupe des n° 113-115, cours d'Alsace-et-Lorraine.

La théorie de « l'émersion des fonds marins » selon Delfortrie : une interprétation contestée...

À partir de là, Delfortrie avait échafaudé une hypothèse hardie qui devait susciter d'assez vives discussions. Recoupant tous les renseignements dont il disposait, il en était venu à penser que tous les niveaux coquilliers surmontant des dépôts d'âge préhistorique dans les coupes du sous-sol de Bordeaux se seraient déposés simultanément. N'étant pas pour lui d'origine humaine, mais naturelle, ce dépôt de coquilles marines devait nécessairement trahir l'existence d'un épisode invasif, postérieur aux temps préhistoriques, et caractérisé par un haut niveau des eaux et une intensification des entrées océaniques dans la Gironde. Les effets de ce phénomène se seraient fait sentir, au moins, jusqu'à la hauteur des affluents bordelais de la rive gauche de la Garonne, le Peugue et la Devèze en particulier. Dans les tranchées profondes ouvertes dans le sous-sol de Bordeaux, il recherchait des arguments supplémentaires, tout en s'efforçant de jeter les bases d'une chronologie plus précise. A Bordeaux même, cette « catastrophe » aurait été, pour lui, postérieure à la « cité préhistorique qui est du premier âge de la pierre polie », et elle en aurait recouvert les vestiges⁴⁰. Sur la datation plus précise de cet événement, il ne semble pas s'être clairement prononcé, mais si l'on se réfère à ses relevés de coupes de la rue Rohan et des alentours, cet épisode de haut niveau aurait été antérieur au « terramare » gallo-romain.

Il serait trop facile de rejeter en bloc les observations de ces divers intervenants et de ne retenir, de l'interprétation proposée, qu'une vaine caricature. Tenter de la comprendre en la replaçant dans une perspective historique paraît plus intéressant.

A cette époque, dans notre région, s'opérait une prise de conscience beaucoup plus aiguë qu'auparavant des transformations rapides de l'environnement. Les décideurs bordelais se trouvaient confrontés à une évolution lourde de conséquences

économiques. Le port de Bordeaux s'envasait. Comme le notait Edouard Féret en 1878, les mouillages « ont subi à diverses époques et surtout depuis quelques années de grandes modifications, sans qu'on puisse bien expliquer la cause de ces changements. Ils présentent, depuis une vingtaine d'années, un état qui devient tous les jours plus gênant »⁴¹. La navigation dans la Gironde, entravée par l'accroissement des bancs de sable et de vase, devenait de plus en plus difficile. A la sortie de l'estuaire, les passes du nord se rétrécissaient : pour entrer en haute mer, du côté de la Coubre, la passe des Mateliers et celle de Saintonge n'étaient plus, comme naguère, praticables aux navires de fort tonnage. La comparaison des cartes hydrographiques de 1752 et 1842 montrait que la pointe de Grave, sous les assauts de l'Océan, avait été amputée de 1200 m. Sur le littoral girondin, le trait de côte reculait rapidement en plusieurs points, particulièrement dans le Bas-Médoc et à l'entrée du bassin d'Arcachon. L'avenir du port de Bordeaux devenait un problème grave, avec des enjeux économiques préoccupants. Pour tenter de conjurer ces périls, on entreprenait de grands travaux très coûteux – on dirait aujourd'hui pharaoniques – défenses de la pointe de Grave et du littoral au nord de Soulac, recreusement des passes de la Gironde, dragages dans l'estuaire, construction de quais verticaux et de docks à Bordeaux... avec des résultats qui ne seront pas toujours à la hauteur des investissements financiers, comme le prévoyait déjà Delfortrie⁴².

On s'efforçait en amont de comprendre le mécanisme de ces transformations. Quelques fixistes s'entêteront encore pendant des années à prétendre, comme Bertrand Saint-Jours, que « la mer n'empiète pas sur les côtes de Gascogne » et que la ligne de rivage n'a pas changé depuis dix mille ans⁴³. Mais d'autres avaient déjà pris la juste mesure de l'amplitude réelle du changement, et tentaient d'en prévoir les conséquences. Or cette prise de conscience plus aiguë et plus urgente des changements rapides de l'environnement, sur le littoral comme dans l'estuaire, coïncidait justement avec l'ouverture de tranchées profondes dans le sous-sol de Bordeaux. Pour la première fois sans doute dans cette ville, des géologues entreprenaient un suivi systématique des travaux, autant que le permettaient les moyens de l'époque et les impératifs des responsables de chantiers. De toutes leurs observations se dégagèrent deux constatations indiscutables. La première était l'épaisseur impressionnante des dépôts récents (récents à l'échelle des

39. Linder, 1871.

40. Delfortrie, 1868 *et sq.*

41. Féret, 1878, p. 102.

42. Delfortrie, 1872 a.

43. Saint-Jours, 1928.

temps géologiques, bien entendu), accumulés par endroits sur plus de sept mètres de haut. La seconde était la mise en évidence de la superposition de niveaux de circulation anciens, pavés ou simplement stabilisés par des apports de matériaux divers, mais tous établis plus bas que le niveau moyen actuel des eaux. Et la différence était loin d'être négligeable ! En 1876, relevant, dans la coupe d'un puits de sondage creusé derrière le chevet de l'église Saint-Pierre, une superposition de sols aménagés, Delfortrie remarquait : « à une époque indéterminée existait au lieu qui nous occupe, un pavage qui se trouve être aujourd'hui à 6,50 m au-dessous du sol actuel soit à 18 cm au-dessous de toutes les fouilles pratiquées dans le voisinage du fleuve, ou sur les bords des deux ruisseaux qui y débouchent et dans lesquels en face de la caserne des pompiers, une mosaïque en place était trouvée en 1867 à 3,50 m au-dessous du sol c'est-à-dire presque au niveau des hautes marées ; [...] comme il n'est pas supposable qu'à l'époque de leur édification ces constructions aient été établies au niveau où nous les retrouvons aujourd'hui, puisqu'aux moindres crues et aux grandes marées elles se fussent trouvées envahies par les eaux, on doit donc en conclure que le sol de la ville a subi un dénivellement considérable depuis l'époque romaine »⁴⁴.

Chercher dans le passé des repères pour tenter de prévoir l'évolution future est une démarche très moderne. De nos jours, les recherches sur l'environnement font couramment appel aux données archéologiques. Sur les questions devenues urgentes dans le cadre bordelais et girondin, l'archéologie était naturellement appelée à intervenir. Toutes les observations faites dans le sous-sol de Bordeaux pouvaient contribuer à l'établissement d'un chronomètre. Or, précisément à cette époque, la préhistoire, en s'appuyant sur la géo-stratigraphie, commençait de tracer son chemin entre les sciences naturelles et l'histoire. Dans le port de Rochefort, à l'occasion des travaux de creusement du bassin à flot n° 1, comme à l'écluse de Biard, l'ingénieur Polony adoptait la même démarche ; il en présentait les résultats en 1872, au congrès de Bordeaux de l'Association française pour l'avancement des sciences. Quelques années plus tard, à partir de 1878, mettant à profit les grands travaux de l'avant-port de Nantes et le creusement du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire, l'ingénieur de Kerviler établira son célèbre « chronomètre de Penhouët ». Pour les différents niveaux observés lors de l'excavation, ses calages chronologiques étaient fournis par les vestiges archéologiques, en particulier les objets de l'âge du Bronze, déjà assez bien calés dans le temps par la méthode du *cross-dating*. En Gironde, c'est aussi à cette époque que les effets destructeurs de l'érosion littorale révélaient l'existence d'occupations préhistoriques dans le nord du Médoc, de Soulac au Gurd ⁴⁵, comme à l'entrée du bassin d'Arcachon, à la pointe sud du Moulleau ⁴⁶, ou encore à Lanton et sur les plages d'Andernos et d'Arès. Ces dernières

trouvailles, en particulier, suggéraient à Delfortrie l'existence de sites préhistoriques recouverts par la mer, un fait contesté à l'époque, mais que confirmera, bien des années plus tard, la découverte par Jean Ferrier de la « station sous-marine » du Bétéy, à Andernos ⁴⁷.

Eugène Delfortrie est assurément l'un de ceux qui, à l'époque, avaient le mieux saisi le lien unissant ces divers phénomènes : l'important dénivelé constaté dans les fouilles de Bordeaux entre le niveau actuel des eaux et les niveaux de circulation aménagés dans les couches profondes du sous-sol, l'ensablement du port, l'encombrement du chenal de navigation de la Gironde, la fermeture des passes, le démantèlement de la pointe de Grave, et les effets de l'érosion littorale sur les côtes de l'Océan. Mais quelle pouvait en être la cause première ? Aujourd'hui on invoquerait sans doute, en première analyse, l'élévation relative du niveau de la mer, consécutive au réchauffement climatique du début de l'Holocène et à la fonte des glaces qu'il avait entraînée. Mais c'est seulement en 1921 que Ch. Depéret posera les bases de sa théorie de l'eustatisme et de l'isostasie, théorie d'ailleurs critiquée et révisée de nos jours ; mais, de fait, certains observateurs du XIXe siècle avaient déjà remarqué, sans en comprendre la raison, des discordances entre le niveau global des océans et le niveau local. Pour sa part, E. Delfortrie envisageait plutôt ce qu'on appellerait aujourd'hui un phénomène néotectonique de subsidence, c'est-à-dire un affaissement relatif, d'origine sismique, du niveau des terres émergées. Citant une étude de l'ingénieur W. Manès sur le port de Bordeaux, parue en 1869, il écrivait : « l'Océan a [...] gagné progressivement vers l'Est, et la péninsule [médocaine] s'est déplacée de l'Ouest à l'Est, *comme si elle se fût inclinée sur sa base* »⁴⁸. C'est donc par un affaissement et un basculement de la zone littorale de l'Aquitaine, et en particulier de la pointe de Grave, qu'il expliquait l'invasion de l'Océan vers l'intérieur des terres et, du même coup, la profondeur importante où furent rencontrés les premiers vestiges de l'occupation préhistorique de Bordeaux ⁴⁹. Des idées similaires étaient d'ailleurs avancées, à peu près à la même époque, à propos d'autres secteurs du littoral européen, et en particulier des côtes de Saintonge, zone d'une relative instabilité tectonique où de petites secousses sismiques ne sont pas rares. Cette instabilité affecte-t-elle aussi le littoral aquitain au sud de la pointe de Grave ? Delfortrie

44. Delfortrie, 1876.

45. Caudéran, 1869 et 1877 ; Sansas, 1875 ; Artigue, 1876 ; Dulignon-Desgranges, 1878.

46. Delfortrie, 1874.

47. Ferrier, 1935.

48. Delfortrie, 1872 a, p. 491.

49. Delfortrie, 1869 a ; 1871 ; 1872 a ; 1874 ; 1878.

le pensait. Ces idées firent l'objet de vifs débats à la Société linnéenne, où fut même constituée une « commission de l'affaissement ». L'opinion de Delfortrie, soutenue par Artigue, se trouva contestée sur certains points par Benoist ; d'autres, comme Dulignon-Desgranges, préférèrent s'abstenir de prendre parti.

Il ne nous appartient pas de déterminer ce qui, dans ces recherches anciennes, mérite encore d'être pris en considération. Qu'à Bordeaux la couche - ou les couches - à vestiges préhistoriques aient été plus ou moins perturbées selon les secteurs, on ne saurait s'en offusquer. Le cas est malheureusement fréquent en archéologie, et pas uniquement dans les fouilles urbaines, même si les fouilleurs bénéficient aujourd'hui de conditions moins défavorables que celles qu'affrontaient nos géo-archéologues pionniers du XIXe siècle. On peut se contenter du fait que, globalement, les vestiges préhistoriques qu'ils ont observés provenaient de niveaux profonds surmontant des dépôts archéologiquement stériles, ou se trouvaient même à la surface de ces dépôts. Que Delfortrie et quelques autres ne se soient pas demandé si, dans le sous-sol bordelais, tous les niveaux à coquilles marines, archéologiquement stériles, étaient bien synchrones, et s'ils avaient tous la même origine, on peut sans doute le leur reprocher. Que par endroits ils aient pris pour des « bancs marins » des lits de coquilles déversées, après consommation par l'homme, pour stabiliser des sols humides et boueux, cela paraît également fort possible. Du moins, à la différence de Gassies, Delfortrie ne voyait-il pas, dans des couches de galets de silex formant « pavages », des matières premières attendant leur transformation en haches polies ! Quant à l'hypothèse d'un affaissement récent des côtes de Gascogne, elle n'est généralement pas retenue dans les travaux des géologues et des géographes modernes. Certes, le cours actuel de la basse vallée de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde emprunte le tracé d'une faille dont les lèvres ont joué, la rive gauche se trouvant aujourd'hui nettement plus basse que la rive droite (la différence serait de l'ordre de 70 mètres). Mais beaucoup pensent que ce mouvement de bascule s'est produit anciennement, et qu'il n'a plus actuellement d'effet sensible, du moins à l'échelle des temps historiques.

En revanche, qu'il y ait eu au cours de l'Holocène des moments où les eaux salines ou saumâtres pénétraient plus largement qu'aujourd'hui dans un estuaire moins encombré,

et que Bordeaux ait eu également à subir des épisodes de hautes eaux, c'est ce que paraîtraient confirmer certaines études récentes. Il semblerait que, localement, des oscillations positives du niveau marin se soient produites postérieurement au Néolithique. C'est du moins ce que tendrait à établir, en particulier, une étude géo-archéologique portant sur cinq plates-formes portuaires de Bordeaux, implantées successivement, de l'Antiquité au Moyen Age. L'altimétrie absolue des deux plus anciennes « suggèrent qu'elles étaient submergées lors de coefficients de marée moyens (70), interdisant alors toute activité portuaire. Cela apparaît très improbable »⁵⁰. Ces observations font curieusement écho aux remarques, citées plus haut, qu'inspirait à Delfortrie la coupe d'un puits de sondage établi à l'arrière du chevet de l'église Saint-Pierre. Le modèle proposé par les auteurs précités ne retient pas l'hypothèse d'une subsidence (c'est-à-dire d'un affaissement local relatif du sol) mais suppose l'existence de fluctuations mineures du niveau marin relatif, d'origine climatique. Selon ces mêmes auteurs, ces fluctuations auraient pu être plus fortes à l'échelle régionale et locale qu'au niveau global.

Or, le « petit âge glaciaire » des temps historiques n'est pas le seul épisode climatique marquant de la période holocène. On a longtemps cru que, après la fin des temps glaciaires, le climat ne subissait plus que des fluctuations de faible amplitude, presque insensibles à l'échelle humaine. On sait désormais que cette impression de stabilité était illusoire. On ne peut exclure l'hypothèse que des fluctuations climatiques plus anciennes aient pu avoir, elles aussi, des conséquences importantes sur le niveau des eaux et, corrélativement, sur l'importance des atterrissements dans l'estuaire et la basse vallée de la Garonne. Le Néolithique comme les âges du Bronze et du Fer ont connu des alternances de sécheresse et de forte humidité, parfois rapides et même dramatiques, sans compter les accidents ponctuels, inondations ou hauts niveaux de tempêtes, et les phénomènes sismiques aux effets brutaux, susceptibles d'entraîner des conséquences à long terme. Il n'est pas impossible que l'on en décèle un jour la trace dans les enregistrements sédimentaires de l'estuaire et de la basse vallée de la Garonne, y compris dans le sous-sol même de Bordeaux.

50. Gé et coll., 2005, p. 2.

Scrupules scientifiques ou rivalités personnelles ? La fouille de contrôle de J.-B. Gassies dans le jardin de la Mairie

Par leur retentissement au plan local, les découvertes faites dans le sous-sol de la ville avaient-elles donné naissance à des idées fausses, ou tout au moins exagérées, sur l'ampleur de l'occupation préhistorique à Bordeaux ? C'est ce que semble insinuer un texte assez malveillant de Gassies : « les travaux [...] pour l'établissement du grand égout collecteur, dans les parties basses de Bordeaux, ont mis à découvert une grande quantité de matières tourbeuses, remplies d'ossements de mammifères dont la majeure partie porte des traces évidentes d'un travail humain. La plupart des personnes qui s'occupent de l'homme préhistorique en ont déduit qu'un immense marais devait recouvrir les vallées parcourues par le Peugue et la Devise, et que là devaient vivre, dans des retranchements, de nombreuses populations à l'état primitif ou sauvage [...]. La question d'une vaste cité palustre qui devait s'étendre de la Chartreuse à la Garonne, paraissait donc devoir s'affirmer »⁵¹.

Qui donc Gassies vise-t-il dans ce texte ? On l'a vu, Delfortrie assignait à sa « station palustre » les limites assez étroites d'une surface triangulaire de 200 m de côté. Par ailleurs, à l'époque, les « personnes qui s'occupent de l'homme préhistorique » n'étaient pas légion, à Bordeaux comme ailleurs, et nous n'avons pu retrouver aucun texte qui évoquerait « une vaste cité palustre » s'étendant « de la Chartreuse à la Garonne ». On aurait voulu discréditer, d'entrée, l'occupation préhistorique de Bordeaux qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Très rapidement, les découvertes de Delfortrie dans le centre de Bordeaux, et les interprétations qu'il proposait, avaient suscité des critiques. Sans oser contester directement la présence de vestiges préhistoriques dans les niveaux profonds, on discutait, pêle-mêle, de l'existence d'une couche archéologique non perturbée, de celle d'une véritable station palustre, et de la présence d'un dépôt marin censé les recouvrir. On suggérait déjà que les niveaux archéologiques étaient fortement remaniés et que les niveaux riches en coquilles d'huîtres et de moules n'étaient pas des « bancs marins », mais plutôt des déchets de l'alimentation humaine, vraisemblablement déversés pour stabiliser un sol boueux.

Ces contestations inspirèrent la mise en place d'une véritable fouille de contrôle. Sur proposition de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, une demande d'autorisation fut adressée à l'administration municipale. La fouille serait implantée hors de l'emprise des travaux de l'égout collecteur, mais à proximité immédiate, dans une partie du jardin de la Mairie. L'autorisation donnée, une commission fut nommée parmi les membres de la Société, et J.-B. Gassies,

futur conservateur du Musée préhistorique, aurait été prié de s'y joindre – du moins à ce qu'il dit – parce qu'il avait déjà exprimé « quelques doutes au sujet de la virginité des couches précédemment explorées, et de la possibilité d'un banc marin postérieur à la tourbe ». Les travaux commencèrent le 15 juillet 1868. Ayant pu disposer de son temps – comme il tient à le préciser – il se tint « jour par jour en présence des ouvriers, sur le lieu même de la fouille ». Il n'indique pas dans quel secteur du jardin était implantée cette fouille. La partie sud, la plus proche de la rue Rohan, aurait été la plus appropriée, d'autant qu'à cette époque, les deux ailes nord et sud, destinées à abriter le musée des Beaux-Arts, n'étaient pas encore construites. Le sol du jardin fut ouvert sur une longueur de 6,50 m et une largeur de 2 m, et l'excavation fut poussée jusqu'à 6,60 m de profondeur par rapport au sol actuel. Gassies déplore que cette surface ait été trop restreinte : « son exigüité même ne permettait pas aux ouvriers une suffisante liberté de mouvements, et, vu la profondeur atteinte, 6,50 m, c'est tout au plus s'ils avaient assez d'air pour suffire aux besoins de la respiration, souvent gênée par le dégagement des miasmes qui s'exhalaient des parois infiltrées d'eau corrompue. J'aurais vu avec plaisir se développer cette fouille à 2 ou 3 mètres plus en avant dans le jardin, où elle n'aurait gêné en rien la circulation, et où, certainement, il y aurait eu plus de chances de rencontrer ce que l'on avait intérêt à y découvrir »⁵².

Sous deux mètres de terres de remblai provenant de démolitions, il décrit une séquence de dépôts de terres noires contenant des os sciés, des poteries et des silex pugilaires (galets naturels, probablement rapportés pour drainer et stabiliser le sol), alternant avec des « débris de démolition, sables et cailloux », jusqu'à 4,10 m de profondeur. Au-dessous, sur 0,50 m d'épaisseur, une couche de tourbe renfermant des éléments végétaux, couche en partie « défoncée » vers l'ouest et mélangée aux débris de démolition de la couche sus-jacente. Plus bas, une terre noire sablonneuse riche en coquilles terrestres et lacustres, livrant pêle-mêle des vestiges gallo-romains, médiévaux, un poignard en fer du XVI^e siècle, des huîtres, des os, « véritable fond de marais », sur 0,50 m d'épaisseur. Le niveau immédiatement sous-jacent à la couche tourbeuse livrait en grande quantité des mollusques terrestres et d'eau douce dont Gassies donne la liste détaillée par espèces, et qui tous appartiennent à la faune malacologique actuelle de la Gironde. Au-dessous furent rencontrés un niveau de sable épais de 0,20 m, puis une terre sablonneuse blanchâtre, de 0,40 m de puissance, renfermant aussi des cailloux, des poteries, des coquilles d'huîtres, des os et du bois travaillé. Plus bas encore, sur 0,80

51. Gassies, 1872.

52. Gassies, 1872, p. 728-730.

m de hauteur, la fouille reconnut une couche de terre noire, très boueuse, renfermant des cailloux et des cendres, des coquilles d'huîtres et d'escargots, avec des os et des poteries diverses. Enfin, tout au fond, un niveau de terre grisâtre, épais de 0,10 m, renfermant encore des coquilles d'huîtres et de petits cailloux roulés, reposait sur l'argile plastique verte du substrat. Il ne fut pas trouvé de silex travaillés⁵³.

A en croire Gassies, les résultats de sa fouille de contrôle contredisaient en tout point les observations de Delfortrie : « pas de vestiges de pilotis » [mais Delfortrie l'avait déjà souligné], « ni de dépôt marin [...], les amas de moules, peignes, huîtres, etc., etc., toutes espèces comestibles, indiquent suffisamment le but de leur agglomération comme débris de repas ». Il s'ensuit « que le dépôt marin ne saurait exister là où il a été signalé, et qu'il est facile d'assigner aux parties basses de Bordeaux une époque préhistorique pendant laquelle les Aborigènes vivaient en partie sur les plateaux et dans le vaste marais qui devait envelopper tout le parcours du Peugue et de la Deise, et où devait être placé l'Emporium cité par Strabon »⁵⁴.

Pierre Sansas, qui assistait à cette communication de Gassies, fit remarquer que le milieu de la ville de Bordeaux se trouve au fond d'une vallée, que le sol romain est à trois mètres au-dessous, et que déjà, à cette époque, le sol était couvert d'eau à chaque marée. « Cela confirme les dires des anciens, qui savaient que Bordeaux a été placé sur un marais. Les preuves de l'existence d'un âge de pierre sont nombreuses. [...] La tourbe y est de formation récente »⁵⁵. Et à sa suite, A. de Chasteigner⁵⁶ déclarait : « il y a exhaussement constant des embouchures des fleuves. L'exhaussement de notre région a été fort lent, il a été plus sensible le long même du lit de la Garonne que dans les vallées des rivières qui viennent y aboutir. »

Finalement, les résultats de la fouille de contrôle de Gassies ne mettaient pas un point final aux controverses et aux malentendus. Ces résultats avaient été décevants et l'argumentation de l'auteur n'était pas très solide. Le fait que, dans sa fouille, il n'ait pas observé le « lit marin » cher à Delfortrie ne prouvait rien, puisqu'il n'avait pas non plus rencontré le niveau à vestiges préhistoriques. Et le fait que les coquillages qu'il avait recueillis lui aient paru être des restes de repas ne prouvait rien non plus, puisqu'ils étaient associés à des vestiges d'âges variés, dans un milieu de toute évidence remanié à une époque récente.

Les conclusions, citées plus haut, du bref compte-rendu de cette fouille de contrôle reflètent d'ailleurs un certain embarras et même, sur la question des pilotis, une évidente mauvaise foi. Le fait que Gassies ait accepté – si même il ne l'a pas sollicité – d'entreprendre une fouille ouvertement destinée à contrôler (et de préférence à contredire) les résultats obtenus par ses collègues linnéens, et futurs collègues de la Société

archéologique, en dit long à lui tout seul. Sur les mobiles profonds de son attitude, il est permis de s'interroger. Peut-être n'est-elle pas sans rapport avec sa candidature au poste de conservateur du Musée préhistorique de Bordeaux. Rappelons que la création de ce musée fut décidée par la municipalité au printemps de 1871, que la lettre de candidature de J.-B. Gassies est datée du 14 février de la même année, et que le musée devait être ouvert l'année suivante, en 1872. Voulait-il apparaître comme le seul vrai préhistorien de Bordeaux, et craignait-il que d'autres ne briguent ce même poste ? Certes, il était un « républicain éprouvé, qui avait été frappé au coup d'Etat et avait vaillamment lutté contre l'Empire », comme le rappellera sa notice nécrologique dans la Chronique régionale du *Journal d'Histoire Naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*⁵⁷. Cela devait lui valoir, entre autres, la sympathie et l'appui de Pierre Sansas. Mais son dossier scientifique – comme on dirait aujourd'hui – pouvait paraître assez mince en matière de préhistoire. Cet autodidacte s'était illustré par quelques publications de conchyliologie, régionale ou exotique (en particulier sur les coquillages de la Nouvelle-Calédonie) ; il s'était occupé aussi de l'aquarium de l'une des Expositions universelles de Paris. Mais sa contribution personnelle à la recherche en préhistoire, régionale ou générale, pouvait sembler assez faible, et d'ailleurs il publiera fort peu dans ce domaine.

Or la position, pour le moins ambiguë, qu'il avait prise dans l'affaire de la station palustre de Bordeaux pourrait bien s'être rapidement retournée contre lui. Une violente polémique s'éleva lorsqu'il fit acheter par la ville, en 1874, pour 5 070 francs-or, les pierres du « cromlech » de Lervaut à Gaillan-en-Médoc et, après quelques péripéties, les fit replanter à Bordeaux, où l'on peut voir aujourd'hui le monument reconstitué au Jardin public⁵⁸. Les adversaires de Gassies contestèrent – à juste titre – l'attribution de ce monument aux temps préhistoriques et, accessoirement, la fidélité de la reconstitution proposée par rapport au plan primitif. Les cautions scientifiques qu'il essaya de s'assurer, à Paris et ailleurs, se dérobèrent. A Bordeaux, les comptes-rendus de séances publiés dans les bulletins de la Société archéologique ne donnent qu'un écho très édulcoré du débat qui, selon E. Augéy, « atteignit un haut degré d'animosité »⁵⁹, en particulier lors des séances de mai et juin 1875. L'âpreté du débat pourrait bien avoir été la sanction

53. Gassies, *loc. cit.*, p. 730-733.

54. Gassies, 1872, p. 731.

55. Sansas, 1872, p. 733.

56. *Ibid.*

57. 2^e année, 1883, p. 67.

58. L'ensemble porte le n° 9227 dans l'inventaire du musée d'Armes.

59. Augéy, 1906.

de l'attitude négative adoptée par Gassies vis-à-vis de la station palustre de Bordeaux qui pourtant, elle, était bien authentiquement préhistorique.

Un regrettable malentendu

Dans sa thèse sur *La Préhistoire en Gironde*, officiellement datée de 1938 mais parue en 1940 (l'édition fut antidatée en raison des circonstances), Jean Ferrier considère que « la cité palustre de Bordeaux étudiée par Delfortrie dès 1867 [...] présente tous les caractères d'une étude très sérieuse »⁶⁰. Fort curieusement, les historiens de Bordeaux n'ont pas adopté le même point de vue. Ils ont ignoré, méconnu, ou même rejeté les observations faites lors des travaux anciens. Camille Jullian les passe pratiquement sous silence, jugeant « périlleux de s'aventurer sur un terrain aussi peu assuré ». Quant au *Bordeaux antique* de Robert Etienne, il conteste la validité des informations recueillies autour des années 1867, jette la suspicion sur les relevés de coupe et critique les interprétations proposées. « La couche prétendument néolithique » serait une vue de l'esprit. La « station palafittique » qu'avaient cru voir les vieux auteurs relèverait d'une interprétation abusive « à une époque où l'on croyait que l'homme néolithique s'installait partout dans des palafittes »⁶¹. Faut-il rappeler, une fois encore, que Delfortrie et Benoist n'ont jamais employé le terme *palafitte* au sujet de Bordeaux, et qu'ils ont même explicitement, à plusieurs reprises, rejeté l'idée que leur « station palustre » puisse y être assimilée ? Aurait-on accordé plus de créance aux attaques de J.-B. Gassies ?

L'un des arguments avancés est le caractère répulsif qu'auraient eu les marais, pour les hommes du Néolithique comme pour leurs successeurs gallo-romains. Il est bien établi aujourd'hui que les marais, et plus généralement tous les milieux humides ou semi-humides, ont au contraire exercé une incontestable attraction sur les communautés préhistoriques et protohistoriques, celles du Mésolithique et du Néolithique comme celles de l'âge du Bronze, comme l'attestent, en particulier, les découvertes archéologiques de ces vingt dernières années dans le nord du Médoc. La richesse écologique de ces milieux, plus peut-être que leur valeur défensive, devait attirer les communautés pré- et protohistoriques. Cela ne signifie pas que les hommes aient forcément choisi de vivre les pieds dans l'eau et dans la boue ; il leur était facile de s'installer au voisinage immédiat, mais sur la terre ferme, sur ces sols de sables et de graves des pentes bien égouttées qu'offrait le site de Bordeaux, dans le cœur ancien de la ville. De toutes façons, au Néolithique, le paysage environnant ne saurait ressembler à l'image qu'en donnera, des millénaires plus tard, le texte souvent cité de Strabon : « les collines émergeaient des marais, comme les îles de la mer », et encore moins, sans doute, au

Bordeaux médiéval cerné de vastes étendues marécageuses. Le niveau général des eaux étant bien plus bas, les esteyes, plus profondément encaissés dans leurs vallées, coulaient aussi plus librement, et les occupants préhistoriques devaient moins souffrir des « émanations paludéennes » que les Bordelais du début du XIXe siècle...

Un autre argument invoqué par les historiens du *Bordeaux antique* est ce « désert humain autour de la basse vallée de la Garonne » dont ils imaginent l'existence aux temps préhistoriques, désert qui aurait persisté à l'âge du Bronze⁶². « Quelque événement géographique rend encore pour des siècles malaisée l'implantation des hommes »⁶³. Seul le remblaiement des zones palustres, qui « n'a commencé [...] qu'à l'âge du bronze » aurait fini, selon eux, par autoriser l'occupation humaine du site de Bordeaux. « C'est bien à la fin de l'âge du bronze que la Garonne a baissé de niveau et que toute sa vallée et son estuaire ont commencé à s'égoutter ; ce n'est donc qu'à ce moment que le problème d'un établissement sur le site du futur Burdigala a pu se poser »⁶⁴. La même opinion s'exprime encore, sans grand changement, dans un ouvrage plus récent. « Même si à certaines de nos affirmations anciennes il faut apporter quelques atténuations et prendre en compte divers témoins du passé humain de notre cité, on peut maintenir que Bordeaux est restée longtemps à l'écart de l'histoire. Aucune des révolutions capitales pour l'humanité – le Néolithique, l'âge des métaux – n'a vu les hommes particulièrement retenus par la situation ou le site offerts par la nature ». Il faudrait donc attendre « la venue tardive sur les rives de la Garonne de la tribu gauloise des Bituriges – et ce, vers le IIIe siècle avant J.-C. »⁶⁵.

On peut s'interroger d'abord sur cette baisse de niveau de la Garonne qui, seule, aurait pu faire que des communautés humaines envisagent de s'établir sur le site de Bordeaux, une baisse qui, pour les auteurs précités, se serait amorcée à l'âge du Bronze, et n'aurait été effective que vers sa fin. Nous ignorons sur quels arguments géologiques et stratigraphiques s'appuie cette hypothèse. En tout cas, les données archéologiques ne confirment nullement l'existence d'un « désert humain » dans la basse vallée de la Garonne et ses abords. Cette affirmation ne repose que sur les lacunes de l'information. En réalité, les témoins d'une occupation humaine ancienne ne sont pas rares dans cette basse vallée. Bien avant le Bronze final, des sites de

60. Ferrier, 1938, p. 211-214.

61. Etienne, 1962, p. 48-49.

62. Etienne et coll., 1962 p. 38.

63. *Ibid.*, p. 54-55.

64. *Loc. cit.*, p. 37-38.

65. Etienne et coll., 1980, p. 14 de la réédition de 1990.

berge étaient implantés sur les rives du fleuve et le long de sa vallée, en amont et en aval de la ville. En outre, les dragages en Garonne, entre La Réole et Bordeaux, ont livré non seulement des objets de bronze, mais encore des bois de cerf travaillés, des haches polies, instruments perforés et poignards de silex néolithiques. Que serait-ce si, en des temps plus proches de nous, cette riche source d'information était demeurée normalement accessible ? Mais ce ne fut pas le cas ; on déplore au contraire l'absence à peu près totale d'informations sur les trouvailles en Garonne à partir des années 1960. Force est de reconnaître que, de ces dommages irréparables au patrimoine régional, l'une des causes majeures fut la rigueur des contrôles policiers infligés aux entreprises de dragage et à leur personnel, suite à la découverte des monnaies romaines de la Garonne à Quinsac. Nous tenons d'un témoin direct que, pour éviter les ennuis, une série d'objets, dont plusieurs épées en bronze, furent alors rejetés dans le fleuve près de Bordeaux. Et nul ne saura jamais le compte de tous les autres, que la crainte de poursuites a fait disparaître dans des circuits parallèles. Il est pourtant d'autres villes où les découvertes archéologiques en dragages ont pu être scientifiquement exploitées dans des conditions satisfaisantes, et avec des résultats saisissants ; à cet égard l'exemple de Chalon-sur-Saône fait amèrement regretter le *black-out* qui a si lourdement pesé, et pèse encore, sur cet élément capital du patrimoine archéologique régional.

Un dolmen et un menhir à Bordeaux ?

Curieusement, en revanche, les auteurs du *Bordeaux antique*, moins méfiants sur ce point, ont accordé créance à deux mégalithes supposés, « le dolmen de Bordeaux et le menhir de Saint-Michel ».

C'est Pierre Sansas qui, le premier, a avancé que le toponyme ancien du tertre naturel où s'élève aujourd'hui la basilique Saint-Michel, *Puch-Haduy* ou *Puch-Hadey* (qu'il traduisait par « montagne des *hades* ou fées ») trahirait la présence d'un dolmen détruit⁶⁶. Camille de Mensignac a suivi Sansas sur ce point⁶⁷ et, un peu plus tard, l'*Inventaire des monuments mégalithiques de la France* (1880) porte un dolmen à Bordeaux. G. Loirette (1933-34) a repris cette hypothèse, mais il la tient pour douteuse. Force est de reconnaître qu'elle est bien fragile, reposant sur la seule interprétation d'un toponyme. Les fées, fades, demoiselles... patronnent en France de nombreux sites - grottes, rochers, fontaines ou vallons - qui n'ont jamais abrité de mégalithes. Les suggestions de la toponymie peuvent s'avérer trompeuses. Par ailleurs, il n'est pas exact, on le sait aujourd'hui, que « les dolmens étaient généralement placés sur le sommet de tertres naturels ou factices », comme le croyait Pierre Sansas.

Encore moins solide, si c'est possible, nous semble l'hypothèse de l'abbé Labrie, pour qui la « porte du Caillou » (Porte Cailhau) tiendrait son nom d'un menhir disparu⁶⁸. D'autres assurent, avec plus de vraisemblance, que le quai (et la porte) furent appelés « *daü Cailhaü* », parce qu'à Bordeaux ce quai aurait été, le premier, pavé en cailloux de rivière. Dans la fièvre toponymique, pourquoi ne pas invoquer aussi la place Maucaillou ? En revanche, d'authentiques mégalithes ont existé, ou existent encore, dans la banlieue bordelaise, à Mérignac et à Villenave-d'Ornon.

Les témoins isolés d'une présence néolithique à Bordeaux

Longtemps avant le XIXe siècle, des travaux avaient touché les niveaux profonds du sous-sol de Bordeaux. Dès l'âge du Fer sans doute, dans l'Antiquité sûrement, et encore par la suite, des objets de pierre taillée ou polie avaient été ramenés au jour. Inévitablement, quelques-uns ont dû attirer l'attention et être conservés, soit comme *curiosa*, soit pour les vertus magiques et prophylactiques qu'on leur prêtait. Des auteurs antiques comme Lucrèce se sont fait l'écho de ces croyances et l'on en retrouve encore la trace dans certaines pratiques superstitieuses et magiques de nos campagnes. Une valeur particulière était accordée aux haches polies, « céraunies » censées protéger de la foudre ou posséder des propriétés curatives contre certains maux comme les migraines ou les douleurs de l'accouchement. En Gironde, comme le rapporte Alexis de Chasteignier, on croyait aussi que les flèches à pédoncule et ailerons en silex étaient formées dans le sol par la foudre, et remontaient ensuite par leurs propres moyens, pour reparaître à la surface au bout de neuf ans. On leur attribuait les mêmes vertus magiques qu'aux haches polies. Il n'est donc pas surprenant qu'à Bordeaux comme aux environs, des objets préhistoriques se soient rencontrés dans des niveaux d'âge historique, ni que, parmi ces trouvailles, les haches polies entières occupent une place prééminente. Il est clair que l'on a ici affaire à une *sélection*, et non à un échantillon représentatif.

Plus près de nous, alors que les croyances et pratiques superstitieuses ont beaucoup perdu de leur emprise, la sélection a continué de jouer dans le même sens : l'essentiel des trouvailles néolithiques signalées dans notre ville se compose de haches polies. La raison probable de ce choix ? Ces objets sont, pour les terrassiers, les plus faciles à reconnaître et, pour

66. Sansas, 1863 et 1876, p. 81-82.

67. 1876, p. 157.

68. Labrie, 1907.

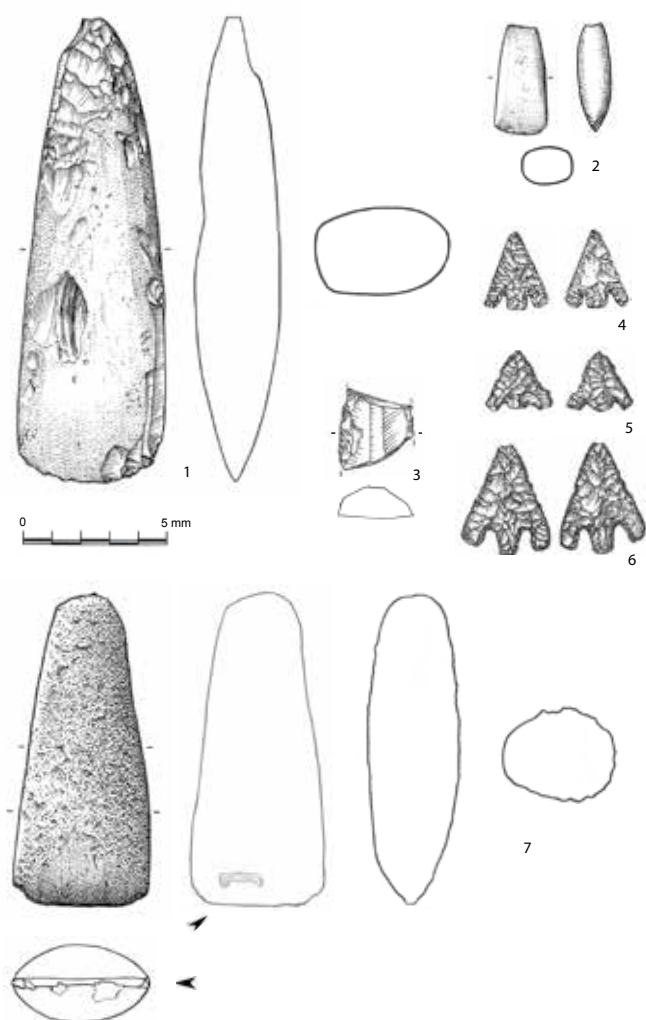


Fig. 12. - Bordeaux.

- 1 : place de la République, hache en silex poli, Musée d'Aquitaine,
 2 : Bordeaux, petite hache polie en roche verte, Musée d'Aquitaine,
 3 : Grand Hôtel de Bordeaux, fragment de poignard en silex du Grand-Pressigny,
 4 : Cité judiciaire, flèche à ailerons et pédoncule en silex,
 5 et 6 : Grand Hôtel de Bordeaux, flèches à ailerons et pédoncule en silex,
 7 : « construction du chemin de fer ».
 Ancienne collection Dulignon-Desgranges, Musée d'Aquitaine. Hache polie en roche noirâtre.
 1 a : en grisé, la trace dorée, désignée par la flèche ;
 1 b : la flèche désigne le tranchant tronqué.

les collectionneurs, les plus attractifs. D'ailleurs, pratiquement toutes ces haches sont entières ou presque, et souvent remarquables par leurs dimensions ou la nature des roches employées. Les silex travaillés n'ont visiblement pas bénéficié de la même attention, hormis quelques grandes lames ou poignards. L'outillage en os a été négligé, sauf dans la « cité palustre » ; d'ailleurs il ne pouvait se conserver partout. Enfin, la céramique n'a pratiquement jamais été recueillie.

Pour l'essentiel, nous nous en tiendrons ici aux témoins archéologiques au sens le plus étroit, c'est-à-dire à l'inventaire des trouvailles matérielles dont l'âge préhistorique ne peut être mis en doute. Par la force des choses, une telle approche est évidemment réductrice. Bien sûr, il n'est pas exclu que certains objets remarquables aient pu être apportés de l'extérieur comme amulettes ou objets de curiosité, et que d'autres aient été accidentellement transportés avec des remblais. Mais cela ne peut concerner qu'une faible partie des trouvailles. Nous avons pleinement conscience qu'une étude reposant sur des objets presque tous privés de contexte ne peut être pleinement satisfaisante. On s'en consolera en songeant qu'après les remaniements inévitables en milieu urbain, bon nombre d'entre eux devaient être déjà sortis de leur contexte originel, et depuis longtemps peut-être, lorsqu'ils ont été mis au jour. Qu'ils puissent avoir été rencontrés au contact de vestiges gallo-romains, médiévaux, ou modernes, ne les prive pas de leur qualité de témoins. Par chance, certains sont assez parlants par eux-mêmes, et assez précisément datables. Pour d'autres, les stigmates d'un long usage, de reprises et réutilisations au cours du temps, donneront des exemples saisissants de « la vie étrange des objets », selon la belle expression de Maurice Rheims. De toutes façons, ils constituent des données factuelles qu'on ne peut écarter. Certaines découvertes ont eu lieu dans le cœur de ville. D'autres se trouvent dispersées dans des quartiers plus éloignés. Leur seule présence, comme leur large répartition dans l'espace urbain actuel de Bordeaux, attestent de la réalité, trop souvent méconnue ou minimisée, d'une occupation humaine de ce territoire au cours de la Préhistoire récente.

BORDEAUX, angle du cours d'Alsace-et-Lorraine et de la rue de Cheverus. Disparue. En 1886 fut signalée la découverte d'une hache polie, recueillie à quatre mètres de profondeur lors des travaux de construction de la Maison-Modèle⁶⁹. Vu le lieu de découverte - la vallée du Peugue - et la profondeur à laquelle elle fut rencontrée, il n'est pas douteux que cette hache polie provenait des dépôts profonds entrevus par Artigue non loin de là, au niveau des n° 113-115 de cette même voie, et qui livraient des silex taillés.

69. Gross-Droz, 1886, a et b.

BORDEAUX, place de la République. Musée d'Aquitaine, n° 79.32 (fig. 12, 1). En 1979, lors de fouilles de sauvetage, une hache polie a été mise au jour dans un niveau de graviers, à la base d'un puits gallo-romain du Haut-Empire, le puits S 13. Elle est faite d'un silex clair (probablement du silex bergeraois), à patine blanchâtre. Le polissage n'a pas totalement fait disparaître les traces de taille. Le sommet ogival est aminci par une série d'enlèvements lamellaires. On note une légère asymétrie, de face et de profil, et les flancs ne forment pas de véritables méplats latéraux. Des traces de chocs sont visibles sous la forme d'un enlèvement lamellaire partant du sommet, et d'autres enlèvements à partir de l'un des angles du tranchant.

Longueur : 165 mm, largeur : au milieu : 44,6, largeur max. : 51,1, largeur actuelle du tranchant : (47), épaisseur au milieu : 29, épaisseur max. : 30.

Le compte-rendu de fouille paru dans *Gallia* ⁷⁰ ne mentionne pas cette découverte. Sa position, à plusieurs mètres de profondeur, à la base d'un puits, doit-elle la faire considérer comme un dépôt rituel gallo-romain, comme nous l'a suggéré Anne Ziéglé, qui a eu l'amabilité d'attirer notre attention sur cette hache ? Ou bien se trouvait-elle en position primaire dans ce niveau profond de graviers, sans rapport direct avec le puits gallo-romain ? Faute d'informations suffisantes, nous laisserons la question ouverte.

BORDEAUX, place Saint-Christoly. Disparue. Dans des remblais provenant de la place Saint-Christoly fut recueillie, « parmi des poteries du XIII^e au XVIII^e siècle », une hache polie néolithique en roche noirâtre, au tranchant intact ⁷¹. Les deux tiers de sa surface étaient rugueux, mais elle présentait une plage usée de 50 mm de long sur 12 de large. Pour P. Forestier, cette usure suggérait que cette hache avait dû être insérée dans une marche au seuil d'une habitation détruite, pour la protéger de la foudre.

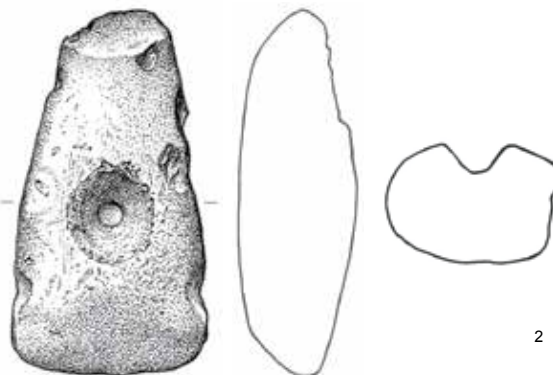
Longueur : 113 mm, largeur au milieu : 42, épaisseur : 24, poids : 280 g.

Si les suppositions de Forestier sont exactes, nous aurions ici un exemple de emploi d'une hache polie comme protection magique contre la foudre. En pareil cas, bien entendu, le lieu de trouvaille ne saurait préjuger de celui du dépôt primaire. Il n'empêche qu'à Saint-Christoly, au voisinage de la Devèze, la présence de vestiges néolithiques *in situ* n'aurait rien de surprenant.

BORDEAUX, rue de Grassi. Musée d'Aquitaine, D 98-3, dépôt de la Société Archéologique de Bordeaux, ancienne collection Armand Combes (fig. 13). Hache polie en silex portant une inscription à l'encre presque effacée : « 24. Bx Gironde, rue de Grassi, M. Combes ». Cette hache avait été



1



2

Fig. 13. - Bordeaux, rue de Grassi. Hache en silex poli.
Ancienne collection Combes, dépôt de la
Société Archéologique de Bordeaux au musée d'Aquitaine.

1 : texte et dessin inédits de F. Daleau ;

2 : la hache

(dessin J. Roussot-Larroque).

vue par Daleau qui en avait pris un croquis. Par lui, nous savons qu'elle avait été recueillie par Armand Combes en 1880 « dans des substructions de l'époque gallo-romaine » lors des « fouilles faites pour construire l'hôtel de M. Petit, rue de Grassi à Bordeaux » ⁷².

70. 39, 1981, 2, p. 474-476.

71. Forestier, 1934 a.

72. Daleau, *Excursions*, t. II, p. 83, fig. 4 ; *Catalogue*, t. III, p. 22.

Cette hache polie, en silex à patine noirâtre, présente à sa surface des concrétions calcaires terreuses de couleur brune. Elle a subi l'action du feu, bien visible sous la forme d'éclats thermiques affectant surtout l'une de ses faces. Mais son intérêt principal réside sans doute dans des stigmates d'aménagements postérieurs à sa destination première : au sommet, un méplat oblique repoli, légèrement convexe ; sur les flancs, au-dessus du tranchant, deux encoches repolies, avec de fines traces d'abrasion perpendiculaires au grand axe de la pièce. Le tranchant a été modifié lui aussi : son fil est remplacé par une surface arrondie et plongeante. Ces aménagements secondaires se distinguent du reste de la hache par un poli plus brillant. Autre modification : l'une des faces porte, bien centrée en son milieu, une large cupule excavée de section tronconique, à fond plat. La technique de forage employée, l'abrasion rotative, se trahit par des stries caractéristiques, en spirale serrée. L'usage d'un foret métallique paraît probable.

Longueur : 91,2 mm, largeur au sommet actuel : (25), au milieu : 42, largeur maximum actuelle : (47), épaisseur max. : 30. Perforation : diamètre maximum : 18, minimum : 6,8, profondeur : 8,2.

À quelle époque la hache a-t-elle subi ces transformations, et à quelles fins ? Il est assez difficile de le déterminer avec certitude. On sait que des haches néolithiques ont été réutilisées par des artisans antiques. Assez souvent, ils en ont fait des brunissoirs et des estèques, en général caractérisés par des pols secondaires très brillants. Georges Chenet, parmi d'autres, note : « des mêmes ateliers gallo-romains [d'Argonne], j'ai [...] plusieurs haches, retouchées parfois pour servir de lissoirs et dont certaines présentent par suite de long usage, frottement sur argile à très fines particules siliceuses, un poli absolument extraordinaire que son lustre permet de différencier de suite du poli néolithique »⁷³. On connaît aussi des haches polies pourvues de cupules par percussion, généralement centrées sur l'un des plats⁷⁴, et l'on signale parfois l'association, sur une même hache polie, d'une cupule circulaire centrée et d'un tranchant « repoli à plat »⁷⁵. C'est encore G. Chenet qui, dans les officines de potiers gallo-romains d'Argonne, a décrit de simples galets pourvus de « cupules, parfois par abrasion rotative, dues au frottement répété d'un pivot d'axe métallique animé d'une grande vitesse de rotation ; ici nous avons bien la crapaudine d'un axe de tour de potier »⁷⁶. La hache polie néolithique de la rue de Grassi aurait-elle connu, elle aussi, une seconde vie dans une officine gallo-romaine ?

BORDEAUX, place Saint-Pierre. Disparue. Dans son cahier d'*Excursions*, t. III, avril 1881-septembre 1882, à la page 51, Daleau donne le dessin d'une « petite hache polie en quartzite d'un gris bleu » trouvée « à huit ou dix mètres de profondeur dans les fouilles que l'on pratique actuellement à l'angle sud-

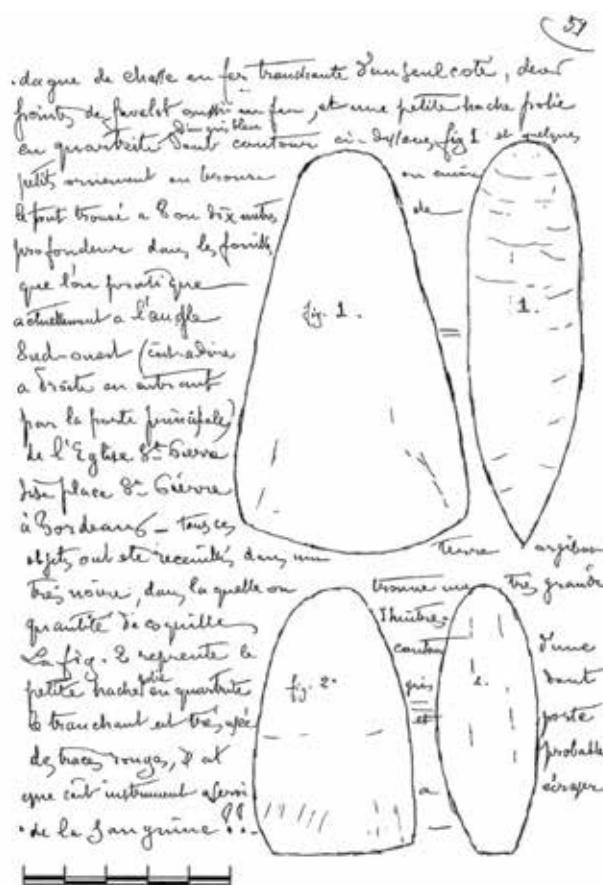


Fig. 14. - Bordeaux, place Saint-Pierre. Ancienne collection Noguey.

Hache polie en « quartzite » trouvée à huit ou dix mètres de profondeur à l'angle sud-ouest de l'église.

Dessin et texte inédits de F. Daleau.

ouest (c'est-à-dire à droite en entrant par la porte principale) de l'église St-Pierre sise place St-Pierre à Bordeaux ». De là provenait aussi « une dague de chasse en fer tranchante d'un seul côté, deux pointes de javelot aussi en fer » et quelques « petits ornements en bronze ou cuivre ». « Tous ces objets ont été recueillis dans une terre argileuse très noire, dans laquelle on trouve une très grande quantité de coquilles d'huîtres ». Daleau avait pu examiner ces objets à Bordeaux dans la collection de son ami Noguey, autre linnéen. On sait que des travaux avaient été repris, vers 1879, du côté sud de l'église Saint-Pierre, et que des affouillements dans le sol même de cette église avaient donné, en 1880, des objets en bronze et en fer. Ces travaux

73. Chenet, 1928.

74. Octobon, 1927.

75. Marsille, 1928.

76. Chenet, *loc. cit.*, p. 421-422 ; fig. C ;

avaient été principalement suivis par Camille de Mensignac et Armand Combes, mais la découverte de cette hache polie ne semble pas avoir été signalée. Comment ces objets se trouvaient-ils en possession de Noguey ? Les tenait-il directement des ouvriers du chantier ? Daleau ne le précise pas.

La hache polie (fig. 14) était assez courte, avec un sommet arrondi, des côtés divergents et un tranchant relativement large, mais peu arqué ; ses flancs étaient arrondis, sans méplats. D'après le dessin, elle devait mesurer un peu moins de dix centimètres de long pour 5,5 de large et 2,7 d'épaisseur. Nous savons par expérience, ayant pu comparer plusieurs dessins de Daleau aux objets réels représentés, que ces mesures sont approximatives : il ne semble pas avoir utilisé de pied à coulisse et devait se contenter de prendre au crayon le contour des objets. Mais on lui doit déjà beaucoup de gratitude de l'avoir fait.

De la même collection Noguey, sur la même page de son cahier, François Daleau a dessiné une hache polie plus petite, « en quartzite gris », dont il ne précise malheureusement pas si elle provenait, elle aussi, de Saint-Pierre. Son principal intérêt était le méplat poli remplaçant le tranchant, un trait que nous retrouverons sur une autre hache issue du sous-sol bordelais.

BORDEAUX, derrière l'église Sainte-Eulalie. Disparue. « M. le Dr. W. Dubreuilh présente une hache en silex poli, ramassée par lui-même derrière l'église Sainte-Eulalie, où il est probable qu'elle a été apportée avec du gravier provenant de Pessac »⁷⁷.

BORDEAUX, Cité judiciaire. Lors des fouilles préventives de 1996, avant la construction de la Cité judiciaire sur le site du fort du Hâ, a été recueillie une très jolie flèche perçante à pédoncule et ailerons, en silex, que nous a aimablement communiquée Christophe Sireix (fig. 12, 4).

Longueur : 20,7 mm, largeur max. : 23.

Cette flèche d'excellente facture, en silex blond, présente de fines retouches envahissantes sur les deux faces. Le limbe triangulaire, comme la coupe au carré des ailerons et du pédoncule, sont caractéristiques du Néolithique final (seconde moitié du III^e millénaire avant J.-C.). Le plus souvent, ce type de projectile est lié au complexe culturel campaniforme, dont la présence en Gironde est attestée non loin de Bordeaux, à Martillac par exemple, ainsi qu'en Médoc et dans la basse vallée de la Leyre. Que signifie la présence de cette flèche dans des dépôts gallo-romains ? S'y trouvait-elle simplement par accident, des creusements l'ayant arrachée à des niveaux plus anciens ? Avait-elle été remarquée et conservée comme objet de curiosité ou amulette ? Le fait ne serait pas exceptionnel. Ainsi par exemple, dans la nécropole du Premier âge du Fer de Mios (Gironde), une flèche semblable avait été déposée dans une urne funéraire, et l'on connaît en Gironde d'autres exemples

d'objets du Néolithique ou de l'âge du Bronze découverts dans des contextes gallo-romains, comme sur le site de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil.

BORDEAUX, Grand Hôtel de Bordeaux. En 2004, lors des fouilles préventives sur l'emplacement du Grand Hôtel de Bordeaux, plusieurs silex taillés ont été recueillis dans des niveaux du Premier âge du Fer, attribués au VI^e siècle avant J.-C. Comme pour la pièce précédente, c'est à Christophe Sireix que nous devons des remerciements pour nous avoir communiqué ces objets. Il s'agit de deux flèches à ailerons et pédoncule et d'un fragment de poignard, accompagnés de six éclats non retouchés. La première flèche, petite et moins régulière que celle de la Cité judiciaire, est en silex noir ; son pédoncule est cassé. Longueur actuelle : 19,5 mm, largeur max. : 22, épaisseur max. : 4,5 (fig. 12, n° 5). La seconde flèche, de taille relativement grande, finement retouchée, est en silex gris beige. Les ailerons sont légèrement recourbés vers le pédoncule. Elle mesure 38 mm de long sur 30 de largeur max. et 16 d'épaisseur max. (fig. 12, n° 6). Le petit fragment de poignard, sur lame à retouches semi-abruptes sur les deux bords est en silex beige clair. Malgré cette couleur, moins courante que le classique jaune miel, il s'agit de silex importé de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Longueur actuelle : 28 mm, largeur max. : 25,5, épaisseur max. : 10 (fig. 12, n° 3).

Ces objets sont tous trois caractéristiques d'un même horizon chronologique : le Néolithique final. Dans notre région, les flèches à ailerons et pédoncule sont le plus souvent associées à la culture d'Artenac – particulièrement celles à ailerons légèrement repliés vers le pédoncule, comme la seconde flèche du Grand Hôtel de Bordeaux. La première flèche, de forme plus triangulaire, pourrait appartenir soit à la culture d'Artenac, soit à la rigueur au Campaniforme, ses ailerons étant coupés au carré. Mais elle y serait assez peu typique. Pour le fragment de poignard, enfin, on peut sans crainte l'attribuer à l'Artenacien : les poignards girondins découverts en contexte sont tous attribuables à cette culture. Dans les ateliers de la région du Grand-Pressigny, le débitage spécifique de lames sur nucléus en « livre de beurre » et l'exportation de ces lames destinés à la fabrication des poignards est chronologiquement situé entre 2850 et 2400 avant J.-C. Bien que curieusement rassemblés dans des dépôts archéologiques plus récents, ces trois objets se trouvent donc avoir été contemporains à l'époque de leur fabrication. Il semble peu probable qu'ils aient été transportés de bien loin, de même que la série de petits éclats bruts qui les accompagnaient.

77. Dubreuilh, 1932.

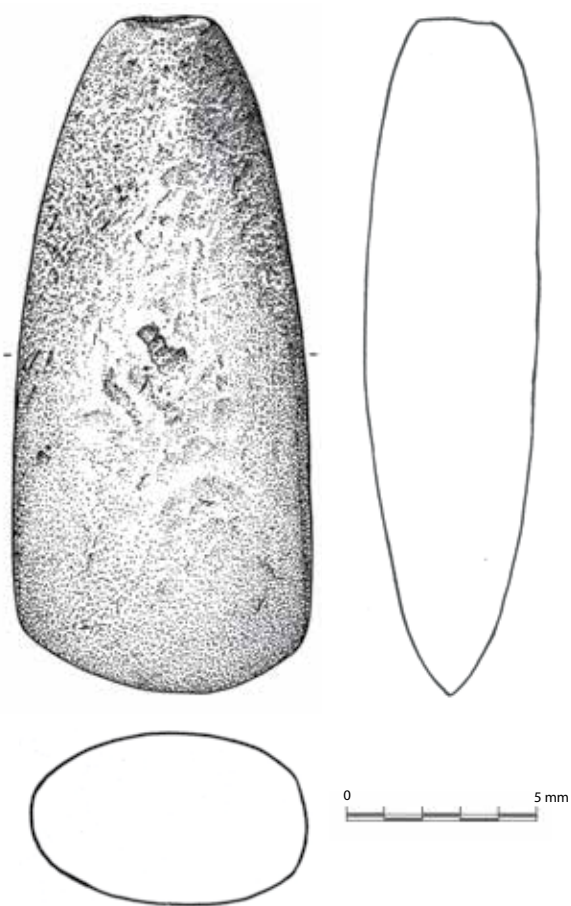


Fig. 15. - Bordeaux, « construction du chemin de fer ». Ancienne collection Dulignon-Desgranges, musée d'Aquitaine. Hache polie en roche noirâtre.

BORDEAUX, allées de Tourny (?). En 1971, pendant les fouilles, un polissoir à rainures en grès aurait été exhumé d'un niveau « gaulois » par Roger Coste⁷⁸ ; d'autres l'ont considéré comme une meule. La présence de rainures ne permet pas, à elle seule, de faire la différence entre un polissoir néolithique, destiné au polissage des haches, et un affûtoir d'époque beaucoup plus récente, comme on en a traditionnellement employé pour l'entretien du tranchant d'outils de métal.

BORDEAUX, rue des Vignerons. Disparue. « M. Forestier soumet deux haches néolithiques trouvées à Bordeaux, l'une rue des Vignerons... »⁷⁹. Le lieu de découverte, entre l'église Sainte-Geneviève et le boulevard Franklin-Roosevelt, non loin des limites de Talence, se situe dans un secteur de la ville où nous n'avons pas connaissance d'autres trouvailles préhistoriques.

BORDEAUX, construction du chemin de fer. Ancienne collection Dulignon-Desgranges, B 32. Inventaire 1880-1934, n° 34 149. Musée d'Aquitaine 60 751 1 (fig. 15). Parfaitement intacte, cette grande hache polie, d'allure massive et lourde, possède un sommet épais et étroit, faiblement concave, des bords convexes et un tranchant légèrement asymétrique. Les flancs sont arrondis. Le matériau est une roche grenue d'un gris foncé noirâtre. La partie proximale, du côté du sommet, a été piquetée, sans doute pour assurer une bonne fixation, en prévenant le glissement de la hache hors de la gaine (généralement en bois de cerf) qui devait s'insérer dans le manche en bois. Les traces de piquetage descendent assez bas sur les flancs, presque à mi-chemin du tranchant. Dans le catalogue de l'exposition *Bordeaux 2000 ans d'histoire*⁸⁰, cette hache, non figurée, est citée comme trouvée à Bordeaux sans autre précision, car la localisation de la trouvaille n'avait pas encore été redécouverte.

Longueur : 178 mm, largeur au sommet : 24, au milieu : 75, au tranchant : 77,5, épaisseur max. : 44,8.

À Bordeaux, les travaux de construction du chemin de fer ont une histoire compliquée. Plusieurs compagnies y ont ouvert des lignes, et l'activité de construction ferroviaire était intense vers la date présumée de la découverte, qui n'est pas connue avec précision. La découverte de cette hache est-elle en liaison avec les travaux de la Compagnie du Midi rue Carle-Vernet ? Avec d'autres travaux de cette compagnie ? Avec ceux de la ligne Bordeaux-La Teste, la plus ancienne ? Du chemin de fer Paris-Orléans sur la rive gauche ? Ou d'autres lignes d'intérêt local, Bordeaux-Le Verdon, ou Bordeaux-La Sauve-Majeure, cette dernière ligne ayant fourni à Delfortrie une autre hache polie ?

BORDEAUX, construction du chemin de fer de La Sauve. Collection Delfortrie. Dépôt de la Société Archéologique de Bordeaux. Musée d'Aquitaine, D 98 3 85 (fig. 12, 7). Cette hache, très récemment mise en dépôt au musée d'Aquitaine par la Société Archéologique de Bordeaux, était classée dans les objets de provenance inconnue. Elle a été réidentifiée par Sigolène Loizeau grâce aux mesures, relevées dans l'inventaire Delfortrie, que je lui avais communiquées.

La construction de la ligne de chemin de fer d'intérêt local de Bordeaux à la Sauve-Majeure, décidée par le Conseil général suite à ses délibérations de 1868 et 1869, avait été totalement entravée par la guerre de 1870. La ligne ne put être ouverte que

78. Hubrecht, 1971.

79. Forestier, 1933, p. XX.

80. Roussot et coll., 1971, n° 10.

le 15 mai 1873. La hache aurait été découverte à l'occasion du raccordement de la voie au réseau de la compagnie des Chemins de Fer du Midi.

Longueur : 108 mm, largeur au sommet : 15, largeur max. : 46,7, épaisseur max. : 32,3.

Cette hache possède un sommet arrondi, des bords peu divergents et un « tranchant » plutôt étroit. Epaisse, elle est de section presque circulaire. Elle est faite d'une roche grenue, gris foncé noirâtre ; seule la partie distale est finement polie ; le reste de la pièce, peut-être altéré, est très rugueux. Une particularité intéressante est un étroit méplat poli, large au maximum de 2,5 mm, remplaçant le tranchant. Cette particularité classe cette pièce dans une catégorie que certains ont appelé « haches à tranchant oblitéré » ou « à tranchant tronqué »⁸¹. Ces objets de pierre polie apparaissent à l'aube de l'âge des métaux ; ils appartiennent à l'outillage des premiers métallurgistes⁸². On en connaît déjà en contexte campaniforme (seconde moitié du IIIe millénaire avant J.-C.) et leur usage persiste quelque peu au-delà, au Bronze ancien et peut-être encore jusqu'au Bronze moyen. Certains ne sont que des haches polies néolithiques transformées, dont le tranchant a été émoussé par écrasement ou aplani par un polissage secondaire. D'autres ont été fabriqués exprès : ils possédaient, dès l'origine, le méplat distal poli qui les caractérise, et qui constituait la surface de travail. En règle générale, ce méplat, plus ou moins large, est perpendiculaire au grand axe de la pièce. Marteaux, pierres à brunir ou *tas* de métallurgistes ou d'orfèvres, ces outils participaient à la mise en forme des objets en cuivre, bronze, ou métaux précieux, et à l'entretien du tranchant des outils et armes de métal. Ils semblent rares en Gironde, ou du moins ont-ils été rarement remarqués et signalés. Daleau en a figuré un exemplaire caractéristique, de la collection Noguey, à la suite de son dessin de la hache polie de la place Saint-Pierre (fig. 14).

La hache du chemin de fer de la Sauve présente encore une autre particularité intéressante. Sur l'une de ses faces, non loin du « tranchant », on remarque une trace dorée, de forme allongée, de 4 à 5 mm de large sur 14 de long, révélant que l'objet a servi de pierre de touche. L'emploi, pour tester l'or, de « pierres noires » ou « lydiennes » a une longue histoire. Certains galets naturels, comme ceux du Tmolus en Lydie, étaient très recherchés dans l'Antiquité ; ils sont souvent cités dans la littérature ancienne. Les premiers témoignages écrits sur cet usage remonteraient au VIe siècle avant J.-C. en Grèce ; Pline le Naturaliste en parle aussi (livre XXXIII, XLIII). Mais certains pensent que des pierres de touche étaient utilisées beaucoup plus tôt, peut-être dès la fin du IIIe millénaire avant J.-C. au Proche-Orient, et au XVIIIe siècle avant J.-C. en Egypte⁸³. En Occident, leur usage est attesté en Suède dès le Bronze ancien,

en France au moins au Bronze final, par exemple à Choisy-au-Bac (Oise). Elles seront encore utilisées au Moyen-Age, et pratiquement jusqu'à l'époque actuelle.

Les traces dorées scintillantes caractéristiques ont été observées sur des galets naturels, parfois aussi sur des haches polies⁸⁴, des pendeloques-aiguiseurs de types du Néolithique ou du Bronze ancien, réutilisés ou spécialement fabriqués. Dans certains cas il s'agit, comme ici, d'outils de métallurgistes « à tranchant oblitéré »⁸⁵. En Gironde, une pierre de touche en forme de hachette en pierre polie, à « tranchant tronqué », a été découverte sur le site gaulois de Lacoste à Moullets-et-Villemartin ; elle est pourvue d'une monture à bélière de suspension, en alliage base cuivre⁸⁶. Pour la hache de Bordeaux, nous ignorons tout du contexte. Qu'une hache polie néolithique ait été réutilisée à une époque indéterminée, mais beaucoup plus récente, n'aurait rien d'extraordinaire ; celle de la rue de Grassi offre un bon exemple de ces réutilisations. Ici, toutefois, le méplat poli tenant lieu de tranchant évoquerait plutôt un outil typique d'une étape très ancienne de la métallurgie. Une autre question se pose : les deux fonctions différentes dont cette pièce conserve les traces - comme outil de métallurgiste ancien, et comme pierre de touche - ont-elles été synchrones, ou pas ? Dans les deux cas, il s'agissait de travaux de petite métallurgie, de type plutôt archaïque ; l'emploi comme pierre de touche suggère une activité en rapport avec le métal précieux. Dans un cadre artisanal, il ne serait pas surprenant qu'un même outil ait servi à deux fins. Mais, bien sûr, le hasard pourrait aussi avoir fait qu'un même objet ait connu trois utilisations successives, séparées par de longues périodes d'abandon. Nous aurions alors un exemple saisissant de cette « vie étrange des objets » évoquée plus haut.

BORDEAUX, bassin d'alimentation des Docks. Disparus. « M. Charrol communique une note sur une cachette de haches polies découvertes à Bordeaux sur la berge méridionale du bassin d'alimentation. Cette découverte faite il y a plus de 30 ans était restée inconnue jusqu'ici. La cachette se composait de 12 pièces, celle présentée est en silex brun, analogue à certains types du Périgord »⁸⁷.

81. Patte, 1927.

82. Hundt, 1975.

83. Oddy, 1985; Eluère, 1985.

84. Eluère, 1985, fig. 3 B et E.

85. Oddy, 1985, fig. 1, 7.

86. Sireix et Faravel, 1985.

87. Charrol, 1926.

Les travaux pour l'établissement du bassin à flot n° 1, vers l'extrémité aval du port de Bordeaux, à 2,5 km environ de la Bourse, avaient été entrepris en 1869, mais retardés par la guerre de 1870. Le bassin, long de 810 m, perpendiculaire à la Garonne, fut ouvert aux navires en 1879. Son bassin, ou réservoir d'alimentation, s'étendait en arrière jusqu'au boulevard Alfred Daney. Le creusement avait été poussé jusqu'au substrat. Plus tard, la construction, en partie sur son emprise, du bassin à flot n° 2 est venue modifier la configuration des lieux. Quoi qu'il en soit, la situation de la découverte de ce dépôt de haches polies, sur la berge sud du bassin d'alimentation, est en relation évidente avec le marais des Chartrons.

Faites d'un silex dont Marcel Charrol note l'analogie avec « certains types du Périgord », ces haches pourraient avoir été fabriquées dans un de ces ateliers bergeracois qui, du Néolithique moyen au Néolithique final, ont largement diffusé leurs productions dans le nord de l'Aquitaine et au-delà. Des dépôts regroupant plusieurs haches polies, en silex ou en autres roches, sont connus en France, mais ils ne sont pas très courants. En Gironde, on en a signalé un à Lesparre, un autre à Libourne. Par le nombre de haches ainsi réunies, le dépôt du bassin d'alimentation des docks de Bordeaux serait le plus important de la région avec celui de Lussac. On interprète assez généralement ces dépôts comme des offrandes rituelles.

BORDEAUX, rue du Jardin-Public. Disparu. « M. P. Forestier montre [...] deux haches néolithiques, dont l'une trouvée rue du Jardin-Public à Bordeaux... »⁸⁸.

BORDEAUX, à l'angle de la rue du Jardin-Public et du cours Evrard de Fayolle. « Le 6 juin 1931, l'auteur a trouvé à l'angle de la rue du Jardin Public et du cours Evrard de Fayolle, une hache néolithique en diorite, de 10,4 de longueur, au cours de fouilles pour branchement de conduits ». Elle a été mise au jour sur les vases qui forment le sous-sol du quartier (1,20 m de profondeur). Il s'agit d'une hache brisée et repolie; le tranchant est retouché; elle semble brûlée⁸⁹. D'après la date de découverte, cette trouvaille ne se confond pas avec la précédente.

BORDEAUX, à l'angle des rues Saint-Joseph et du Jardin Public. Une hache polie⁹⁰.

La découverte de trois haches polies dans ce même secteur de la ville, au nord du Jardin Public, haches dont il est précisé que l'une d'elles gisait sur les vases constituant le sous-sol du quartier, est encore un indice supplémentaire en faveur d'une présence néolithique à proximité de l'ancien marais des Chartrons. Il faut peut-être rappeler qu'en 1868, dans le même quartier mais au bord du fleuve, dans des tranchées creusées en face de l'Entrepôt de commerce (Entrepôt Lainé), Delfortrie signalait des « os travaillés de l'époque préhistorique sciés et striés au silex », dans une couche de graviers⁹¹.

BORDEAUX, nouvelle Caisse d'épargne, quartier Mériadeck. Un témoin oculaire nous a dit avoir vu « un jeune » recueillir des silex taillés lors des travaux préliminaires à la construction de la nouvelle Caisse d'épargne dans le quartier Mériadeck, à l'angle des rues du Château d'Eau et Claude Bonnier. On ne sait ce qu'ils sont devenus.

BORDEAUX, dragage dans la Garonne. Un « anneau poli » en pierre, dragué dans la Garonne devant Bordeaux, a été signalé par E. Corbineau en 1938. Cet auteur l'a considéré comme « pierre de filet probable, d'une époque indéterminée ». On se méfierait cependant de cette interprétation s'il s'agit réellement, comme il le dit, d'un anneau poli, car les pierres de filet perforées sont presque invariablement des pièces brutes à trou naturel. On connaît en revanche au Néolithique des sphéroïdes en pierre polie à perforation intentionnelle, dont plusieurs exemplaires ont été recueillis en Gironde. D'autres instruments perforés, haches-marteaux ou bipennes, ont été découverts dans la basse vallée de la Garonne, non loin du fleuve ou parfois même dans des dragages, à Cadaujac, Langoiran, Podensac ou Cambes, et d'autres dans la basse vallée de la Dordogne.

BORDEAUX, sans précision. Coll. Dulignon-Desgranges, marquage ancien B 32 (32 étant l'ancien numéro minéralogique du département de la Gironde). Musée d'Aquitaine, 60. 751. 2 (fig. 12, 2)⁹². Très petite hache en roche « noble » vert clair et vert plus foncé (jadéite?), parfaitement polie. Le sommet semble tronqué, bien que partiellement poli. Le tranchant étroit est faiblement arqué et les flancs sont bombés.

Longueur : 37,4 mm, largeur max. : 17, largeur au tranchant : 17, épaisseur max. : 11,8.

On regarde souvent les très petites haches polies en roche verte comme des objets de parure ou des amulettes, qu'elles soient ou non percées d'un trou de suspension. Les roches d'importation dont elles sont faites et le soin apporté à leur fabrication devaient leur conférer une valeur toute particulière aux yeux des Néolithiques. Elles figurent assez souvent dans des sépultures, mais il s'en trouve aussi parfois dans des niveaux d'habitat.

BORDEAUX, sans précision. Musée d'Aquitaine 60 17 67 ; un marquage ancien indique seulement « Bordeaux, 32 » ; peut-être cette pièce provient-elle, comme la précédente, de la collection Dulignon-Desgranges. Cette très grande lame en silex

88. Forestier, 1930.

89. Forestier, 1934.

90. Forestier, 1933, p. XX.

91. Delfortrie, 1869 b.

92. Roussot et coll., 1971, n° 11.

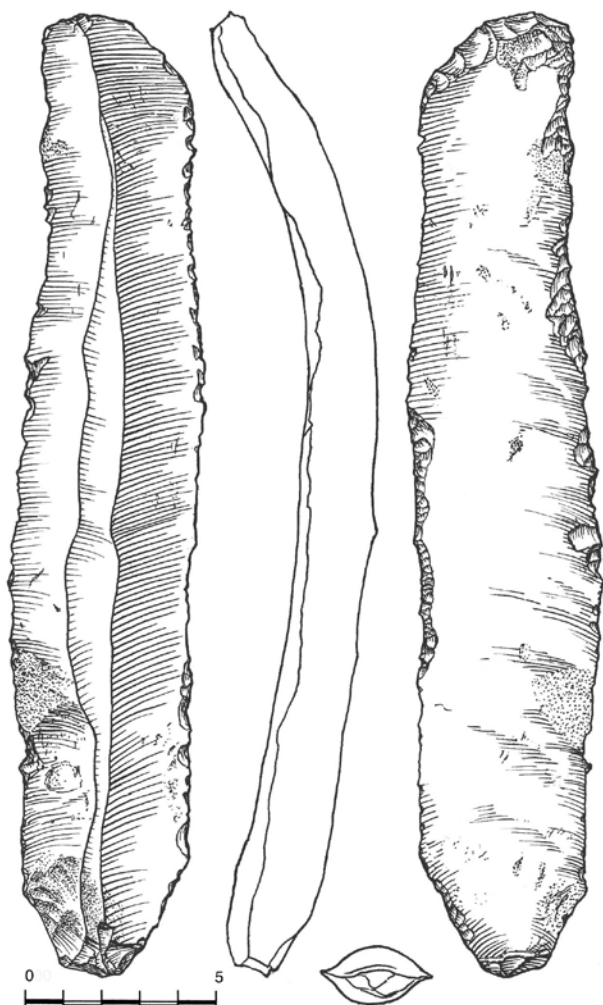


Fig. 16. - Bordeaux. Musée d'Aquitaine, fonds ancien.
Très grande lame en silex blond roux, probablement importé
du Grand-Pressigny.

(fig. 16) appartient au fonds ancien du musée d'Aquitaine. Elle est taillée dans un silex blond roux, très probablement importé de la région du Grand-Pressigny, en Touraine, où existaient des ateliers spécialisés dans la production de grandes lames, le plus souvent destinées à la fabrication des « poignards » du Néolithique récent ou final. Cette forte lame, à talon facetté non piqueté, n'a pas été transformée en poignard, mais utilisée telle quelle, comme l'indiquent les traces d'usage qu'elle porte. De profil, sa courbure est assez marquée. Elle ne semble pas tirée d'un classique nucléus « livre de beurre », mais probablement issue d'une technologie antérieure. La partie distale présente des retouches inverses contiguës, assez courtes, probablement

destinées à l'amincir. Sur la face dorsale, des ébréchures affectent les deux tranchants, sur une plus grande longueur du côté droit. La face ventrale porte des retouches d'utilisation, plus régulières et plus profondes, en position décalée sur les tranchants.

Longueur : 25,4 mm, largeur max. 45 ; épaisseur (vers la mi-longueur) : 20.

La présence à Bordeaux de cette pièce exceptionnelle en silex importé est à rapprocher de la trouvaille du petit fragment de poignard récemment découvert sur l'emplacement du Grand Hôtel de Bordeaux, et de deux poignards faits de ce même silex du Grand-Pressigny, dans la banlieue bordelaise à Mérignac-Beutre et à Pessac⁹³. Les premières exportations de lames pressigniennes seraient apparues dès le début du IV^e millénaire dans l'Ouest de la France, mais la majorité de ces exportations appartient au Néolithique récent et final, dans une fourchette chronologique relativement étroite, entre 2850 et 2400 avant J.-C.

Les âges du Cuivre et du Bronze à Bordeaux

On peut être assuré que des objets des âges du Cuivre et du Bronze ont été très tôt exhumés du sous-sol de Bordeaux. Contrairement aux armes et outils néolithiques en pierre qui conservaient encore une chance de survie après leur découverte, la plupart des objets en alliage cuivreux, aisément recyclables, furent très probablement refondus. La première découverte dont un texte ait conservé le souvenir est une hache en bronze de Bordeaux, signalée et figurée en 1817 par Grivaud de la Vincelle dans un ouvrage cité par Berchon⁹⁴. Le plus souvent, dans les anciens inventaires, les objets de l'âge du Bronze ont été catalogués « romains » ou « gaulois », et cela presque jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cette attribution désuète sera même encore proposée en... 1934, lors d'une présentation à la Société Archéologique de Bordeaux !

Collections publiques, collections privées...

Comme pour le Néolithique, on se heurte ici au grave problème des collections publiques bordelaises et au chassé-croisé des objets archéologiques, au gré des fusions ou des créations de nouveaux musées, et de leurs déménagements successifs dans des locaux mal adaptés, d'où les effets désastreux que déplore le Dr. Berchon quand il note : « plusieurs

93. Roussot et coll., 1971, n° 6 et 7.

94. Berchon, 1892, p. 59-60.

autres haches non classées à la suite des déplacements et remaniements successifs des musées de Bordeaux... Aussi croyons-nous que l'intérêt de ces collections gagnerait beaucoup si elles étaient réorganisées par M. le conservateur de Mensignac, actuellement chargé des deux Musées »⁹⁵. On appréciera au passage le coup de pied décoché à Mensignac qui, depuis 1882, était le conservateur des musées archéologiques de Bordeaux, après avoir été auparavant l'adjoint de J.-B. Gassies, lui-même titulaire de ce poste pendant dix ans, à partir de 1872 ! Au vrai, la consultation des registres d'inventaire des collections publiques bordelaises est navrante. L'un des pires exemples est peut-être l'enregistrement, en 1920, de la collection d'Alexis de Chasteignier, acquise par la Ville. Le registre d'inventaire établi par le conservateur porte simplement : « Epoque du bronze : 50 haches », sans nul autre renseignement. En regard de la suite de numéros correspondants, inscrits en marge, se succèdent des pages désespérément blanches !

Du côté des collections privées, la situation n'est guère plus brillante. On devine des rivalités de personnes, et la négligence ou les réticences de certains collectionneurs qui se réservent de publier (mais ne publieront jamais) les objets qu'ils détiennent. Certains conservateurs de collections publiques se comportent d'ailleurs comme des collectionneurs privés, et Berchon semble encore viser particulièrement Mensignac. Au vrai, sans les travaux du Dr Berchon et, dans une moindre mesure, ceux de François Daleau, on saurait fort peu de choses sur l'âge du Bronze en Gironde. Encore aujourd'hui, tous deux constituent notre principale source de renseignements. Une difficulté réside néanmoins dans le fait que Berchon varie quelquefois dans les renseignements qu'il donne. D'une page à l'autre de son ouvrage, un même objet ou ensemble d'objets peuvent changer de provenance. Des discordances se font jour également entre le texte et la légende des figures : ainsi, par exemple, une même hache est attribuée à Créon dans le texte, et à Langoiran dans la légende de la planche correspondante. Au vrai, Berchon semble avoir eu des difficultés à obtenir de certains collectionneurs les provenances exactes des objets qu'ils détenaient, provenances qu'eux-mêmes d'ailleurs n'avaient pas toujours pu obtenir de ceux dont ils les tenaient. Ainsi, de la collection Henry Brochon, un même ensemble de bronzes sera attribué tantôt à Bordeaux, tantôt à Rauzan. Plus méthodique, Daleau vérifiait plus minutieusement les renseignements donnés (sa correspondance en témoigne) mais, malgré des enquêtes épistolaires serrées, il ne réussissait pas toujours à obtenir les précisions souhaitées. Bien peu de collectionneurs ont, comme lui, tenu à jour des catalogues détaillés et reporté sur les objets les indications de provenance, par un marquage quasi indélébile en clair, et non en code. Bien rares aussi ceux qui ont, comme lui, assuré l'avenir de leurs collections en évitant qu'elles soient dispersées, de leur vivant ou après leur mort, ce qui fut malheureusement le sort d'une grande partie de la collection Berchon.

Au chapitre des pertes irrémédiables, on doit compter la dispersion ou la disparition pure et simple de plusieurs collections particulières anciennes. Parmi les plus riches en objets de bronze d'origine bordelaise, on comptait celle d'Henry Brochon (avec le problème qu'on vient de signaler), et surtout celle de Jules Coudol, architecte, qui, pendant de longues années, a suivi régulièrement les travaux de construction dans la ville, recueillant des vestiges archéologiques qu'il présentait ensuite à la Société Archéologique de Bordeaux. Aucun des objets de bronze de cette collection, qui semble avoir été fort riche et d'un intérêt exceptionnel pour l'âge du Bronze à Bordeaux, ne fut malheureusement publié de son vivant, et presque rien n'en est parvenu jusqu'à nous. À François Daleau nous devons des croquis de quelques objets, rapidement exécutés pendant les séances de la Société.

Quelques objets sont attribués aux « environs de Bordeaux », sans autre précision. D'autres collections recèlent des objets "acquis à Bordeaux", et présumés en provenir. Quand ils ont été achetés à des brocanteurs ou des antiquaires, leur provenance exacte est rarement connue. Même des collectionneurs sérieux comme Adolphe Lamarre, lui-même antiquaire, ont pu se faire piéger quelquefois. Mais la provenance locale des objets retenus ici paraît très plausible.

Comme on l'a vu pour le Néolithique, la plus grande part de la documentation actuellement disponible est ancienne. La plupart des trouvailles signalées l'ont été vers la fin du XIXe siècle et, de celles-ci, beaucoup ont irrémédiablement disparu depuis, comme le montre la consultation des inventaires anciens.

Les inventaires anciens

En 1891, les *Etudes paléo-archéologiques sur l'Age du Bronze spécialement en Gironde* du Dr. Ernest Berchon recensent, à l'article Bordeaux, une hache en bronze, trois bracelets et des objets divers mais, de cet inventaire, on doit pouvoir retrancher au moins deux bracelets (ceux, publiés par Mensignac, recueillis dans une sépulture à l'emplacement de l'actuel lycée Montaigne, et qui n'appartiennent pas à l'âge du Bronze) et la plupart des objets divers, « styles, fibules, boucles, chaîne... » vraisemblablement d'époques plus récentes. Fort curieusement, dans sa récapitulation par commune, Berchon omet un certain nombre de trouvailles bordelaises pourtant signalées dans son propre ouvrage : la hache de Grivaud de la Vincelle, les haches des collections Brochon et Counord, celles du musée de Périgueux, la pointe de lance de la collection Brochon, etc.

95. Berchon, 1891, t. XVI, fasc. III, p. 57.

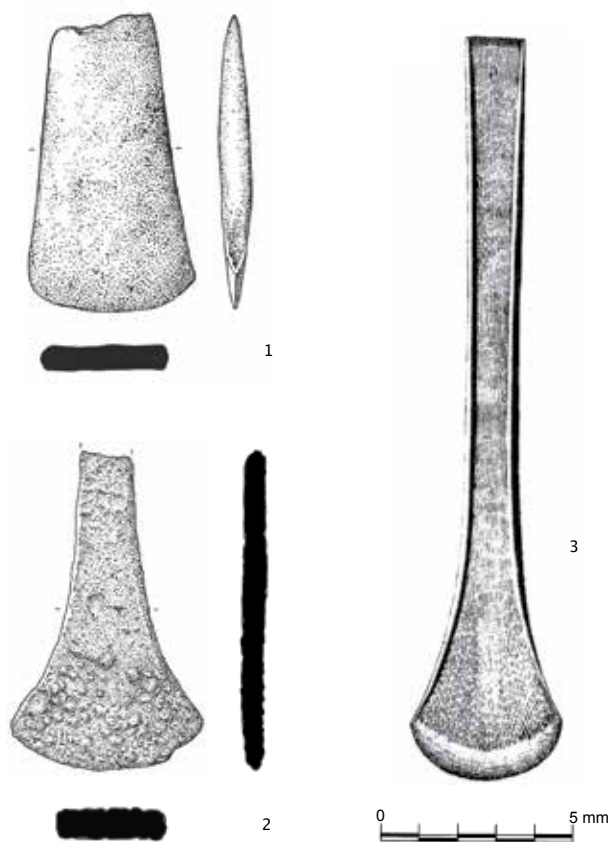


Fig. 17. - Haches plates ou à légers rebords.

1 : « environs de Bordeaux », hache plate, Collection Gendron.

D'après Frugier et Coffyn, 1977.

2 : Bordeaux, hache plate. Collection Lamarre, Musée Archéologique National.

3 : Bordeaux ? Ancienne collection Counord.

D'après Berchon, 1889 ; pl. XV).

Marcel Charrol, à l'article « Bordeaux » de son essai de synthèse sur *L'Age du Bronze en Gironde*, publié dans le bulletin de la Société archéologique en 1934-1935, ne signale que six objets : une petite hache à bords droits en deux morceaux de la rue David Johnston, au Musée préhistorique, et cinq objets seulement de la collection Coudol, soit deux haches « à bords droits » de la rue du Colisée, une hache à douille sans anneau de la rue Charles Marionneau, une petite hache à douille avec anneau de la rue Terre-Nègre et un rasoir de bronze trouvé au même endroit. De la dizaine de bronzes bordelais de la collection Coudol présentés par leur propriétaire au fil des séances, et signalés dans les comptes-rendus correspondants, Charrol oublie donc la moitié. Les seuls qu'il mentionne sont ceux dont les archives de la société conservaient les dessins inédits dûs à Daleau.

Dix ans plus tard, en 1944, le Dr. A.-H. Bastin de Longueville, dans la récapitulation complétant son inventaire de *L'âge du Bronze au musée de Libourne*, paru dans la *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, ne compte encore qu'une dizaine d'objets, soit sept haches en bronze pour Bordeaux, et trois autres aux environs immédiats. Pour la seule ville de Bordeaux, sa liste est la suivante : deux haches plates "en bronze" non référencées ; deux haches au Musée du Périgord ; une hache au musée de Libourne ; deux haches dans la collection Coudol.

Ces inventaires sont évidemment très incomplets, même par rapport à la documentation déjà disponible à leur époque, et une recherche plus soignée permet d'accroître assez considérablement la liste des découvertes. Il n'en reste pas moins que nous avons affaire, comme pour le Néolithique, à un échantillon mutilé et biaisé, résultat d'une sélection : ce sont des armes ou des outils entiers, presque jamais des objets brisés, des lingots ou des déchets de coulée. De plus, seuls ont été remarqués et signalés les objets métalliques, à l'exclusion de toute autre catégorie, la céramique en particulier.

Dans la mesure du possible, ces objets métalliques seront présentés ici suivant un ordre chronologique, et par catégorie.

Chalcolithique (âge du Cuivre)

Haches plates ou à bords à peine relevés

BORDEAUX, sans précision. Collection J. Gendron, à Pineuilh (fig. 17, 1)⁹⁶. Il s'agit d'une hache plate de forme trapézoïdale courte, à tranchant arqué et profil fuselé, de section rectangulaire. Elle porte des traces de martelage.

Longueur actuelle : 100,5 mm ; largeur au sommet : 36, au milieu : 46, au tranchant : 58, épaisseur maximum : 9,5, poids : 252 grammes.

Les premières haches plates, qui reproduisent encore la forme des haches de pierre polie, apparaissent dans nos régions dès le Néolithique final, vers le milieu du III^e millénaire avant J.-C. Elles persistent encore au début de l'âge du Bronze, où elles peuvent être faites en bronze pauvre (alliage à faible teneur en étain).

BORDEAUX (environs de). Dans le premier catalogue du musée de Périgueux⁹⁷, on relève la mention suivante : « N° 34. - Hachette en bronze se rapprochant de la forme

96. Frugier et Coffyn, 1977.

97. Galy, 1862, p. 6.

moderne. Long. 0,11 cent. Trouvée aux environs de Bordeaux, achetée à M. Lehman ». Il devait s'agir d'une hache plate, qui n'a pas été retrouvée au musée du Périgord. Cette hache est également signalée, sans aucun détail, par Ernest Chantre dans ses *Statistiques...*⁹⁸. Le Dr. Berchon reprend d'abord cette indication⁹⁹ mais, un peu plus loin¹⁰⁰, il écrit : « 2 haches, trouvées à Bordeaux, mais existant au musée de Périgueux ». Or Chantre n'en signalait qu'une seule dans ce musée, qui possédait par ailleurs deux haches de « Gironde » ; là se trouve probablement l'origine de l'erreur du Dr. Berchon. Certes, le travail monumental de Chantre recèle quelques incohérences que Berchon s'est plu à relever, bien que son propre travail n'en soit pas exempt non plus. C'est que l'un comme l'autre dépendaient de leurs informateurs, des conservateurs parfois négligents ou des collectionneurs moins attachés à la provenance précise des objets qu'ils détenaient qu'à leur qualité esthétique ou leur rareté. Mais en l'occurrence, le Musée du Périgord possédait dès cette époque un catalogue bien tenu – un exemple que les musées de Bordeaux auraient gagné à suivre !

BORDEAUX, sans précision. Collection Lamarre, Musée Archéologique National, n° 83 903 (fig. 17, 2). Cette hache plate, achetée à Bordeaux par Adolphe Lamarre en 1942, est attribuée à cette ville dans sa collection¹⁰¹. Le sommet est brisé, et le corps s'évase fortement vers un "tranchant" non aiguisé. De profil, les grandes faces de la hache sont pratiquement parallèles. La section, d'abord lenticulaire vers le sommet, devient presque rectangulaire dans la partie mésiale, puis redevient lenticulaire près du tranchant. Les surfaces sont irrégulières et boursoufflées. La patine est d'un vert moyen à foncé. Cette pièce, probablement coulée dans un moule bivalve, ne paraît pas avoir été retravaillée après la fonte, et rappelle certaines haches-lingots.

Longueur actuelle: 112 mm; largeur au sommet: 17,5; au milieu: 28,3; au tranchant : 65,9; épaisseur au sommet (actuel): 6,3; épaisseur au milieu: 7,4 (boursoufflures non comprises); poids actuel: 145,45 grammes.

D'autres lingots en forme de hache plate ont été trouvées en Gironde, à Saint-Jean-d'Illac par exemple, mais la forme en est quelque peu différente.

BORDEAUX, sans précision (?). Ancienne collection Counord. Le Dr Berchon avait d'abord attribué à Bordeaux une hache de la collection Counord, « hache des premiers essais » (c'est-à-dire plate ou à très légers rebords), qu'il comparait à celle de Saint-Sauveur¹⁰², mais un peu plus loin¹⁰³, il revient sur cette attribution : elle aurait été trouvée à Bergerac.

BORDEAUX, environs de (?). Ancienne collection Henry Brochon. Le Dr. Berchon attribue d'abord une provenance bordelaise à « une autre hache massive, très martelée et se

rapprochant de celles dites des premiers essais, mais plus renforcée dans son corps ». Mais, plus loin, il en situe la découverte aux environs de Rauzan¹⁰⁴. Il semble que cette hache, avec d'autres bronzes de la même collection Brochon, ait été acquise d'un habitant de Rauzan, mais provenait-elle de cette localité ? Le détenteur semble avoir varié dans les informations communiquées à Berchon. De toutes façons, cette pièce a disparu comme le reste de la collection.

BORDEAUX, rue du Temple (?). Pierre Sansas, en 1866 et 1867, s'était intéressé à des haches en cuivre très minces d'un type particulier, pour lui comparables à l'*ascia* des stèles gallo-romaines à laquelle il venait de consacrer une étude¹⁰⁵. Il les décrivait ainsi : « longueur : 0,158 mm ; largeur au tranchant, qui est de forme circulaire: 0,058 ; largeur au bout opposé : 0,024 ; épaisseur au centre : 0,002 ; épaisseur sur les bords, qui offrent un petit renflement : 0,003. *Ces haches ont été trouvées à Bordeaux, on présume que c'est rue du Temple.* Elles sont d'une forme élégante, très évasées au tranchant, et paraissant avoir servi. Elles ont été moulées dans un seul creux très régulièrement tracé et formé d'une matière résistante. Le côté opposé à celui qui présente les petits renflements latéraux est uni comme une surface formée par le simple refroidissement du métal. Le peu d'épaisseur qu'offrent ces haches ne permet pas de les considérer comme des armes de guerre, ce serait [sic] plutôt des instruments destinés à un travail délicat [...]. Quant au métal [...], on ne peut, en réalité, l'appeler du bronze, c'est plutôt du cuivre rouge, ainsi que semblent l'indiquer sa couleur d'un rouge assez prononcé et la facilité avec laquelle on le raye. »

Dans l'inventaire de 1856 du musée d'Antiques – nom qu'avait pris l'ancien cabinet d'Antiques – on lit effectivement ceci : « R. 327. Quatre haches gauloises en bronze très minces, plus étroites à une extrémité qu'à l'autre, l'extrémité la plus large aiguisée en forme de ciseau. Longueur des 3 haches dont la pointe est brisée : 0,168 ; largeur au tranchant : 0,067; la quatrième : 0,164 de long sur 0,061 de large au tranchant ». Ces quatre haches provenaient d'un don Trabut-Cussac fils à Jouannet (mort en 1845). Elles furent inscrites dans l'inventaire

98. Chantre, 1875-1876, t. III.

99. Berchon, 1889, XIV, 4, p. 152.

100. Berchon, 1891, XVI, 3, p. 53.

101. Guillaumet et coll., 1999.

102. Berchon, 1892, XVI, 3, p. 49.

103. Berchon, 1892, XVI, 3, p. 78.

104. Berchon, 1892, XVI, 3, p. 49 et p. 78.

105. Sansas, 1866.

du musée des Antiques, sans aucune mention de provenance. Un peu plus loin, le même inventaire signale encore : « J'ai remis le 5 février trois de ces haches au conservateur du Musée des armes ; ces haches m'ont été remises avec le doigt [de statue en bronze] qui est décrit au n° 326 mais je ne puis affirmer qu'elles proviennent de la même source ». Dans le catalogue rétrospectif du Musée d'Armes, ces trois haches avaient reçu les numéros 104, 105 et 106 ¹⁰⁶ ; la quatrième, passée plus tard au Musée préhistorique, portait encore le n° 107 quand Berchon put l'y examiner. Au musée d'Aquitaine subsistent actuellement deux des quatre haches du don Trabut-Cussac fils ¹⁰⁷, et l'une des deux haches de la collection Alexis de Chasteignier, dont il sera question un peu plus tard.

Ainsi, le doigt de statue venait bien de la rue du Temple à Bordeaux, mais la provenance des haches, passées elles aussi par les mains d'un antiquaire (probablement Lehmann), semblait déjà moins assurée. Or, des traits comme leur minceur anormale, leurs dimensions, et le fait qu'elles soient en cuivre et non en bronze - comme le remarquait judicieusement Sansas - rappellent irrésistiblement les caractéristiques très particulières de haches attribuées à un dépôt qui aurait été découvert vers 1845 à Blaye. Selon le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, d'après un renseignement fourni par A. de Gourgues, elles auraient été au nombre de douze à quinze. Quelques-unes entrèrent dans les collections du comte A. de Gourgues et du vicomte A. de Chasteignier, d'autres parvinrent au Musée des Antiquités Nationales ¹⁰⁸. Ces informations ont été reproduites par Chantre ¹⁰⁹ et par Berchon, qui avait pu voir les haches des collections municipales et celles d'A. de Chasteignier dont il a figuré un exemplaire ¹¹⁰. Pour E. Berchon, elles « offrent une telle identité d'aspect avec celles décrites et figurées par M. de Gourgues, en 1859, qu'il s'agit évidemment de la même trouvaille. ». Mais, pour tout compliquer encore, le même Berchon, dans sa récapitulation, attribue à la commune de Saint-Sauveur, en Médoc : « 3 haches. Trabut-Cussac, 1856 (musée d'Armes). N° 104, 105, 106 du catalogue Labet ». Ces informations contradictoires sont un bon exemple des difficultés auxquelles se heurte l'étude des collections publiques anciennes de la ville de Bordeaux. Deux dépôts d'objets similaires avaient-ils été découverts à peu près en même temps, l'un aux environs de Blaye, l'autre à Bordeaux ? Pierre Sansas qui, rappelons-le, avait été l'administrateur du Musée d'Antiques entre 1850 et 1852, plaçait la découverte à Bordeaux, rue du Temple (avec quelques réticences). Alexis de Gourgues et Alexis de Chasteignier - qui devaient tenir leurs haches d'un antiquaire - les ont attribuées à Blaye. Qui doit-on croire ? Et Berchon qui, après avoir opté pour Blaye, indique (par inadvertance ?) Saint-Sauveur... Le doute subsiste. Il risque de durer encore longtemps, à moins ne ressurgisse un jour par miracle le témoignage irréfutable qui établirait fermement l'origine précise de ces haches si particulières.

Ces haches non fonctionnelles, véritables feuilles de cuivre de quelques millimètres d'épaisseur, ont été coulées, semble-t-il, dans une empreinte simplement creusée dans un sable argileux. De très légers rebords sont visibles sur une seule face ; l'autre est absolument plate. Aucun travail de mise en forme n'a été effectué après la coulée. L'analyse montre que toutes sont en cuivre et non en bronze, comme l'avait bien vu Sansas. La composition du métal, comme la forme de ces haches, suggèrent une production plutôt ancienne, de la fin de l'âge du Cuivre ou de l'extrême début du Bronze ancien, sans doute dans les derniers siècles du III^e millénaire avant J.-C. En Aquitaine, d'autres dépôts de « haches-simulacres » très minces, de modules différents, ont été découverts plus récemment, à Bégadan et à Vendays-Montalivet, en Gironde et à Ygos-et-Saint-Saturnin, dans les Landes. On en signale également dans le sud de la Suisse et le nord de l'Italie ¹¹¹.

Bronze ancien

Haches à légers rebords

BORDEAUX, rue du Colisée. Ancienne collection Coudol. Disparues (fig. 18). Le 12 février 1897, lors d'une séance de la Société archéologique, « M. Coudol montre deux haches en bronze trouvées rue du Colisée à Bordeaux, en faisant des travaux de reconstruction. M. F. Daleau déclare qu'elles ont été retouchées au marteau et qu'elles sont de l'époque morgienne ». Marcel Charrol reproduit l'information telle quelle dans son inventaire, ajoutant seulement que les deux haches présentaient une très belle patine verte ¹¹². Disparues, elles ne nous sont connues que grâce au dessin rapide que François Daleau en avait fait lors de la séance ¹¹³. A son habitude, il a pris pour support une feuille imprimée (ici l'invitation à une exposition) dont ses dessins occupent les deux faces.

Ces deux haches, de taille inégale, présentent néanmoins de fortes ressemblances, confirmant qu'il s'agissait certainement d'un dépôt. Toutes deux se caractérisent par de faibles rebords qui s'amenuisent jusqu'à s'effacer vers le sommet et le tranchant. Les côtés s'incurvent légèrement jusqu'au tranchant

106. Labet, 1860.

107. N° 60.34.1 et 60.34.2.

108. Gourgues, 1859 ; Berchon, 1889, p. 152-153 ; 1891, p. 27, 43-44, 56, 63 et pl. VIII, n° 3 ; Roussot et Roussot-Larroque, 1987.

109. Chantre, 1877.

110. Berchon, 1891, pl. VIII, n° 3.

111. Briard et Roussot-Larroque, 2002, Roussot-Larroque, 2005.

112. Charrol, 1934-35.

113. Roussot-Larroque, 1970.

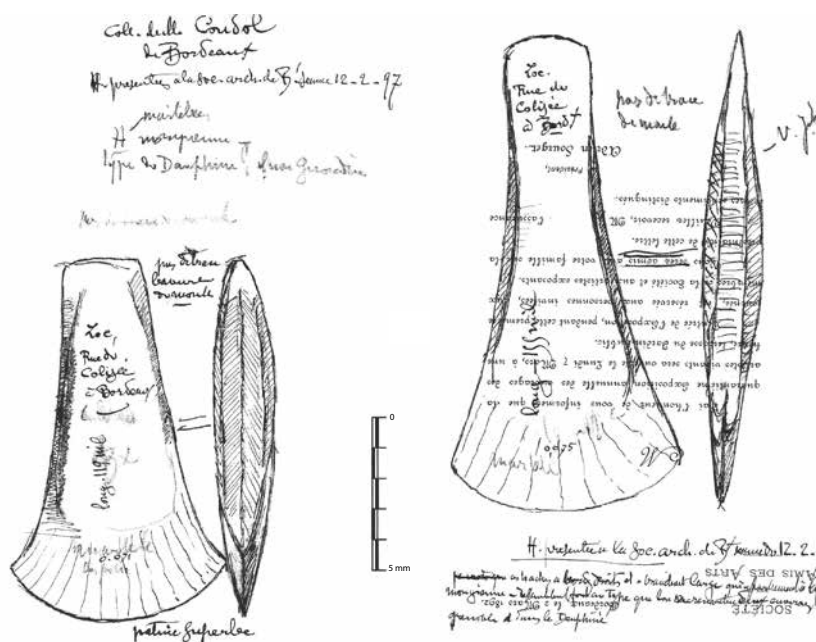


Fig. 18. - Haches à légers rebords du Bronze ancien. Bordeaux, rue du Colisée. Ancienne collection Coudol. Dessin François Daleau.

évasé, martelé et poli. Daleau précise que ces deux haches n’ont conservé aucune trace des bavures du moule, qu’elles portent des traces de martelage et que leur patine est superbe. Sur les flancs, les dessins montrent que ce travail de mise en forme avait été poussé jusqu’au facetage des flancs : quatre facettes longitudinales pour la plus petite hache, trois facettes pour l’autre.

La première hache mesurait, d’après Daleau, 119 mm de long. Sa largeur au sommet aurait été de 25 mm et sa largeur maximum, de 72 mm à la corde du tranchant. Ce tranchant, très évasé, débordait en « cornes » sur les côtés. Les rebords, faiblement marqués, n’ont que 3 à 4 mm d’épaisseur d’après le dessin. Ils naissent à 10 mm environ sous le sommet, et s’arrêtent à 30 mm du tranchant. Le profil est fusiforme, le sommet étant presque aussi mince que le tranchant ; la partie médiane, renflée, atteint une épaisseur de 20 mm environ.

La seconde hache mesurait 155 mm de long ; sa largeur au sommet était de 27 mm. Les côtés s’incurvaient légèrement jusqu’au tranchant évasé, large de 75 mm, martelé et poli. Plus élancée que la précédente, elle possédait des rebords un peu plus élevés (5 à 6 mm) et un corps moins massif (10 mm d’épaisseur au lieu de 15). Ces rebords ne s’amorcent qu’à 20 mm du sommet pour disparaître à 44 mm du tranchant. De profil, la hache est parfaitement fusiforme, le sommet paraissant aiguisé comme le tranchant.

Dans le commentaire directement porté sur l’un de ces dessins, Daleau remarque : « ces haches à bords droits et tranchant large qui appartiennent à l’époque morgienne ressemblent fort au type que l’on rencontre aux environs de Grenoble et dans le Dauphiné », et sur l’autre dessin, il réitère : « hache morgienne - type du Dauphiné, et non girondin ». Dans la classification de l’âge du Bronze de Gabriel de Mortillet, à laquelle Daleau s’est plusieurs fois référé, l’époque « morgienne » correspondrait à peu près à notre Bronze ancien et moyen. La comparaison proposée avec des types du Dauphiné est également assez judicieuse ; des haches à faibles rebords, aux côtés incurvés et au tranchant évasé, se rencontrent en effet au Bronze ancien dans le Dauphiné, et plus largement dans le bassin du Rhône et l’ouest de l’Europe centrale. Ce type de hache a connu une certaine diffusion vers l’ouest ; il est présent dans le Massif central et jusqu’en Aquitaine, où il se situerait dans une fourchette chronologique comprise entre le XVIIIe et le début du XVIe siècle avant J.-C.

BORDEAUX (?). Ancienne collection Coudol (fig. 17, 3). Le Dr Berchon signale « une hache très déliée. Bordeaux. Coll. Coudol » en ajoutant : « Pas de détails précis sur sa découverte »¹¹⁴. Il s’agit, là encore, d’un objet dont le possesseur ne devait pas connaître précisément l’origine. Cette hache mesurait 20 cm de long, 4 cm au tranchant, et possédait « 2 coulisses entières, peu saillantes, laissant entre elles un

114. Berchon, 1889, p. 122, 1891, p. 78 et pl. XV, fig. 1.

intervalle de 15 mm au talon et au corps de l'instrument, intervalle qui augmente progressivement et atteint 36 mm vers le montant. Poids : 150 grammes ». Berchon l'a comparée à une hache de Meilen, récoltes F. Keller, au musée de Zurich, et à la hache de Renzenbühl, près de Buchholz, commune de Thoune (Suisse). Ces comparaisons sont, là encore, judicieuses. Il s'agit en effet d'un type peu courant dans les régions atlantiques. L'éventualité d'une découverte locale ne peut cependant pas être totalement écartée, car une hache signalée plus récemment dans un département voisin diffère assez peu de celle-ci. D'ailleurs, les deux haches de la rue du Colisée à Bordeaux illustraient déjà la réalité des influences de la culture du Rhône sur le Bronze ancien du nord de l'Aquitaine, influences détectables aussi dans quelques armes, comme la lame de poignard décorée de Cissac, en Médoc, et jusque dans certains aspects de la céramique de cette époque.

BORDEAUX-CAUDÉLAN. Pour cette ancienne commune, aujourd'hui incluse dans le territoire de Bordeaux, l'inventaire d'A.-H. Bastin de Longueville signalait deux haches en bronze : l'une, petite, découverte en 1888 près de l'église Saint-Pierre (Musée préhistorique de Bordeaux, collection de Mensignac, selon Bastin), l'autre découverte en 1931 et signalée par P. Forestier¹¹⁵. Pour la première nommée, il s'agit d'une erreur : la hache en question provenait de fouilles près de l'église Saint-Pierre de Bordeaux, et non de l'église Saint-Pierre de Caudéran.

La seconde hache citée par Bastin, celle que P. Forestier avait publiée en 1934, est passée par la collection Favre avant de parvenir au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (récemment devenu Musée Archéologique National), où nous avons eu l'agréable surprise de la redécouvrir (fig. 19, 1 et 2).

Elle fut mise au jour en juillet 1931, dans une gravière exploitée par l'entreprise A. Grimal, chemin de la Cage Verte à Caudéran. Elle reposait, à 8 m de profondeur, sur un dépôt de limon alluvionnaire. Elle était bien conservée, mais fut mutilée par l'ouvrier qui l'avait découverte. P. Forestier et G. Maziaud, tous deux membres de la Société Archéologique de Bordeaux, s'étaient rendus sur les lieux mais ils n'ont rien vu d'autre¹¹⁶. Pour P. Forsetier, "sa présence dans ce dépôt alluvionnaire ne s'explique pas par une perte ou un apport des eaux". Il s'agirait donc pour lui d'un dépôt volontaire.

C'est une hache à rebords peu élevés et bords légèrement incurvés s'évasant vers le tranchant. Elle a été soigneusement ébarbée et mise en forme après la fonte. Ses plats portent les traces d'un martelage irrégulier qui a laissé à la surface des marques oblongues, longues de quelques millimètres. Ses flancs convexes ont été régularisés et polis, avec une large facette médiane bordée, de part et d'autre, par un léger méplat

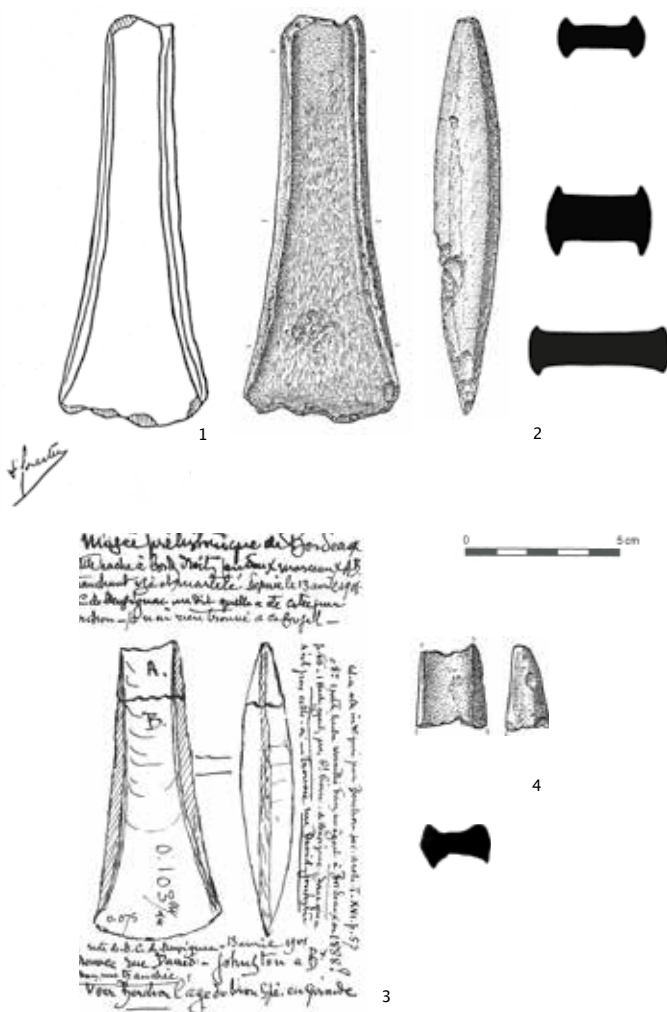


Fig. 19. - Haches à rebords.
 1 : Bordeaux-Caudéran, rue de la Cage Verte. Ancienne collection Favre, Musée Archéologique National.
 1 : dessin P. Forestier, 1934 ;
 2 : dessin J. Roussot-Larroque .
 3 : Bordeaux, rue David-Johnston. Ancien Musée Préhistorique de Bordeaux.
 la hache entière, dessinée par F. Daleau ;
 4 : le fragment subsistant au Musée d'Aquitaine.

qui suit la ligne des bords. La patine est vert foncé, avec quelques points de corrosion. Le sommet et le tranchant ont été ébréchés, ainsi que l'un des rebords au tiers inférieur.

115. Bastin de Longueville, 1944, 1, p. 22 et 2, p. 45.

116. Forestier, 1934.

Longueur actuelle : (143), largeur au sommet actuelle : (27,5), largeur au milieu : 32,8, largeur actuelle au tranchant : (53,3), épaisseur max. : 23, hauteur maximum des rebords (au milieu) : 5,3, poids : 412,86 grammes.

Ce type de hache, plus évolué que celui des haches de la rue du Colisée, appartient à la fin du Bronze ancien ou à la transition Bronze ancien/Bronze moyen. On le situerait volontiers autour du XVI^e siècle avant J.-C.

Bronze moyen

Haches à rebords

BORDEAUX, rue David Johnston, dans une tranchée (fig. 19, 2 a et b). C'est Camille de Mensignac qui fit connaître dans une note du 13 avril 1901, non illustrée et sans détails, la découverte de cette hache en bronze, entrée au Musée préhistorique de Bordeaux. Par bonheur Daleau avait pris, sans doute en séance, le dessin de cette petite hache, cassée en deux morceaux jointifs (fig. 19, 2 a). Au musée d'Aquitaine ne subsiste que le plus petit fragment A. Il avait perdu toute indication de provenance et seul le dessin de Daleau a permis à A. Roussot de le réidentifier. Nous retranscrivons tel quel le commentaire accompagnant ce dessin, pour en conserver toute la spontanéité : « Hache à bords droits en deux morceaux A. B. Tranchant usé et martelé. M. C. de Mensignac me dit qu'elle a été citée par Berchon. Je n'ai rien trouvé à ce sujet. Est-ce celle indiquée par Berchon, Soc. arch. t. XVI p. 57 "8° petite hache recueillie dans un égout à Bordeaux en 1888 ? P. 66. Une hache, égout, près Saint-Pierre, de Mensignac. Donc que [sic] ce n'est pas celle-ci trouvée rue David-Johnston note de M. C. de Mensignac 13 avril 1901. Trouvée rue David-Johnston à Bx dans une tranchée ».

Dans ces commentaires de Daleau, on décèle, une fois de plus, le flou des informations que donnait Mensignac sur les bronzes de son musée... ou son peu de zèle à renseigner ses collègues. A la page indiquée par Daleau, Berchon signalait en effet, au Musée préhistorique, "une petite hache recueillie dans un égout à Bordeaux en 1888"¹¹⁷ mais il s'agissait en effet, comme le note Daleau, de la hache trouvée près de l'église Saint-Pierre. En revanche, Berchon n'a pas mentionné la hache de la rue David Johnston, peut-être découverte après la publication de son ouvrage.

Les dimensions données ci-après sont celles que Daleau a portées sur son dessin, complétées de mesures prises sur ce même dessin, avec les réserves d'usage.

Longueur : 103 mm, largeur au sommet : 20, au milieu : 35, au tranchant : 45 (et non 75 comme Daleau l'indique par erreur), épaisseur max. *apparente* : 22. Comme nous l'avons

noté plus haut, pour les croquis pris pendant les séances de la Société archéologique, Daleau ne devait pas disposer d'un pied à coulisse, ni même d'une règle graduée ; on se méfiera donc, en particulier, des épaisseurs indiquées. Sur les surfaces, quelques traits curvilignes indiquent peut-être des traces de martelage.

Le petit fragment A du sommet de la hache, seul conservé aujourd'hui au Musée d'Aquitaine, mesure : longueur actuelle : 27,3 mm, largeur au sommet (actuel) : 18,5, largeur max. : 22,7, épaisseur au sommet : 4,7, épaisseur max. : 19, épaisseur min. (corps) : 6, hauteur max. des rebords : 4,7, poids : 26,10 grammes (fig. 19, 2 b). Il est revêtu d'une patine brun foncé très légère, sous laquelle apparaît l'éclat jaune du bronze (résultat d'un nettoyage intempestif ? Ou séjour dans un milieu très humide à l'abri de l'air ?). Le revers présente un gros défaut en creux. Dans la cassure, le métal apparaît très sain, sans vacuoles. Cette hache, dont les rebords paraissent peu élevés, pourrait être assez ancienne dans le Bronze moyen¹¹⁸.

BORDEAUX, la Garonne au droit du quai de la Souys (fig. 20, 1). En 1918, une hache en bronze, draguée dans la Garonne par l'entreprise Weill et Moussié, a été ramassée quai de la Souys dans le gravier destiné au comblement de la palud du château de la Turrade. Acquis le jour même par M. Bial de Bellerade, elle appartient aujourd'hui au musée de Libourne. Il s'agit d'une hache à bords droits au sommet érodé, actuellement arrondi, aux rebords peu élevés et au tranchant étroit et rectiligne¹¹⁹. Le dessin ici reproduit est de la plume d'Alain Roussot.

Longueur : 161 mm, largeur au sommet : 20, au milieu : 29,5, au tranchant : 45, épaisseur au sommet : 5,5, épaisseur max. : 17, épaisseur du corps : 9, poids : 345 grammes.

La faible hauteur des rebords peut indiquer une forme ancienne de la classique hache médocaine à bords droits. L'apparition des premiers représentants de ce type aurait précédé quelque peu la mise en place du type canonique, aux rebords un peu plus élevés, aux côtés plus rectilignes et au tranchant plus étroit. Les formes moins strictes, comme celle-ci, pourraient avoir fait leur apparition dès le XVI^e siècle avant notre ère.

BORDEAUX, égout, près de l'église Saint-Pierre. Disparue. « Bordeaux [...] 1 hache, égout, près Saint-Pierre. De Mensignac »¹²⁰. Cette hache devait alors se trouver dans les collections du Musée préhistorique, bien qu'on n'en trouve pas trace dans l'inventaire. Sans doute faisait-elle partie des

117. Berchon, 1891, t. XVI, fasc. III, p. 57.

118. Mensignac, 1901 ; Charrol, 1934-35, p. 66 ; Roussot-Larroque, 1970.

119. Bastin de Longueville, 1944, p. 23 et pl. 1, 6, Coffyn, 1966.

120. Berchon, 1891, t. 16, fasc. III, p. 66.

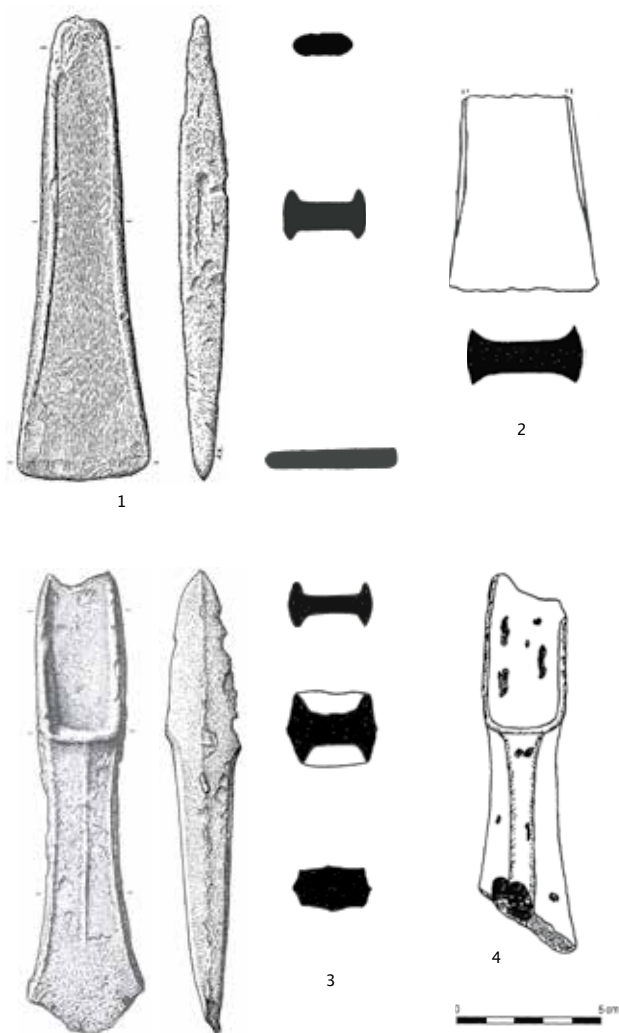


Fig. 20. - Haches à rebords et à talon du Bronze moyen.

1 : Bordeaux, dragage de la Garonne au droit du quai de la Souys.

Musée de Libourne, dessin Alain Roussot.

2 : Bordeaux, « acquise à Bordeaux ». Ancienne collection Bial de Bellerade,

Musée de Libourne, dessin André Coffyn.

3 : Bordeaux, Dames de France. Coll. Percot, dessin J. Roussot-Larroque.

4 : Bordeaux, « acquise à Bordeaux ». Ancienne collection Bastin de

Longueville, Musée de Libourne, dessin André Coffyn.

objets recueillis par Mensignac lors des fouilles de l'église Saint-Pierre. Pour une raison incompréhensible, A.-H. Bastin de Longueville ¹²¹, a situé la trouvaille près de l'église Saint-Pierre de Caudéran, en citant Mensignac 1888, une référence que nous n'avons pas su retrouver.

La découverte de cette hache dans un égout près de Saint-Pierre rappelle curieusement les conditions de la trouvaille plus ancienne (1832) de l'Hercule de Bordeaux, également dans

un égout, place Saint-Pierre. En 1912, Camille de Mensignac signalera d'ailleurs que des travaux effectués près de l'église avaient rencontré d'anciennes canalisations voûtées ¹²². De cette hache, il nous est seulement dit qu'elle était petite, mais non à quel type elle appartenait. Le fait, relaté par Daleau, que Mensignac ait paru la confondre avec celle de la rue David-Johnston pourrait indiquer qu'il s'agissait aussi d'une petite hache à rebords, mais, faute d'informations suffisantes, nous ne nous prononcerons pas. Nous rappellerons seulement que, selon Delfortrie ¹²³, une ancienne berge de la Devèze devait jadis passer du côté sud de l'église. Mais les importants remaniements liés à l'établissement du port antique, puis à l'édification du rempart et à des travaux d'assainissement antérieurs à ceux du XIXe siècle, ont dû modifier sensiblement la configuration de tout ce secteur de la ville.

BORDEAUX, sans précision. Ancienne collection Grivaud de la Vincelle, disparue. Cette hache est la plus ancienne trouvaille d'objet de bronze signalée en Gironde. Le texte, daté de 1817, la décrit avec une précision suffisante pour qu'on puisse l'attribuer au type médocain : « Cet outil de bronze a été découvert à Bordeaux il y a quelques années [...]. Le bout de cet instrument étoit tranchant, ainsi que les bords de ses deux faces dans toute la longueur du bronze - ces deux bords étoient relevés, de manière à laisser un vide de 3 à 4 lignes, lorsque l'instrument étoit introduit entre le cuir et la chair de l'animal... » ¹²⁴. Le dessin à demi grandeur figure une hache médocaine typique, du grand module.

BORDEAUX-CAUDÉLAN, 40 avenue Saint-Amand. Disparues. Selon un renseignement que nous tenons de Jean-Marie Graffaille, son grand-père, dans les années 30, avait découvert deux haches de bronze à rebords dans une propriété aujourd'hui lotie. Ces haches ont été perdues. Elles étaient vraisemblablement de type médocain.

BORDEAUX (?) «acquise à Bordeaux». Ancienne collection Bial de Bellerade, Musée de Libourne, n° 206 (fig. 20, 2). Ce fragment distal de grande hache médocaine, qui aurait été recueilli à Bordeaux, mesure : longueur actuelle : (50 mm), largeur max. : 31, épaisseur max. : 10. Il présente une «cassure transversale nette permettant d'apprécier l'excellente qualité de l'alliage» ¹²⁵.

121. Bastin de Longueville, 1944, p. 23, note 12.

122. Mensignac, 1912, p. 114, note 1.

123. Delfortrie, 1876.

124. Grivaud de la Vincelle, 1817, II, pl. VI, 4, cité par Berchon, 1892, p. 59-60.

125. Bastin de Longueville, 1944, p. 23, Coffyn, 1966, p. 37 et fig. p. 39, n° 206.

BORDEAUX, environs de ? Un doute subsiste, on l'a vu, pour des haches de l'ancienne collection Henry Brochon, signalées par Berchon¹²⁶ comme : « provenant de trouvailles faites dans les environs de Bordeaux » : « 2 grandes médocaines, 4 moyennes médocaines, martelées sur leurs deux faces latérales et deux d'entr'elles retouchées particulièrement au tranchant ».

Haches à talon sans anneau

BORDEAUX, magasin des Dames de France, actuellement Galeries Lafayette (fig. 20, 3). Ancienne collection Forestier, n° 495. Collection Percot à Arcachon. Hache à talon sans anneau, à corps cintré et tranchant étroit, de type breton. Butée rectiligne. La lame porte deux légères nervures soulignant les bords et une longue nervure médiane un peu plus saillante. Les bavures latérales de coulée n'ont pas été rabattues, sauf en en quelques points ; les aspérités les plus vives ont été adoucies par un léger martelage. La patine est noirâtre avec des traces rouilleuses, évoquant un séjour en milieu humide ou semi-humide. Le sommet et le tranchant ont été écornés et l'un des rebords du talon est ébréché¹²⁷.

Longueur actuelle : 163,6 mm, dont 100,3 pour la lame, largeur actuelle au sommet : 22, à la butée : 25,2, au tranchant (actuel) : (40,3), largeur max. (vers le milieu du talon) : 30,5, largeur min. (vers le milieu de la lame) : 24, épaisseur max. (à la butée) : 25,3, épaisseur du corps du talon à la butée : 10, poids : 387,7 g.

Ce type de hache est courant sur toute la façade atlantique durant la seconde partie du Bronze moyen, particulièrement en Bretagne où étaient sans doute établis des ateliers de fabrication. En Gironde, ces haches sont assez souvent présentes, quoique minoritaires, dans les dépôts où dominent les haches à rebords, médocaines surtout. Toutefois, on y connaît aussi de rares dépôts ne contenant que des haches à talon.

Cette hache aurait pu être découverte en 1900 ou 1901, lors du creusement des fondations du grand magasin établi en haut de la rue Sainte-Catherine sur le Puy-Paulin, ou encore en 1906, à l'occasion d'un agrandissement de ce magasin, entre la rue Porte-Dijeaux et la rue Saïge. La trouvaille ne semble pas avoir été signalée à l'époque, bien que d'autres découvertes archéologiques aient eu lieu à cet endroit. Lors des séances du 13 juillet 1900 et du 8 février 1901 de la Société archéologique, C. de Mensignac avait présenté, entre autres, des monnaies romaines et signalé la présence dans le sous-sol de nombreuses tuiles à rebords et de grandes amphores, romaines également. A propos des travaux de 1906, G. Bouchon signale que des amphores avaient été mises au jour à 10 m de profondeur « et encore n'était-on pas là au sol primitif »¹²⁸.

BORDEAUX, sans précision, « acquise à Bordeaux » (fig. 20, 4). Ancienne collection Bastin de Longueville, Musée de Libourne, n° 210. Fragment de hache à talon sans anneau, étroite et galbée, de type breton comme la précédente. La lame est décorée d'une forte nervure médiane, descendant assez bas¹²⁹. Cette hache est écornée au talon et affectée aussi d'une cassure oblique au-dessus du tranchant ; on observe un défaut de coulée (vacuole) dans la section.

Longueur actuelle : 137 mm, largeur à la butée : 26, largeur max. actuelle : 30, épaisseur max. : 22, poids : 323 g.

BORDEAUX, sans précision, « acquise à Bordeaux » Ancienne collection Bastin de Longueville. Musée de Libourne, n° 211. Fragment de hache à talon étroite, avec défaut de coulée dans la section. Longueur actuelle : 50 mm, largeur max. : 31, épaisseur max. : 10. « Acquis à Bordeaux par Bastin qui donne l'origine régionale de ces deux dernières pièces comme très probable »¹³⁰.

BORDEAUX, sans précision, « acquise à Bordeaux » en 1942 par Adolphe Lamarre, antiquaire ; ancienne collection H. Lamarre, Musée des Antiquités Nationales, n° 83903¹³¹. Hache à talon sans anneau, de type normand (fig. 21, 1). Le sommet montre un défaut de coulée, le métal ayant flué du sommet vers le haut du talon. La butée est arrondie et le rétrécissement sous la butée est bien marqué ; la lame s'élargit ensuite, avec une légère tendance vers la forme dite « en crinoline ». Le tranchant assez large est presque rectiligne. Le haut de la lame porte un décor dans le goût normand, de deux « larmes » asymétriques en creux, variante du classique trident. Les bavures latérales comme le sommet ont été sommairement rabattus, et le talon grossièrement rectifié. La patine noire brillante suggère que la hache provient d'un milieu palustre, tourbe ou argile organique (elle diffère peu à cet égard de celle de la hache des Dames de France).

Longueur : 166 mm, dont 93,7 pour la lame (du point central extérieur de la butée au tranchant), largeur au sommet : 19,2, au milieu du talon : 25, largeur min. de la lame : 22, largeur au tranchant : 50,5 (les angles ont été rabattus par martelage), épaisseur au sommet : 9, à la butée : 28,6, profondeur max. de la butée : 9/10, poids : 418,66 g.

126. Berchon, 1892, t. 16, 3, p. 49.

127. Roussot-Larroque et Mormone, 1979.

128. Bouchon, 1925.

129. Bastin de Longueville, 1944, 1, p. 24 ; Coffyn, 1966, p. 35 et fig. p. 37, n° 211.

130. Coffyn, 1966, p. 37.

131. Guillaumet et coll., 1999 (la hache est simplement signalée p. 49, mais non figurée, et les mesures sont inexactes).



Fig. 21. - Hache à talon et bracelet de Bronze moyen provenant de Bordeaux, sans précision.
 1 : hache à talon sans anneau. Collection Lamarre, Musée Archéologique National.
 2 : bracelet décoré du type de Bignan. Ancienne collection E. Lalanne.
 2 a : photographie ancienne ;
 2 b : relevé partiel du décor.

Une provenance bordelaise paraît très plausible. Le type breton est plus fréquent dans notre région, mais quelques haches à talon de type normand sont connues en Gironde, où elles figurent dans des dépôts où les haches médocaines sont la majorité, comme celui du château La Bégorce à Margaux ¹³².

BORDEAUX, environs de (?). Ancienne collection Henry Brochon. Berchon signale, dans cette collection, deux petites haches à talon sans anneau, de dimensions inégales ¹³³. A leur propos, on rappellera encore que Berchon a varié sur la provenance des objets de la collection Brochon, attribués tantôt à Bordeaux, et tantôt à Rauzan.

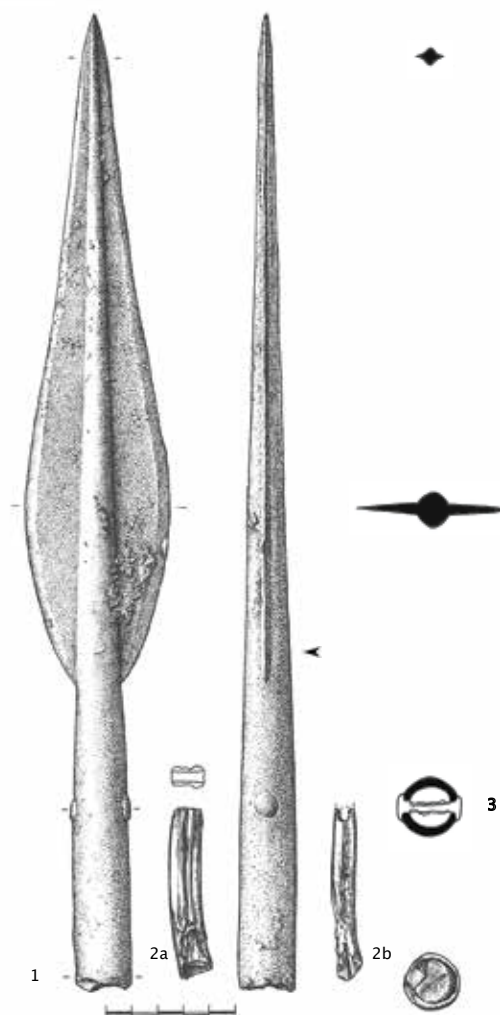


Fig. 22. - Pointe de lance, Bronze moyen. Bordeaux, îlot Saint-Christoly, Musée d'Aquitaine.
 1 : la flèche indique le niveau jusqu'auquel pénétrait le bois de la lance ;
 2 a et b : restes desséchés de la hampe en bois ;
 3 : position du rivet-goupille à l'intérieur de la douille.

Pointe de lance

BORDEAUX, îlot Saint-Christoly. Fouilles préventives. Musée d'Aquitaine n° 90. 34. 1083 (fig. 22). Une grande pointe de lance à douille, en bronze, a été extraite le 19 février 1984 de déblais provenant des fouilles de l'îlot Saint-Christoly ¹³⁴. Ces déblais avaient été transportés cours du Médoc, dans un dépôt de la ville, où la pointe de lance fut mise au jour par un détectoriste autorisé.

132. Roussot-Larroque, 1980.

133. Berchon, t. XVI, 3, p. 49.

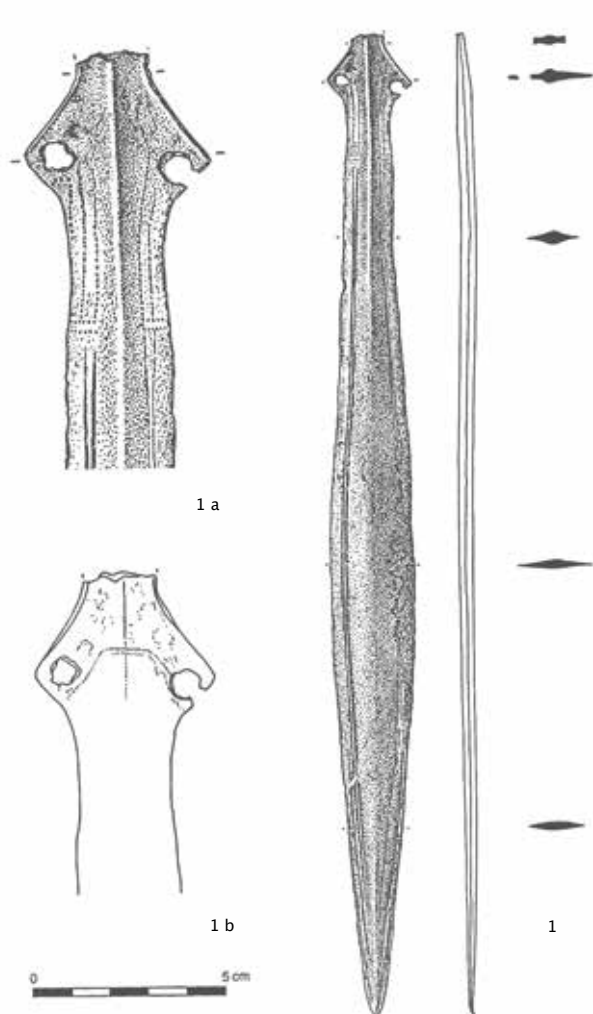
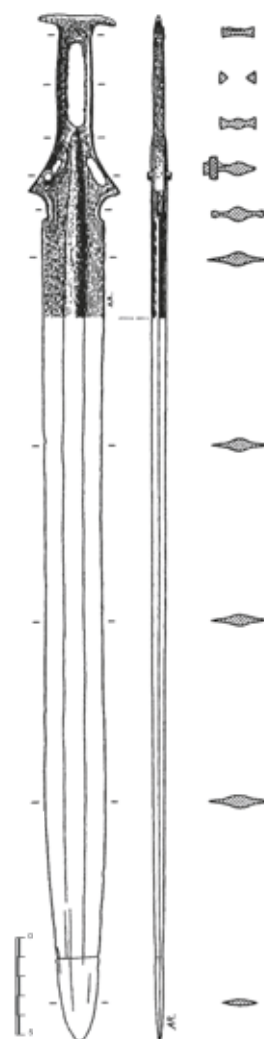


Fig. 23. - Épée du Bronze final, type de Locras. Bordeaux, carrefour Gambetta/Clemenceau. Collection Béraud-Sudreau. 1 a : détail du décor. 1 b : trace d'emmanchement.

Fig. 24. - Épée du Bronze final, type « en langue de carpe ». Bordeaux, sans précision. Collection H. de la Monneraye, Musée de la Société Polymathique, Vannes. Dessin A. Roussot.



Cette magnifique pièce est d'une longueur exceptionnelle ; la douille elle-même est particulièrement allongée ; le limbe, effilé et légèrement lancéolé, se termine en pointe aiguë ; ses tranchants biseautés sont bien affilés. La patine est d'un vert sombre, et la pièce est dans un très bel état de conservation ; seule l'entrée de la douille est un peu ébréchée. Une particularité notable est la tige de rivetage en bronze qui traverse la douille perpendiculairement au grand axe, et assurait la fixation de la pointe à sa hampe en bois (fig. 24, 3). Ses deux têtes, à peine bombées, oblitèrent totalement les trous forés en vis-à-vis, à égale distance de l'ouverture de la douille et de la naissance des ailerons. Pour autant que l'on puisse en juger, le dispositif étant resté en place, ces deux têtes de rivetage ne paraissent pas avoir été simplement refoulées par martelage des extrémités de la tige métallique. Toutes deux, ou l'une au moins d'entre elles, auraient été enfoncées à force aux deux extrémités de cette tige, après qu'elle ait été positionnée en place au travers des trous forés, en vis-à-vis, dans la douille et la hampe en bois.

Longueur totale : 384 mm, dont 121 pour la partie libre de la douille, diamètre max. de la douille (légèrement ovalisée) : à l'entrée : 21 et 20,7, à la naissance des ailerons : 17, largeur max. du limbe : 55,3, poids (avec ce qui reste de la hampe à l'intérieur de la douille) : 318 g.

L'analyse du métal a été réalisée par J.-R. Bourhis au laboratoire de Rennes¹³⁵. Cuivre : 85,9 %, étain : 12,85, plomb : 0,05, arsenic : 0,30, antimoine : 0,03, argent : 0,04, nickel : 0,60, bismuth : traces. La composition de l'alliage est classique pour le Bronze moyen de notre région, avec une bonne teneur en étain, environ 13 %, et des traces notables d'arsenic et de nickel.

134. Barraud, 1984.

135. Bourhis 1999.

Les restes de sable brun qui adhéraient encore à la pointe de lance lors de sa découverte suggèrent qu'elle devait provenir du lit de la Devèze, et sans doute de la berge, plutôt que du fond que les travaux n'ont pas raclé. Lorsqu'elle fut exhumée, le bois de la hampe subsistait dans la douille, de l'ouverture jusqu'à la naissance des ailerons. Malheureusement, après plusieurs années passées dans des locaux administratifs probablement trop secs, avant sa mise en dépôt au musée d'Aquitaine, il ne subsiste plus de cette hampe qu'un chicot racorni, cassé à la hauteur de la perforation (fig. 24, 2 a et b). On peut le regretter car, extrait avant dessiccation, non seulement il aurait fourni un exemple de travail du bois par les artisans de l'âge du Bronze, mais aurait aussi pu permettre une détermination botanique, ainsi qu'une datation directe par le carbone 14, ou mieux encore peut-être par la dendrochronologie.

Par sa silhouette, la pointe de lance de Saint-Christoly s'apparente au type de Sucy-en-Brie, caractéristique du Bronze moyen, dont certains exemplaires sont de très grandes dimensions : l'une de celles du dépôt éponyme a trente neuf centimètres de long ; les plus longues lances de ce type atteignent même cinquante centimètres ! En Aquitaine, nous n'en connaissons à ce jour qu'une seule qui dépasse celle de Bordeaux. Draguée dans le lit de la Dordogne un peu en amont de Sainte-Foy-la-Grande, au Fleix (Dordogne), elle mesure 435 mm de long, dont 127 pour la partie libre de la douille, et son limbe est plus franchement lancéolé¹³⁶. A ces lances de taille exceptionnelle, souvent extraites de milieux humides - marais ou cours d'eau, parfois souterrains - certains auteurs confèrent un rôle cérémoniel, peut-être lié à des sacrifices rituels dédiés à des divinités des eaux. Un culte semblable était-il rendu à la Devèze, vers le XVe ou le XIVe siècle avant notre ère ?

D'autres pointes de lance en bronze ont été découvertes à Bordeaux, mais on ne sait ce qu'elles sont devenues. Faute d'illustrations ou de descriptions détaillées, on peut hésiter à les attribuer au Bronze moyen plutôt qu'au Bronze final.

Bracelet

BORDEAUX, sans précision. Ancienne collection Emile Lalanne. Disparu. Une photographie ancienne (fig. 21, 2 a) montre un bracelet massif ovale, ouvert, aux extrémités à peine élargies. Sur le cliché, on distingue les restes d'un décor en panneaux, incluant un motif hachuré probablement fusiforme, suivi de deux petits arceaux superposés (fig. 21, 2 b). C'est ici, sans aucun doute possible, le représentant typique d'une série de bracelets du Bronze moyen, variante régionale du type de Bignan dont nous avons proposé de faire un sous-type du Pouyalet, d'après un dépôt de bracelets découvert au XIXe siècle à Pauillac, au lieu-dit du même nom. Ces bracelets, comme la pointe de lance de Saint-Christoly, appartiennent au

Bronze moyen, plutôt sans doute à sa seconde partie, autour du XIVe siècle avant notre ère. Dans son inventaire, Berchon signale « deux bracelets dont un trouvé à Bordeaux »¹³⁷. S'agissait-il de celui-ci ? Il n'est pas possible de l'affirmer.

Bronze final et transition Bronze-Fer

Épées

BORDEAUX, « Augun ». L'archéologue anglais Michaël Rowlands a signalé une épée en bronze de « *Augun in Bordeaux* »¹³⁸ qu'il attribue au type de Nenzingen, en renvoyant à J. D. Cowen¹³⁹. Nous ne connaissons pas de lieu-dit « Augun » à Bordeaux, mais il existe une rue *Auguin*. Elle est située à Bordeaux-Saint-Augustin, non loin du boulevard et des terrains de sport du Parc de Lescure, et le tracé de cette rue suit d'assez près la rive droite du Peugue. Aucun des deux auteurs précités ne mentionne le lieu de conservation de cette épée, sans doute un musée étranger.

S'il s'agit bien d'une épée de Nenzingen (et l'on ne saurait contester là-dessus l'autorité de Cowen, à qui l'on doit la définition de ce type, ni celle de M. Rowlands), sa découverte à Bordeaux présente un intérêt tout particulier. Ces épées se caractérisent par une lame droite (et non foliacée ou pistilliforme) et une languette à bords relevés. Cette languette « tripartite » représentait un progrès certain par rapport aux systèmes de fixation antérieurs, où la lame n'était maintenue dans la poignée que par l'intermédiaire de rivets, d'une soie filiforme, ou d'une simple languette plate. Le type de Nenzingen est, en Europe, l'un des tout premiers types d'épée à adopter ce nouveau système d'emmanchement. Il s'agit d'un type continental ancien, apparu en Europe centrale à l'extrême début du Bronze final¹⁴⁰, vers le XIIIe siècle avant J.-C. ou la première moitié du XIIe. Il est peu fréquent dans toute la zone atlantique, et même plus généralement entre les Alpes et la mer, comme le précisait déjà Cowen.

BORDEAUX, carrefour Gambetta-Clemenceau (fig. 23). Collection Joseph Béraud-Sudreau. Vers 1938, une épée en bronze a été mise au jour lors de la construction du passage souterrain (aujourd'hui fermé) qui permettait aux piétons de traverser le carrefour, entre la place Gambetta et le cours Georges Clemenceau, en plein centre ville. Le lieu de découverte correspond à l'un des points hauts de la topographie

136. Roussot-Larroque, 2001.

137. Berchon, 1891, t. 16, 3e fasc., p. 49, et p. 66.

138. Rowlands, 1976, p. 80.

139. Cowen, 1955, p. 63-71.

140. Bronze final I, Bz D/Ha A1.



Fig. 25. - Objets du Bronze final terminal (ou transition Bronze-Fer).
 1 : Bordeaux, Terre-Nègre : épingle. Ancienne collection Jouannet ?
 Musée d'Aquitaine ;
 2 et 3 : Bordeaux, entre la rue Terre-Nègre et la rue Hériard-Dubreuilh.
 Ancienne collection Coudol.
 2 et 3 a : dessin F. Daleau : rasoir et hache à douille en bronze.
 3 b. Collection Percot, la même hache à douille

bordelaise, le secteur Mont Judaïque/Puy-Paulin. Nous n'avons pas de détails sur la profondeur atteinte par l'excavation, ni sur le contexte éventuel de cette trouvaille. On sait que Joseph Béraud-Sudreau, amateur passionné du passé bordelais et girondin, visitait régulièrement les chantiers ouverts dans Bordeaux. Mais il a surtout fait connaître ses découvertes concernant l'époque antique et n'avait pas publié cette épée, dont nous avons récemment fait paraître une étude détaillée ¹⁴¹.

Cette épée de bronze est presque entière ; seul le sommet de la languette, aux rebords peu élevés, est cassé à la naissance de la fusée. La garde étroite, aux épaules fuyantes en V, est percée de chaque côté d'un unique trou de rivet. Ces trous, larges et irréguliers, semblent avoir été forés après la coulée ; l'un d'eux est aujourd'hui ouvert. Le talon de la lame est relativement étroit, avec des bords presque parallèles. La lame foliacée, assez étroite sous la garde, s'élargit fortement vers le tiers inférieur. De section d'abord losangique, avec un léger renfort axial à hauteur de la garde, elle s'aplatit progressivement, devenant presque lenticulaire. Un décor apparaît sur une face seulement (l'autre étant plus usée) ; c'est la décoration classique pour ce type d'épée (fig. 25, 1 a). Sous les trous de rivet, une ligne pointillée, double d'un côté, triple de l'autre, court parallèlement aux bords ; au bas du talon de la lame, elle s'arrête sur une double ligne perpendiculaire courte, pointillée également. Plus bas, les tranchants sont soulignés de deux filets gravés parallèles, plus serrés d'un côté, qui tendent à se rejoindre vers la pointe avec, dans ce secteur et d'un seul côté, un troisième filet. On note une certaine irrégularité de ces tracés, avec des repentirs et même une interruption qui ne paraît pas due à l'usure.

Les surfaces sont criblées de minuscules trous laissées par des bulles de gaz emprisonnées dans le métal lors du refroidissement ayant suivi la coulée. On en voit aussi dans la cassure de la languette, une cassure par flexion qui paraît ancienne, comme le léger retroussi de la pointe. On constate encore quelques ébréchures peu importantes aux tranchants. La patine est d'un vert très sombre, suggérant un séjour en milieu non aquatique et peu agressif. Une légère différence de l'état des surfaces suggère une trace d'emmanchement dans une poignée en matériau périssable, disparue ; la reconstitution hypothétique proposée évoque une garde échancrée en U renversé peu profond, aux branches très ouvertes et au sommet presque plat (fig. 25, 1 b).

Longueur actuelle : 568 mm, dont 530 pour la lame, largeur à la base de la fusée : 17, hauteur max. des rebords à la garde : 3,3, diamètre max. des trous de rivets : 7,1 et 6,8, largeur minimum de la lame (vers le talon) : 23,5, largeur maximum : 47, épaisseur max. au centre de la fusée : 4,2, épaisseur max. (au talon) : 9, poids : 417,4 g.

L'analyse du métal a été réalisée par J.-R. Bourhis à Rennes. Cuivre, 91,8 % ; étain, 4 ; plomb, 0,6 ; arsenic, env. 1,5 ; antimoine, environ 1,5 ; argent, 0,5 ; nickel, 0,3 ; bismuth, 0,05. Les teneurs en impuretés principales, arsenic, antimoine, argent et nickel, suggèrent l'emploi d'un minerai de cuivre de type *fahlerz*. La composition du bronze de cette arme surprend

141. Roussot-Larroque, 2004.

par sa faible teneur en étain, surtout comparée au métal des épées pistilliformes « atlantiques », à peu près synchrones, mais bien plus fréquentes dans notre région. Ces dernières sont faites d'un bronze beaucoup plus riche en étain (teneur moyenne : 11%) et contiennent aussi du plomb (moyenne : 4 %), ce qui en fait des alliages ternaires¹⁴². Ici en revanche, vu sa faible teneur en plomb, le bronze de cette épée est encore un alliage binaire. De plus, le cuivre utilisé, par les impuretés qu'il contient et en particulier son fort pourcentage d'antimoine et d'arsenic, s'éloigne du type le plus couramment employé à l'époque dans les régions atlantiques. On ne saurait s'en étonner, puisque cette épée se distingue également des productions atlantiques par ses caractères typologiques et son décor.

L'épée de la place Gambetta appartient au type défini en 1955 par J. D. Cowen sous le nom de type de Locras, du nom d'un site « lacustre » de Suisse occidentale. Elle en possède tous les caractères morphologiques distinctifs, et jusqu'au décor de lignes pointillées perpendiculaires, trait commun au « groupe des épées décorées anciennes » de Cowen. Ce type est assez rare ; il a son centre de répartition en Suisse occidentale, entre les lacs de Bienne et de Genève. En France, on n'en signale que peu d'exemples. Et même un type très voisin mais un peu plus évolué, le type de Forel, bien représenté dans le val de Saône, ne s'étend guère vers l'ouest au-delà de l'Orléanais. Ce type d'épée est tout aussi continental que le type de Nenzingen, quoiqu'un peu plus récent. Le remplacement des lames anciennes à tranchants droits par des lames foliacées, fortement élargies vers le tiers inférieur, correspondrait selon certains auteurs à un changement des techniques de combat. Mieux équilibrées, ces lames foliacées auraient permis de frapper non seulement d'estoc (de pointe), mais aussi de taille (du tranchant), et peut-être aurait-on alors commencé à les manier à deux mains. Ces épées sont caractéristiques de l'étape moyenne du Bronze final¹⁴³, que l'on situe généralement entre le dernier quart du XIIIe et la fin du XIe siècle avant J.-C.

BORDEAUX, sans précision (fig. 24). Don Hippolyte de la Monneraye, Musée de la Société polymathique du Morbihan à Vannes, n° 1432 du catalogue de L. Marsille¹⁴⁴. Nous ne savons rien de la personnalité du donateur, ni de l'endroit précis de la découverte, probablement ancienne. D'abord signalée par A. Coffyn¹⁴⁵, elle a été présentée au public lors de l'exposition *Bordeaux 2000 ans d'histoire*¹⁴⁶, puis étudiée en détail par A. Roussot¹⁴⁷. C'est une épée du type « en langue de carpe », plutôt courte. Le sommet de la languette s'élargit en T. La fusée aux bords presque rectilignes est percée d'une longue et large fente de rivetage, irrégulièrement découpée. La garde en V présente aussi, d'un seul côté, une fente de rivetage. De l'autre côté, la fente avait été également préparée par une dépression venue de fonte, mais la perforation est demeurée incomplète. Un rivet-goupille est encore en place dans le

trou correspondant. Au talon de la lame, les profonds ricassos présentent une découpe en arc de cercle, moins courante que l'encoche rectangulaire caractéristique des épées en langue de carpe. La forte nervure axiale de la lame ne semble pas avoir été soulignée d'un filet gravé, pour autant que l'état des surfaces permette de le voir. Les tranchants demeurent à peu près parallèles sur la plus grande partie de la longueur, hormis un très faible élargissement au tiers inférieur. Ils se rejoignent ensuite pour former une pointe ogivale simple, dépourvue de la terminaison typique « en langue de carpe » ou « en goutte de suif ». Mais on remarque, à 45 mm de la pointe, la trace d'une cassure, ressoudée après amincissement latéral. L'époque de la réparation est inconnue, et l'on ne peut assurer que la pointe soit d'origine et n'ait pas été modifiée. Les surfaces sont assez corrodées. La patine est d'un brun foncé presque noir, mêlé de brun rougeâtre. Cet aspect laisse penser que l'épée aurait pu séjourner assez longtemps dans un milieu humide, à l'abri de l'air, mais sans subir le brossage habituel par les sables et graviers des courants de la Garonne, qui confère souvent aux objets de dragage des surfaces dorées presque dépourvues de patine.

Longueur totale : 567 mm, dont 98 pour la poignée, largeur au sommet : 43, largeur max. de la fusée : 20, largeur de la garde : 50,5, largeur minimum de la lame : 30,9, max. : 33,5, épaisseur de la fusée : 7,5, épaisseur moyenne de la lame : 7.

La découverte à Bordeaux d'une épée en langue de carpe ne constitue pas une surprise. Contrairement à l'épée de Nenzingen de la rue Auguin et à l'épée de Locras de la place Gambetta, qui toutes deux sont de types continentaux, exceptionnels dans les régions de l'Ouest, et sont d'ailleurs plus anciennes que celle-ci, l'épée en langue de carpe est un type « atlantique » classique. Son extension débord d'ailleurs largement les seules régions riveraines de l'Océan ; elle couvre aussi les zones bordières de la Manche, le Bassin parisien, le Nord de la France et s'étend largement au-delà de nos frontières. L'épée en langue de carpe appartient au Bronze final III b (fin du Xe-fin du IXe ou extrême début du VIIIe siècle avant J.-C.). Même si, dans le Sud-Ouest, les épées en langue de carpe sont moins fréquentes que dans le Nord-Ouest de la France, elles ne sont pas absentes de la région bordelaise. Quelques-unes ont été draguées en amont de Bordeaux, entre autres dans la Dordogne

142. Roussot-Larroque, 2003 b.

143. Bronze final II b/IIIa.

144. Marsille, 1921.

145. Coffyn, 1967.

146. Roussot et coll., 1971.

147. Roussot, 1972.

à Libourne-Condat ¹⁴⁸, dans la Garonne à Cambes ¹⁴⁹ ou dans la « Gironde », sans précision ¹⁵⁰. Des fragments d'épées du même type figurent aussi, en milieu terrestre, dans le dépôt de Cubzac ¹⁵¹ ou encore, isolément, à Saint-Ferme ¹⁵².

BORDEAUX, sans précision. L'*Album des documents iconographiques inédits* adressés à Ernest Chantre par ses correspondants, ou dessinés à son initiative, mentionne comme provenant de Bordeaux « une épée, âge du Bronze » dont le lieu précis de trouvaille n'est pas précisé, non plus que le nom du possesseur ou le lieu de conservation. On sait seulement qu'elle ne se trouvait pas dans les musées de Bordeaux. Elle était figurée sur la planche 35, dessinée par L. Brossette. Malheureusement, cette planche a disparu du dossier. Impossible donc de savoir s'il s'agissait d'une des épées précédentes (mais certainement pas celle de la place Gambetta, découverte beaucoup plus tard), ou d'une épée inconnue n'ayant pas laissé d'autre trace.

BORDEAUX, localisation ? Ancienne collection Coudol, disparue. « M. Coudol [...] présente une épée de l'âge du Bronze, des fibules rondes et arquées de l'époque mérovingienne; un collier à gros grains, en pâte de verre, trouvé à Terre Nègre » ¹⁵³.

Par son imprécision, le texte du compte-rendu de séance ne permet pas de savoir si l'épée en bronze provenait de Terre-Nègre comme le collier, s'il s'agissait de la trouvaille suivante, d'une nouvelle présentation de l'épée ou poignard « gaulois » de la rue Saint-Etienne, ou d'une trouvaille distincte dont nous ignorons tout.

BORDEAUX, dragage dans la Garonne. Ancienne collection Coudol, disparue. « M. J. Coudol présente une très belle épée en bronze, époque hallstattienne, draguée dans la Garonne » ¹⁵⁴.

Aucun détail, là encore, ne permet de préciser si cette épée avait été extraite par l'une des entreprises de dragage opérant à l'époque dans Bordeaux même (plusieurs étaient alors actives, en particulier dans le secteur du Pont de pierre) ou un peu en amont. Un détail intéressant est en revanche la référence à l'époque hallstattienne. Les dernières épées en bronze appartiennent effectivement à l'époque de Hallstatt, plus précisément à l'étape la plus ancienne (Ha C1) ou transition Bronze/Fer (VIIIe siècle avant J.-C.). Nous ignorons à quel ouvrage de référence renvoyait cette attribution à l'« époque hallstattienne », ni quel expert avait rendu son verdict, d'une précision inhabituelle dans ces comptes-rendus. Si l'on peut y accorder créance, il aurait pu s'agir d'une épée de Gündlingen, type tardif d'épée en bronze, effectivement présent dans la

nécropole même de Hallstatt. Il s'agit, là encore, d'un type fort rare dans nos régions atlantiques. Pourtant, nous avons fait connaître une épée de ce type, moins anciennement draguée dans la Garonne en amont de Bordeaux, entre Langoiran et Quinsac ¹⁵⁵.

Au cas où l'épée de la collection Coudol n'aurait pas été une épée de Gündlingen mais une autre arme de type tardif, on pourrait évoquer d'autres épées de l'extrême fin du Bronze final, tel le type de Mörigen, dont nous avons publié un magnifique exemple, également issu de dragages dans la basse vallée de la Garonne ¹⁵⁶.

Épingle

BORDEAUX, rue Terre-Nègre. Musée d'Aquitaine, catalogue 1845-1885, n° 3693 (fig. 25, 1). Cet objet pourrait provenir de la collection Jouannet. Il ne porte pas d'étiquette, mais ses dimensions concordent avec celles du catalogue. Il s'agit d'une épingle à tête aplatie dont le sommet plat, légèrement concave, n'est pas décoré. La patine, après traitement à la cire, est d'un vert sombre. Ce type simple est difficile à dater précisément, mais des épingles assez proches sont connues dans le Bronze final tardif.

Longueur : 122 mm, diamètre de la tête : 9, diamètre de la tige à mi-longueur : 2,7.

La rue Terre-Nègre (actuellement rue Ernest Renan) traverse la zone des terrains sablonneux où devait s'installer plus tard l'une des plus importantes nécropoles gallo-romaines de Bordeaux, mais où l'on relève aussi des traces de fréquentation plus ancienne, comme nous le verrons.

148. Bastin de Longueville, 1944 ; Coffyn, 1967.

149. Roussot, 1972.

150. Coffyn, 1987.

151. Berchon, 1891.

152. Roussot-Larroque et Mormone, 1979-81.

153. Coudol, 1923, p. 8.

154. Coudol, 1934 a.

155. Roussot-Larroque, 1992.

156. Roussot-Larroque, 2003 a

157. Coudol, 1898-1899 b ; Charrol, 1934-35, p. 66.



Fig. 26. - Hache à douille hexagonale sans anneau. Bordeaux, ancien Théâtre des Bouffes, angle rue Judaïque/rue Charles Marionneau. Ancienne collection Coudol. Dessin F. Daleau.

Haches

BORDEAUX, théâtre des Bouffes (devenu plus tard le cinéma Capitole), à l'angle de la rue Judaïque et de la rue Saint-Clair (aujourd'hui rue Charles-Marionneau) (fig. 26). A la collection Coudol appartenait une hache, présentée le 11 mars 1898 à la Société Archéologique de Bordeaux : « M. Coudol montre divers objets trouvés dans notre ville au cours de travaux effectués au théâtre des Bouffes : une hache en bronze... »¹⁵⁷. Cette hache, aujourd'hui disparue, ne nous est connue que grâce à un dessin au crayon repassé à l'encre, fait par Daleau pendant la séance¹⁵⁸. Conservé dans les archives de la Société archéologique, ce dessin représente une hache à douille sans anneau, assez courte et d'aspect massif. La douille, soulignée à l'entrée par un bourrelet torique saillant, de faible hauteur, est de section hexagonale, comme le haut du corps. Une inscription au crayon, de la main de Daleau, signale l'existence de « deux colonnettes » à l'intérieur de la douille, particularité que présentent aussi d'autres types de haches à douille, y compris dans notre région.

Les dimensions, prises sur le dessin (donc approximatives), sont les suivantes : longueur : 87 ou 88 mm, hauteur du bourrelet : 3, largeur de la douille à l'entrée : 42, sous le bourrelet : 33, au tranchant : 43, épaisseur de la douille à l'entrée : 35, épaisseur du bourrelet : 4 ou 5.

Dans le court commentaire en marge de son dessin, Daleau attribue cette hache à la « fin de l'époque larnaudienne » [fin du Bronze final] et y voit une « hache votive de G. de M[ortillet], venue probablement de Bretagne ».

Les haches à douille polygonale sont peu fréquentes en France. Dans le Nord et l'Ouest de la France, elles sont normalement pourvues d'un anneau latéral. Cette absence d'anneau, comme l'aspect massif et trapu de la hache bordelaise, évoquent plutôt les haches à douille du Launacien méridional que celles de Bretagne. Les dépôts launaciens sont d'époque tardive ; ils contiennent des objets de la transition Bronze-Fer, ou déjà du Premier âge du Fer (entre les VIIe-VIe et le Ve siècle avant J.-C.). Leur zone nucléaire est centrée sur le Languedoc occidental : Aude, haut Hérault, Tarn, Aveyron... De là, quelques objets isolés sont parvenus dans notre région. Daleau n'avait pas tort d'attribuer à cette hache une datation récente, ni même de la rapprocher des haches « votives » armoricaines. Un certain parallélisme s'établit en effet entre ces deux zones de production bronzienne très tardive, l'Armorique et le Midi de la France. A cette époque où l'on connaissait déjà les outils de fer, des ateliers occidentaux persistaient à produire des objets de bronze, en particulier des haches à douille en grande série. Ces ateliers s'étaient établis dans des régions détentrices des minerais indispensables : le Massif armoricain disposait d'importants gîtes d'étain et de plomb ; pour les Launaciens du Midi, la bordure méridionale du Massif central était riche de cuivre et de plomb. On s'est beaucoup interrogé sur les raisons justifiant le développement si tardif d'une fabrication d'objets dont on n'avait plus l'usage, et qui produisait même des objets non fonctionnels, comme certaines haches « votives » armoricaines en plomb pur. Certains pensent aujourd'hui que la production de ces ateliers occidentaux aurait été orientée vers l'exportation, en direction du monde méditerranéen, d'un métal dont l'industrie bronzienne exigeait des quantités croissantes. Ces transactions se seraient opérées dans un système de type pré-monétaire, où des formes d'objets traditionnelles, les haches à douille par exemple, avaient désormais joué le rôle d'unités de compte.

BORDEAUX, entre la rue Terre-Nègre et la rue Hériard-Dubreuilh (fig. 25, 3 a et b). Ancienne collection Coudol, puis Percot. « M. Coudol montre [...] une hache armoricaine et une pendeloque trouvés en faisant une tranchée entre les rues Terre-Nègre et Hériard-Dubreuilh »¹⁵⁹.

158. Coffyn et coll., 1990, p. 66, fig.

159. Coudol, 1898-1899 d.

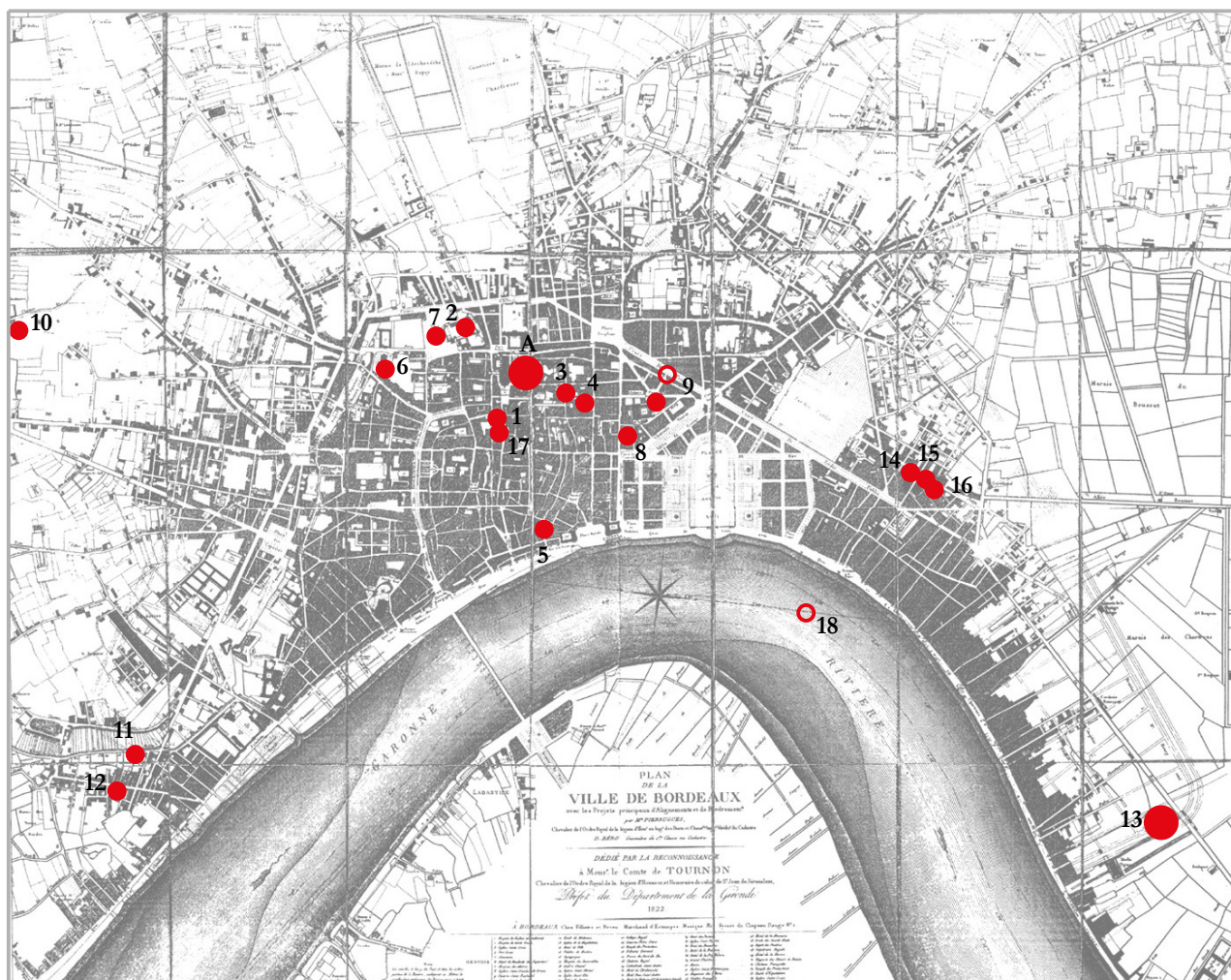


Fig. 27. - Carte de répartition des trouvailles du Néolithique à Bordeaux.

Cercles vides : objets dont la nature exacte ou le lieu de découverte n'ont pu être exactement déterminés. A : emplacement de la station palustre ;

- 1 : angle cours d'Alsace/rue de Cheverus ; 2 : place de la République ;
 3 : Saint-Christoly ; 4 : rue de Grassi ; 5 : Saint-Pierre ; 6 : Sainte-Eulalie ; 7 : Cité judiciaire ; 8 : Grand Hôtel ; 9 : allées de Tourny ;
 10 : rue des Vignerons ; 11 et 12 : travaux du chemin de fer ;
 13 : bassin d'alimentation des docks ; 14 : rue du Jardin public ;
 15 : angle rue du Jardin public/cours Evrard de Fayolle ;
 16 : angle rue Saint-Joseph/rue du Jardin public ;
 17 : nouvelle Caisse d'Épargne ; 18 : dragage de la Garonne.

La petite hache à douille nous était connue par un dessin de François Daleau, dans les archives de la Société archéologique¹⁶⁰. Quelques années plus tard, grâce à Jean-Michel Mormone, nous avons eu la chance de la retrouver dans la collection Percot à Arcachon, où cette pièce, portant le n° 465, provenait effectivement, d'après son possesseur, de la collection Coudol¹⁶¹.

Les dimensions de cette hache, comme sa morphologie, correspondent au dessin de Daleau. Longueur totale : 77 mm, longueur du milieu du bourrelet au tranchant : 72, largeur du bourrelet : 17,7, largeur des plats sous le bourrelet : 15, largeur au tranchant : 25,5, épaisseur du bourrelet : 21,8, épaisseur sous le bourrelet : 20, largeur de l'anneau : 14, hauteur de l'anneau : 5, poids : 85,3 g.

Il s'agit bien ici d'une hache de type armoricain, plus précisément du type petit, dit de Couville. Elle en possède tous les traits caractéristiques : la douille rectangulaire très profonde, le bourrelet à l'ouverture, doublé d'une nervure plus fine, le

160. Roussot-Larroque, 1970 ; Roussot et coll., 1971.

161. Roussot-Larroque et Mormone, 1979, p. 58-59, fig. 5.

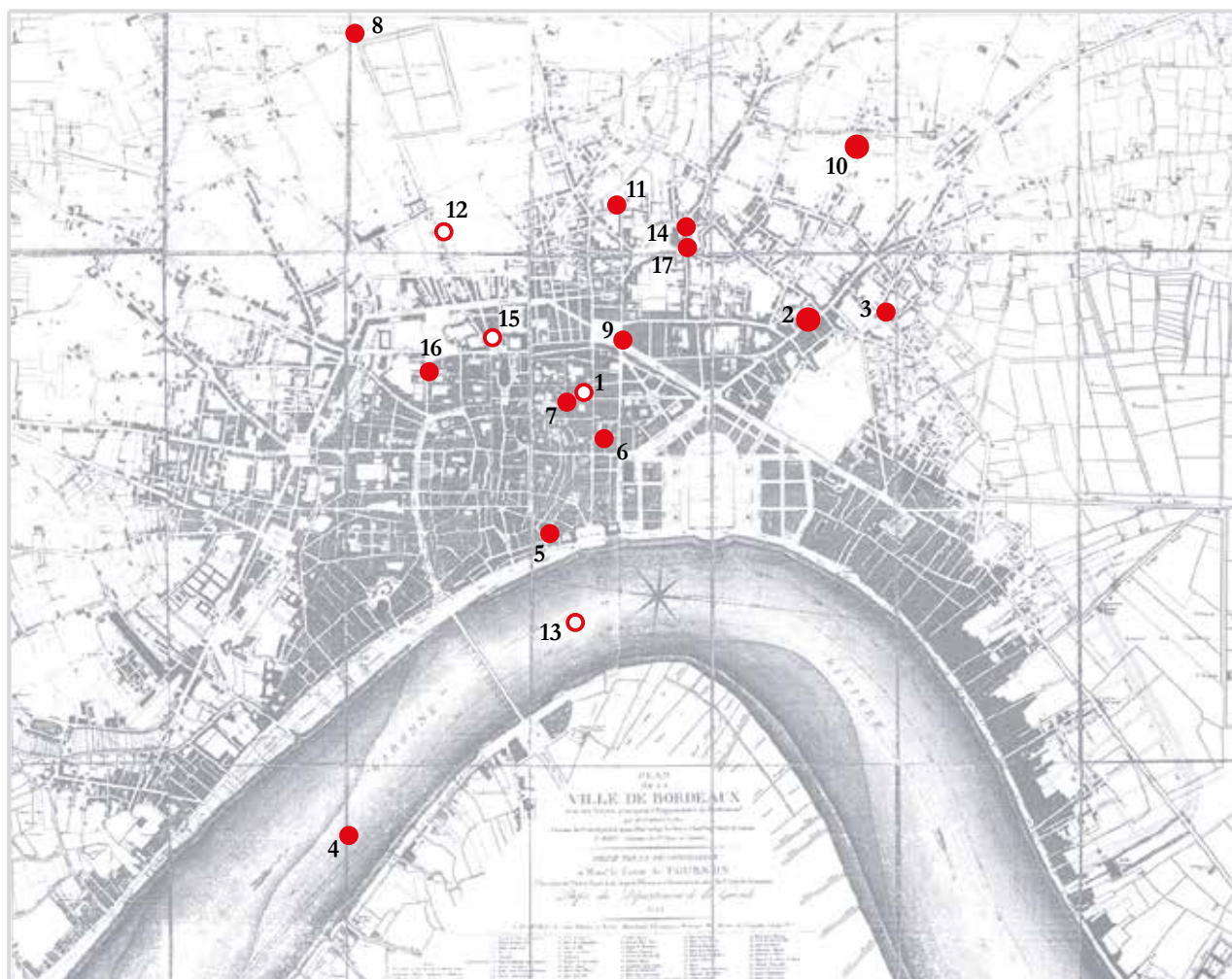


Fig. 28. - Carte de répartition des trouvailles de l'âge du Bronze à Bordeaux.

Cercles vides : objets dont la nature exacte ou le lieu de découverte n'ont pu être exactement déterminés.

1 : rue du Temple ; 2 : rue du Colisée ; 3 : rue David Johnston ;
 4 : la Garonne au droit du quai de la Souys ; 5 : Saint-Pierre ;
 6 : Dames de France ; 7 : Saint-Christoly ; 8 : rue Auguin ;
 9 : carrefour Gambetta/Clemenceau ; 10 : rue Terre-Nègre et angle rue
 Terre-Nègre et rue Hériard-Dubreuilh ; 11 : angle rue Judaique/rue Charles
 Marionneau ; 12 : « vallée du Peugue » ; 13 : dragages de la Garonne ;
 14 : Saint-Seurin ; 15 : rue des Frères Bonie ; 16 : rue Pèlerin ;
 17 : rue Saint-Etienne.

tranchant étroit et droit, le petit anneau latéral. Ce tranchant n'est pas fonctionnel et des restes d'argile rougeâtre subsistent à l'intérieur de la douille. La patine est verte. Ces haches ont été produites en grande quantité par des ateliers bretons ou normands, et souvent réunies dans des dépôts comptant plusieurs centaines d'exemplaires. Cette production très tardive semble avoir eu cours, en Armorique comme en Normandie,

jusque dans le courant du Ve siècle avant J.-C. Le caractère non fonctionnel de ces haches, comme l'existence de plusieurs modules, du très grand au très petit, ont suggéré qu'elles pouvaient avoir eu une fonction pré-monnaire.

Plus de vingt ans après cette présentation, J. Coudol a montré à nouveau, à la Société archéologique, « une jolie hache à douille, en bronze, de type larnaudien, que M. Daleau estime être d'origine armoricaine. »¹⁶². S'agissait-il de la même trouvaille, ou d'une autre ? Le compte-rendu ajoute : « M. Conil, à ce sujet, fait remarquer que des haches semblables ont été trouvées, à différentes reprises, en Gironde ». D'autres haches

162. Coudol, 1920-1921.

à douille armoricaines ont en effet été recueillies aux environs immédiats de Bordeaux ; elles seront décrites ultérieurement, avec d'autres trouvailles provenant de la banlieue bordelaise.

Rasoirs

BORDEAUX, entre la rue Terre-Nègre et la rue Hériard-Dubreuilh (fig. 25, 2). En même temps que sa petite hache à douille, J. Coudol avait présenté un second objet trouvé en même temps : « M. Coudol montre [...] une hache armoricaine et une pendeloque trouvés en faisant une tranchée entre les rues Terre-Nègre et Hériard-Dubreuilh »¹⁶³. Par bonheur, Daleau avait aussi dessiné la soi-disant pendeloque dont il avait su reconnaître la nature (fig. 27, 2) : son dessin porte la mention « rasoir hallstattien » et renvoie au « Musée préhistorique, n° 1185 » (il s'agit de l'ouvrage de ce nom, publié par G. et A. de Mortillet en 1881). Nous avons fait connaître le dessin de ce rasoir, exécuté par Daleau sur la même feuille que celui de la hachette à douille¹⁶⁴.

Ce rasoir à un seul tranchant est pourvu d'un unique anneau de suspension. Le dos du rasoir déborde de chaque côté les bords de la lame trapézoïdale, ajourée de deux fenêtres également trapézoïdales ; le tranchant est légèrement arqué. Des rasoirs assez proches de celui-ci, à un ou deux anneaux, ont été mis au jour dans des tombes sous tumulus bourguignonnes, où ils voisinent parfois avec la grande épée de fer, et dans des nécropoles languedociennes. Ils semblent être plus souvent en fer dans l'Est ou le Centre-Est de la France, et en bronze dans le Midi. Le rasoir de Terre-Nègre a été rapproché d'un autre rasoir faisant partie d'un dépôt launacien du Languedoc, celui de Bellevue à Quarante (Hérault). Cependant, quelques différences feraient penser que notre rasoir bordelais ne provient pas d'un atelier méridional, mais plutôt occidental, même s'il témoigne d'une « tradition d'ateliers » commune aux deux régions¹⁶⁵. Ces rasoirs appartiennent à la transition Bronze-Fer ou, si l'on préfère, à une étape ancienne du Premier âge du Fer (Hallstatt C1), datée des alentours du VIII^e siècle avant J.-C.

La découverte à Terre-Nègre d'un rasoir en bronze de ce type est un fait important. Il est bien établi que les rasoirs étaient des éléments particulièrement valorisés, probables symboles de statut social privilégié. Aussi ne pensons-nous pas, contrairement à Richard Boudet¹⁶⁶, que cette découverte soit purement anecdotique et dépourvue de signification. Elle confirme d'abord que le site de la nécropole gallo-romaine a été fréquenté bien avant l'époque antique, ce que suggéraient déjà l'épingle du musée d'Aquitaine et la petite hache à douille. Les rasoirs appartiennent souvent à des mobiliers funéraires. Faut-il envisager que des tombes de la transition Bronze/Fer, ou de l'extrême début de l'âge du Fer, aient été déjà établies dans ces terrains sablonneux, si favorables à l'implantation de nécropoles ? Et même si la mention est équivoque, peut-être

faudrait-il garder en mémoire, à tout hasard, l'épée en bronze présentée par J. Coudol en même temps qu'un collier en perles de verre de Terre-Nègre...

BORDEAUX, vallée du Peugue. Ancienne collection Coudol. Disparu. Un second rasoir de cette collection fut présenté en 1909 à la Société archéologique : « M. Coudol présente divers objets trouvés dans la vallée du Peugue, notamment un rasoir, très bien conservé, de l'époque du Bronze. » Il ne doit pas s'agir du rasoir précédent, la vallée du Peugue ne traversant pas le secteur de Terre-Nègre. On regrettera amèrement que Daleau, sans doute absent de cette séance, ne nous ait pas laissé de dessin de cet objet. Les premiers rasoirs en bronze apparaissent vers la fin du Bronze moyen, mais ces types anciens sont fort rares dans nos régions. Ils persistent ensuite, en évoluant, durant tout le Bronze final jusqu'à sa phase terminale. Quoi qu'il en soit, les rasoirs en bronze sont si rares dans nos régions que la découverte à Bordeaux d'au moins deux d'entre eux est un fait à retenir.

Age du Bronze, sans autre précision

Les objets suivants appartiennent certainement à l'âge du Bronze, même s'ils n'ont pu être attribués à une période précise.

Haches

BORDEAUX, sans précision. L'inventaire d'Ernest Chantre¹⁶⁷ porte, à Bordeaux, une hache de type non précisé, alors conservée au « Musée de Bordeaux ».

Pointes de lance

BORDEAUX, dragage de la Garonne. Ancienne collection Coudol, disparue. « M. J. Coudol montre une très belle lance romaine, en bronze, d'une superbe patine verte, draguée dans la Garonne »¹⁶⁸.

De cette pointe de lance, sûrement pas romaine, nous ne savons rien de plus. Dans notre région, les très beaux exemplaires appartiennent plutôt à la fin du Bronze moyen ou au tout début du Bronze final.

163. Coudol 1898-1899 d.

164. Roussot-Larroque, 1970, fig. 4 ; Roussot et coll., 1971.

165. Jockenhövel, 1980.

166. Boudet, 1987.

167. Chantre, 1875-1876, t. 3, *Statistiques, Appendice* p. 162. Récapitulation par musées et collections.

168. Coudol, 1934.

BORDEAUX, Saint-Seurin. Ancienne collection Coudol, disparue. « M. Coudol présente une belle pointe de lance, en bronze, remarquable par sa conservation, trouvée à Saint-Seurin »¹⁶⁹.

BORDEAUX (?), sans précision. Ancienne collection Henry Brochon, disparue. Berchon signale dans cette collection « un très beau bout de lance »¹⁷⁰, mais on doit encore rappeler que, pour les objets de cette importante collection, les indications de provenance ont varié entre Bordeaux et Rauzan.

BORDEAUX, rue des Frères Bonie (?) Selon un renseignement que nous n'avons pu vérifier, une pointe de lance aurait été recueillie en 2002 au cours de travaux urbains, dans une couche tourbeuse.

Bracelets

BORDEAUX, rue Pèlerin (actuellement rue du Commandant-Arnauld). Collection Combes, disparu. Le Dr Berchon indique : « Un bracelet. Combes, Daleau », sans autre précision¹⁷¹. Probablement n'avait-il pas pu voir cet objet. Habituellement, lorsque Berchon mentionne successivement deux noms dans son inventaire récapitulatif, le premier est celui du détenteur, et le second, le nom de celui qui a signalé et décrit la trouvaille. Dans ce cas précis, nous n'avons pas trouvé trace du bracelet dans les textes publiés ou dessins de Daleau. Peut-être avait-il donné à Berchon un simple renseignement oral. La collection d'Armand Combes paraît avoir compté bon nombre d'objets recueillis lors des travaux urbains à Bordeaux. Malheureusement, à la suite d'un conflit avec Camille de Mensignac, président de la Société archéologique, les trouvailles de ce collectionneur cessèrent d'être présentées à la Société.

De Bordeaux encore, E. Berchon dans sa récapitulation¹⁷² recense trois bracelets : au précédent, de la collection Combes, il en ajoute deux autres, de la collection Mensignac. Sans doute s'agit-il de deux bracelets trouvés dans une sépulture près de l'actuel lycée Montaigne, mais qui ne semblent pas appartenir à l'âge du Bronze. Quant à Marcel Charrol, il indique seulement, pour Bordeaux, des « fibules et bracelets de bronze », sans plus de détail¹⁷³.

Couteaux ou faucilles

BORDEAUX, (environs de). Ancienne collection Henry Brochon, disparue. De cette collection, Berchon a recensé trois « faucilles ou couteaux de trois types différents, en très bon état de conservation » et « un instrument fort singulier recourbé vers son extrémité la plus déliée, probablement une faucille »¹⁷⁴ et, un peu plus loin, « quatre faucilles »¹⁷⁵. On ne peut préciser si ces objets appartenaient au Bronze moyen ou, plus probablement, au Bronze final, mais on sait aussi que Berchon a varié sur la provenance de ces objets : environs de Bordeaux, ou environs de Rauzan ?

Epée ou poignard

BORDEAUX, rue Saint-Étienne. Ancienne collection Coudol, disparue. « M. Coudol montre [...] des agrafes et une petite épée ou poignard en bronze d'origine gauloise trouvées [...] rue Saint-Étienne »¹⁷⁶.

Doit-on prendre pour argent comptant l'« origine gauloise » attribuée à cette arme ? On sait que, longtemps, des armes de l'âge du bronze ont été qualifiées de « romaines » ou « gauloises ». Les épées ou poignards gaulois sont assez généralement en fer mais, faute de renseignements plus précis, nous laisserons le doute subsister.

Géographie des trouvailles préhistoriques à Bordeaux

Dans la topographie urbaine, en dehors de la « station palustre » dont les travaux de 1867 ont bien précisé l'implantation, les trouvailles d'objets du Néolithique et de l'âge du Bronze dont la position est assez précisément connue se répartissent plutôt largement (fig. 27 et 28). Plusieurs se situent dans le cœur historique de la ville, en relation plus ou moins directe avec les vallées du Peugue et de la Devèze ou leur zone de confluence : Cité judiciaire, place de la République, rue de Grassi, place Sainte-Eulalie (?), place Saint-Christoly, angle cours d'Alsace/rue de Cheverus, cours d'Alsace encore, et place Saint-Pierre. Une relation directe de ces trouvailles avec la « cité palustre » pourrait encore être envisagée. D'autres trouvailles, plus dispersées, se placent dans des secteurs différents, plus éloignés du centre ville. Au nord, du côté du marais des Chartrons, ce sont les haches polies de la rue du Jardin public, de l'angle des rues Saint-Joseph et du Jardin public, de l'angle du cours Evrard de Fayolle et du Jardin public et, encore plus septentrional, le dépôt de haches polies du bassin d'alimentation des docks. Au sud, on retiendra les indices recueillis au cours des travaux ferroviaires, avec les haches polies des collections Dulignon-Desgranges et Delfortrie et au sud-ouest, plus isolée, celle de la rue des Vignerons. Pour des secteurs où rien n'est signalé, comme les abords du marais

169. Coudol, 1920-21.

170. Berchon, 1892, t. 16, 3, p. 49.

171. Berchon, 1891, p. 66.

172. Berchon, p. 76.

173. Charrol, 1934-1935, p. 66.

174. Berchon, 1891, p. 49.

175. Berchon, 1891, p. 75.

176. Coudol, 1898-99 a, p. XXX.

de la Chartreuse, on se gardera de conclure trop vite qu'ils étaient alors vides d'occupation, l'information demeurant par trop lacunaire. On n'oubliera pas non plus que, dans certaines zones de la ville, le substrat est presque affleurant et que, dans d'autres, les travaux se sont faits plutôt en remblai qu'en déblai, ce qui limite les opportunités de découverte.

Au début de l'âge des Métaux, la répartition des haches en cuivre est difficile à saisir. Pour celles que P. Sansas pensait provenir de la rue du Temple, nous avons vu combien cette origine est problématique ; les autres ont presque toutes été signalées comme venant de Bordeaux, sans autre précision. Il n'empêche que leur présence dans la ville ou aux environs immédiats est tout à fait vraisemblable. Des objets similaires ont été mis au jour en banlieue ¹⁷⁷. D'autres haches plates, isolées ou en dépôts, proviennent de la région bordelaise ¹⁷⁸ ou de la basse vallée de la Garonne ¹⁷⁹.

Au Bronze ancien, le dépôt des deux superbes haches à légers rebords de la rue du Colisée s'inscrit dans un secteur de la ville demeuré jusqu'alors dans l'ombre : le versant septentrional du mont Judaïque, descendant en pente douce vers le vallon de la Font d'Audège. Avec la hache de la gravière Grimal à Bordeaux-Caudéran, un autre secteur de la ville entre en scène, côté ouest. Ces témoins ne sont pas isolés dans la région bordelaise. D'autres haches à légers rebords ont été signalées, à Villenave-d'Ornon par exemple.

On ne devra pas s'étonner que le Bronze moyen occupe une place privilégiée au sein des trouvailles bordelaises, avec un minimum de treize objets : sept haches à bords droits, quatre haches à talon sans anneau, une pointe de lance et un bracelet. A cette époque, le Bronze médocain domine tout l'Ouest aquitain jusqu'aux portes de Bordeaux, et son emprise se fait sentir encore bien au-delà, de l'Entre-deux-Mers à la rive droite de l'estuaire de la Gironde, et bien plus loin encore, des Charentes aux Landes, aux Pyrénées occidentales, à l'Agenais et au Gers. Les objets de cette période ont dans l'espace urbain bordelais une dispersion assez frappante. La hache à talon des Dames de France et la pointe de lance de l'îlot Saint-Christoly, la première aux abords du Puy-Paulin, la seconde au bord de la Devèze, montrent que le cœur de ville continue d'être occupé à cette époque. Et s'il devait s'avérer que la petite hache en bronze de Saint-Pierre, de type non précisé, appartenait aussi au Bronze moyen, on verrait confirmée la permanence, à cette époque, de l'occupation humaine des vallons du Peugue et de la Devèze et de leur confluence. De son côté, la hache à bords droits de la rue David-Johnston matérialise une certaine extension septentrionale de cette occupation du Bronze moyen et, vers le nord-ouest, le petit dépôt de haches de l'avenue Saint-Amand,

à Bordeaux-Caudéran, atteste d'une occupation déjà signalée par la hache, un peu plus ancienne, de la rue de la Cage Verte. Enfin, la hache à bords droits draguée au droit du quai de la Souys témoigne de la présence humaine dans la basse vallée de la Garonne, confirmée par d'autres découvertes métalliques et céramiques en amont immédiat de Bordeaux.

Au Bronze final, des zones déjà repérées auparavant continuent à être fréquentées, mais de nouveaux témoins apparaissent, dans des secteurs sur lesquels on avait jusqu'alors peu d'informations. Dans le cœur de ville, l'épée du carrefour Gambetta/Clemenceau souligne l'intérêt des populations de l'époque pour les points hauts de la topographie bordelaise, comme l'avait fait, pour la période précédente, la hache des Dames de France, et comme le fera, un peu plus tardivement, la hache de l'angle Judaïque/Charles Marionneau. Le rôle de la vallée du Peugue est souligné par l'épée de la rue Auguin, à l'entrée de l'estey dans la ville actuelle, et par d'autres trouvailles malheureusement mal repérées dans l'espace, comme l'un des rasoirs en bronze de la collection Coudol. L'occupation des pentes douces du mont Judaïque, d'orientation Nord/Nord-Est, dominant le marais des Chartrons, avait été à peine évoquée au Bronze ancien et moyen par les deux haches de la rue du Colisée et celle de la rue David-Johnston. Au Bronze final, elle serait confirmée, faubourg Saint-Seurin, par deux autres trouvailles disparues avec la collection Coudol : la « belle pointe de lance en bronze » de Saint-Seurin (si elle n'était pas du Bronze moyen) et la « petite épée ou poignard en bronze » de la rue Saint-Etienne (si elle n'était pas « gauloise », comme l'avait pensé son détenteur). De la Garonne, axe structurant de la ville, provenaient encore une très belle lance en bronze et une épée, disparues, de cette même collection ; peut-être l'épée du musée de Vannes avait-elle la même origine ? Et assurément d'autres objets similaires, remontés par les dragues, ont disparu sans laisser de traces. Enfin, bien avant la conquête romaine, vers l'extrême fin de l'âge du Bronze ou le début de l'âge du Fer, s'amorce une indiscutable fréquentation de la zone des sables de Terre-Nègre, matérialisée par trois objets au moins, tous trois en bronze : une épingle, une hache à douille armoricaine et un rasoir.

177. Hache plate du stadium universitaire de Pessac : Roussot-Larroque et Poissonnier, 2003.

178. Cestas, Saucats, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Morillon.

179. Béguey, Cadaujac.

Conclusion

Ainsi, dans le seul espace urbain de Bordeaux *intra muros*, nous avons pu recenser pour le Néolithique, outre la « cité palustre » proche du palais Rohan, une bonne trentaine d'objets, correspondant au minimum à seize points de trouvaille différents. Pour les âges du Cuivre et du Bronze, ce sont trente-quatre objets au moins, et dix-huit points de trouvaille différents, auxquels pourraient s'ajouter vingt-et-une pièces dont la provenance bordelaise est plausible, même si leur lieu précis de découverte n'est pas connu. Or, ces découvertes, reconnues et signalées en leur temps, ne représentent qu'une étroite sélection. Sur les sites archéologiques soumis à des fouilles modernes, la mise au jour de haches polies entières n'est pas si courante ; celle d'épées ou de haches en bronze est un événement bien plus rare encore. Combien de vestiges moins aisément repérables, extraits du sous-sol de Bordeaux ou des dragages en Garonne, ont dû partir aux déblais ! Combien d'autres ont perdu leur identité ! Malgré tout, par sa relative importance, cette concentration de trouvailles suggère qu'aux temps préhistoriques le site jouait déjà un rôle important dans le cadre girondin. La découverte, rue Auguin et place Gambetta, de deux épées en bronze de types continentaux, rarissimes dans les Pays d'Ouest et sans doute hautement valorisés, révèle peut-être l'une des clés de cette position privilégiée : son insertion à l'une des extrémités de « l'isthme aquitain », dans un réseau de communications et de transactions entre l'Europe continentale et l'arc atlantique.

Nous ne chercherons pas à dissimuler que les trouvailles ici présentées ne sont, au mieux, que des balises éparées dans un vaste océan encore inexploré. Dans l'état actuel de l'information sur la préhistoire récente à Bordeaux, vouloir, à partir de ces seuls repères, dresser une carte de l'occupation des sols serait d'une prétention intolérable et conduirait à des erreurs aussi néfastes que la méconnaissance antérieure. L'important est de retenir que le passé de Bordeaux plonge profondément ses racines dans la préhistoire, quatre à cinq millénaires au moins avant que le nom de Burdigala ne surgisse dans les textes antiques. La présence humaine ne fait ensuite que s'affirmer au cours de l'âge du Bronze, à partir des premiers siècles du troisième millénaire avant notre ère. De ce moment, et jusqu'au VIII^e siècle avant J.-C., la présence d'une communauté humaine sur le territoire de Bordeaux ne semble pas avoir connu d'interruption de quelque importance. C'est sur ce terreau que vont se former par la suite l'agglomération du Premier âge du Fer, puis la bourgade gauloise promise à la conquête romaine. Comme l'écrivait Ernest Chantre en 1875, la préhistoire (qu'il nommait encore palethnologie) « s'approprie les méthodes des sciences naturelles et vient au secours des historiens, en leur fournissant de vastes périodes jusqu'alors abandonnées dans l'ombre ». Vouloir encore méconnaître ou minimiser les racines préhistoriques de Bordeaux, ce serait mutiler l'histoire même de la ville.

Le présent travail est consacré uniquement au territoire de la ville de Bordeaux, au sens administratif actuel. Les autres communes appartenant à la communauté urbaine feront l'objet d'une autre étude qui est en cours d'achèvement.

Remerciements

Des remerciements sont dus à tous ceux et celles qui nous ont permis, à des titres divers, de réaliser ce travail, et tout d'abord à la direction et au personnel des Archives municipales de Bordeaux, aux conservateurs, archivistes et bibliothécaires ainsi qu'au personnel du Musée Archéologique National (ancien Musée des Antiquités Nationales) à Saint-Germain-en-Laye, et du musée d'Aquitaine à Bordeaux. Dans ce dernier musée, nous tenons à témoigner de l'ingrat et énorme travail accompli par Alain Roussot pour remettre de l'ordre dans une section de Préhistoire demeurée à l'abandon pendant des décennies. Après lui, Sigolène Loizeau, pendant son trop court passage au musée, nous a également apporté son aimable concours. De ce même musée, je dois aussi remercier Anne Ziéglé, Pilar Fumanal de los Rios, Lisette Savariaud et le personnel de la bibliothèque pour les renseignements qu'ils m'ont communiqués ou l'aide qu'ils m'ont apportée, avec toujours une grande gentillesse. La Société linnéenne de Bordeaux et la Société Archéologique de Bordeaux m'ont donné libéralement accès à de précieux documents de leurs bibliothèques ou de leurs archives, et le concours apporté par plusieurs de leurs membres m'a été précieux. Je dois une gratitude particulière à Pierre Vivez pour la communication de plans anciens de la ville de Bordeaux, à Françoise Lagarde, de l'Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, pour la réalisation de la carte de Bordeaux dans son environnement naturel et pour les conseils qu'elle m'a donnés pour la mise au point des autres cartes, à M. Percot et Christophe Sireix qui m'ont autorisée à étudier les objets qu'ils détenaient ou avaient découverts, et enfin à J.-M. Graffaille, qui m'a fait connaître une trouvaille disparue.

Bibliographie

Documents manuscrits

- Chantré E., s. d. - *Atlas paléontologique*, manuscrit. Musée Archéologique National.
- Chantré E., s. d. - *Album des documents iconographiques inédits*. Musée Archéologique National
- Daleau F., s. d. - *Catalogue* manuscrit, t. III, p. 22 [hache polie de Bordeaux, rue de Grassi]. Musée d'Aquitaine.
- Daleau F., s. d. - *Excursions*, t. VI, p. 12. Musée d'Aquitaine.
- Inventaire de la collection Delfortrie*. Document manuscrit, musée d'Aquitaine.
- Inventaire de la collection Dulignon-Desgranges*. Document manuscrit, musée d'Aquitaine.
- Inventaire du dépôt des Antiques*. 1845-1867. [1856; R 327, février 4]. musée d'Aquitaine.
- Inventaire du musée des Antiques. Collections de serrurerie*. musée d'Aquitaine.
- Inventaire du musée d'Armes de la Ville de Bordeaux*. Inventaire et entrée des objets depuis le 5 mars 1855. J.-A. Labet. N° 373, 374, 375. Inventaire et entrée des objets depuis le 30 novembre 1855. J.-A. Labet. N° 388, 389, 390. [Jusqu'au 13 décembre 1920].
- Inventaire du musée préhistorique et ethnographique de Bordeaux*, 1872-1880. Musée d'Aquitaine.

Cartes et plans

- Plan de la ville de Bordeaux et de ses faux-bourgs, dressé selon les nouvelles divisions qu'il présente et les nouveaux établissements qui y ont été formés*. A Paris chez Jean, 1820. Archives municipales de Bordeaux, XL-A/80.
- Bordeaux. Album publié par la municipalité bordelaise*. Paris, Hachette, Bordeaux, Féret, 1892. [Plan de Bordeaux en 1891 avec la localisation des égouts et courbes de niveau]. Archives municipales de Bordeaux, I 11/15, planche 23.
- Plan de la ville de Bordeaux avec les Projets principaux d'Alignements et de Redressement par M^{rs} Pierrugues*. A Bordeaux, chez Filliatre et Neveu, 1822.

Publications

- Artigue H. (1871) - Sur les bancs coquilliers rue Carle-Vernet et cours d'Alsace-Lorraine. *Procès-verbaux des séances de la Société linnéenne de Bordeaux*, 28, séance du 10 avril 1872, p. XXVIII-XXXII.
- Artigue H. (1876) - Station préhistorique indiquée par l'abbé Caudéran. *Procès-verbaux des séances de la Société linnéenne de Bordeaux*, 30, p. CXVI.
- Augey E. (1906) - *Le cromlech du Jardin-Public de Bordeaux*. Bordeaux, Féret, 20 p.
- Barraud D. (1984) - Chronique d'archéologie bordelaise 1984. *Société Archéologique de Bordeaux*, 75, p. 3-7 [pointe de lance de Saint-Christoly].
- Bastin de Longueville A.-H. (1944) - L'âge du Bronze au musée de Libourne (suite). *Revue historique et archéologique du Libournais*, 44, 1, p. 19-24 [haches plates de Bordeaux, p. 20 ; hache(s) à rebords, p. 23 et pl. I, 6]; 2, p. 37-45 [haches de la rue du Colisée à Bordeaux, p. 45].
- Benoist E. (1882) - L'homme primitif dans le département de la Gironde. *Journal d'histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1^{ère} année, n° 8, p. 105-111 ; n° 9, p. 121-124.
- Benoist E. (1883) - Communication sans titre. *Société linnéenne de Bordeaux*, séance du 1^{er} août 1883, signalé dans le *Journal d'histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 2^e année, 1883, p. 120 (compte-rendu des Sociétés savantes).
- Berchon E. (1889-1892) - Etudes paléo-archéologiques sur l'âge du Bronze spécialement en Gironde. *Société Archéologique de Bordeaux*, t. 14, 1889, p. 17-154; 16, 1891, p. 5-85 et 17, 4, 1892, p. 123-150.
- Bertrand A. (1867) - Carte de la Gaule. Monuments de l'âge de pierre. Dolmens et tumuli-dolmens (état actuel de nos connaissances). *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, fasc. 1.
- Bouchon G. (1925) - La place de la Comédie à travers les âges. *Cinquantième de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1873-1923 (1925) [p. 57 et 67].
- Boudet R. (1987) - *L'âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du Ve au Ier siècle avant notre ère)*. Périgueux, éditions Vésuna, (Archéologies, n° 2).
- Bourhis J.-R., Briard J. (1985) - Analyses de cuivres du Chalcolithique et du Bronze ancien de la France. *Paléométaballurgie de la France atlantique*, 2, p. 165-180 (analyse 3740).
- Briard J., Roussot-Larroque J. (2002) - Les débuts de la métallurgie dans la France atlantique. In : M. Bartelheim, E. Pernicka, R. Krause (dir.), *Die Anfänge der Metallurgie in der Alten Welt/The Beginnings of Metallurgy in the Old World*. Rahden/Westfal., M. Leidorf, p. 135-160, 12 fig. (Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft, Bd. 1).
- Cartailhac E. (1872) - [Compte-rendu du rapport de J.-B. Gassies sur les fouilles du jardin de la Mairie à Bordeaux. AFAS Bordeaux]. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, III, 2e série, p. 467.
- Cartailhac E. (1902) - Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. « Mea culpa » d'un sceptique. *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354.
- Caudéran abbé H. (1877) - [Lettre à P.Sansas]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 1877, p. XXII.
- Chantré E. (1875-1877) - *Etudes paléontologiques dans le bassin du Rhône. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*. Paris, J. Baudry, 3 vol. grand in-quarto, avec un atlas de 79 planches in-folio. I. *Industrie de l'âge du Bronze*, 258 p., 179 fig., 1 carte. II. *Gisements de l'âge du Bronze*, 322 p., 186 fig., 2 cartes. III. *Statistiques*, 248 p.
- Charrol M. (1926) - Présentation [cachette de haches polies provenant du bassin d'alimentation des docks de Bordeaux]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 43, 1-2, p. XXXIII-XXXIV.
- Charrol M. (1934-1935) - L'âge du bronze en Gironde. *Société Archéologique de Bordeaux*, 51, p. 61-74.
- Chasteignier A. de (1872) - [Communication sans titre : remarques insérées à la suite de la communication de Gassies sur les fouilles de Bordeaux]. *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1^{ère} session, Bordeaux, p. 733.

- Coffyn A. (1966) - Musée de la Société historique et archéologique de Libourne. L'âge du Bronze. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 34, 120, p. 33-72, 13 fig.
- Coffyn A. (1967) - Quelques épées du Bronze final du Sud-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 64, p. 785-798.
- Coffyn A. (1987) - Une épée draguée dans la Gironde. *Société Archéologique de Bordeaux*, 78, p. 29-30.
- Coffyn A. et coll. (1990) - *Aux origines de l'archéologie en Gironde. François Daleau (1845-1927)*. Bordeaux, Société Archéologique de Bordeaux (Mémoires, vol. 2) [p. 66, fig. hache à douille du théâtre des Bouffes].
- Corbineau E. (1938) - Découvertes anciennes mais inédites. *Revue historique et archéologique de Libourne*, 22, p. 51.
- Coudol J. (1895) - [Présentations et communications]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 20, p. XXXIV [achat en 1878 d'une collection provenant d'un habitant de Rauzan.]
- Coudol J. (1897) - Haches en bronze de l'époque morgienne trouvées à Bordeaux, rue du Colisée]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 22, 1, p. XXI et p. 117.
- Coudol J. (1898-1899 a) - [Présentations et communications. *Société Archéologique de Bordeaux*, 23, 1, p. XX [épée ou poignard en bronze, rue Saint-Etienne, collection Coudol].
- Coudol J. (1898-1899 b) - [Présentation sans titre; hache à douille du Théâtre des Bouffes]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 23, 1, p. XXII.
- Coudol J. (1898-1899 c) - [Présentation sans titre, petite épée ou poignard en bronze rue Saint-Etienne] *Société Archéologique de Bordeaux*, 23, 1, p. XXX.
- Coudol J. (1898-1899 d) - Découvertes et nouvelles. *Société Archéologique de Bordeaux*, 23, 1, p. XLIX [rasoir et hache à douille, Terre-Nègre, collection Coudol].
- Coudol J. (1909) - [Présentation sans titre; rasoir en bronze de la vallée du Peugue]. Découvertes et nouvelles. *Société Archéologique de Bordeaux*, 31, 1, p. 16.
- Coudol J. (1920-1921 a) - Présentation [pointe de lance en bronze de Bordeaux, Saint-Seurin]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 39, p. XXX.
- Coudol J. (1920-1921 b) - Présentations et communications. *Société Archéologique de Bordeaux*, 39, p. LXVIII-LXIX [hache à douille armoricaine].
- Coudol J. (1923) - [Présentation sans titre; épée de l'âge du Bronze]. *Cinquantenaire de la Société Archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, Cadoret (1925), p. 8.
- Coudol J. (1934 a) - Présentations et communications [épée hallstattienne en bronze draguée dans la Garonne]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 51, 1-2, p. XXVI-XXVII.
- Coudol J. (1934 b) - [Découvertes et nouvelles; pointe de lance en bronze draguée dans la Garonne à Bordeaux]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 51, 1-2, p. XXXI.
- Cowen J. G. D. (1955) - Ein Einführung in die Geschichte der bronzen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten. 36. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission, Frankfurt*, p. 52-155.
- Daleau F. (1876) - Carte d'archéologie préhistorique du département de la Gironde. *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 5^e session, Clermont-Ferrand, p. 609-614.
- Daleau F. ((1878) - Découvertes et nouvelles. Rajouts à sa carte d'archéologie préhistorique. *Société Archéologique de Bordeaux*, 5, 1, p. 69-70.
- Daleau F. ((1879-1881) - *Excursions*, manuscrit, II, p. 51 [hache polie de Bordeaux, place Saint-Pierre]; p. 83 [hache polie de Bordeaux, rue de Grassi].
- Delfortrie E. (1867) - Époque préhistorique, cité Palustre, au centre même de la ville de Bordeaux. *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, V, 3^e cahier, p. 259-276.
- Delfortrie E. (1869 a) - Émersion des fonds de la mer sur les côtes de Gascogne à une époque qui paraît être relativement récente et qu'il semble permis de préciser. - Époque de fabrication des pointes de flèches en silex des Landes. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, XXVII, 3^e série, 7, p. 23-28.
- Delfortrie E. (1869 b) - Camp de l'âge de la pierre polie. Station de Cubzac (Gironde). *Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, V, p. 292-297 [station palustre de Bordeaux, p. 296-297].
- Delfortrie E. (1871) - Nouveaux documents sur l'affaissement des côtes. Sur les bancs coquilliers dans la Gironde. *Société linnéenne de Bordeaux*, p. XXIX-XXXII.
- Delfortrie E. (1872 a) - L'ensablement de la rade de Bordeaux. Affaissement de la péninsule de Grave. *Association française pour l'avancement des sciences*, 1^{ère} session, Bordeaux, p. 490-495.
- Delfortrie E. (1872 b) - Le Préhistorique dans le département de la Gironde. *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1^{ère} session, Bordeaux, p. 702-705.
- Delfortrie E. (1874) - Empiètements de la mer sur la plage d'Arcachon. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 29, p. 461.
- Delfortrie E. (1875) - Nouveaux documents sur l'affaissement des côtes de Gascogne de 1770 à nos jours. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 30, p. 78-79.
- Delfortrie E. (1875) - Note supplémentaire sur l'affaissement des côtes de Gascogne. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 30, p.499-504.
- Delfortrie E. (1876) - Le sous-sol de l'ancien Bordeaux. *Société Archéologique de Bordeaux*, 3, p. 67-69, 1 pl.
- Delfortrie E. (1878) - Matériaux concernant la question de l'affaissement du littoral girondin. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, p. 102-108.
- Delfortrie E. (1879) - Les dunes littorales du golfe de Gascogne. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 33, p. 1 et XXIII.
- Depéret Ch. (1921) - La classification du Quaternaire et sa corrélation avec les niveaux préhistoriques. *Comptes rendus de la Société géologique de France*, p. 125-127.
- Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique* (1867), publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction Publique, d'après les ordres de S. M. l'Empereur. Paris, Imprimerie Impériale, 1^{er} fasc. (planches et cartes).

- Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique* (1875). Paris, Imprimerie Nationale. T. I. - Lettres A à G.
- Dubreuilh W. (1932) - Présentation sans titre [hache trouvée derrière l'église Sainte-Eulalie]. *Société linnéenne de Bordeaux*, procès-verbaux des séances, 84, p. 118.
- Dulignon-Desgranges M. (1876) - Communication sans titre [coupes de terrain, face au n° 19 cours de l'Intendance]. *Société linnéenne de Bordeaux*, comptes-rendus des séances, 32, p. LXXXI.
- Dulignon-Desgranges M. (1878) - Matériaux concernant la question de l'affaissement du littoral girondin. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 32, p. 102-108.
- Dumont (1870) - Communication sans titre [station à Bordeaux, L'estey Crebat]. *Société linnéenne de Bordeaux*, 28, p. 13.
- Eluère C. (1985) - Attention aux pierres de touche ! *Bulletin de la Société préhistorique française*, 82, 7, p. 203-205.
- Etienne R., dir. (1962) - *Bordeaux antique*. Bordeaux (Histoire de Bordeaux, publiée sous la direction de Ch. Higounet, vol. 1, Fédération historique du Sud-Ouest).
- Etienne R., dir. (1980) - *Histoire de Bordeaux*. Toulouse, Privat (coll. Univers de la France), nouvelle édition, 1990).
- Féret E. (1878) - *Statistique générale du département de la Gironde. I. Partie topographique, scientifique, agricole, industrielle, commerciale et administrative*. Bordeaux, Féret. 988 p.
- Ferrier J. (1935) - Contribution préhistorique à l'histoire d'Andernos (Gironde). *Société Archéologique de Bordeaux*, 52, p. 45-54, 2 pl.
- Ferrier J. (1938) - *La Préhistoire en Gironde*. Le Mans, Monnoyer [sur Bordeaux, cf. p. 206 et 211-214].
- Forestier P. (1930) - Présentation [deux haches néolithiques, dont l'une trouvée rue du Jardin Public à Bordeaux]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 47, 1-2, p. XL.
- Forestier P. (1933) - Présentation [deux haches néolithiques trouvées à Bordeaux]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 50, 1-2, p. XX.
- Forestier P. (1934 a) - Présentations et communications [hache polie de la place Saint-Christoly à Bordeaux]. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 31, p. 136.
- Forestier P. (1934 b) - Découverte d'une hache en bronze (Br. I) dite du type médocain, à Caudéran (Gironde). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 31, p. 157-159, 1 fig.
- Forestier P. (1934 c) - Présentation [hache néolithique de Floirac]. *Revue historique de Bordeaux*, 27, 1934, 2, p. 84.
- Frugier G., Coffyn A. (1977) - Objets inédits de l'âge du Bronze des environs de Bordeaux. *Revue historique et archéologique du Libournais*, 45, 164, p. 45-48, 1 fig.
- Galy E. (1862) - *Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne*. Périgueux, Dupont.
- Gassies J.-B. (1872) - Résultat des fouilles faites dans le Jardin de la Mairie à Bordeaux. *Association française pour l'avancement des sciences*, 1^{ère} session, Bordeaux, p. 727-733.
- Gassies J.-B. (1875) - Progrès des études préhistoriques dans la région du Sud-Ouest de la France depuis trois ans. *Société Archéologique de Bordeaux*, II, 3, p. 109-128.
- Gassies J.-B. (1875) - Rapport sur les progrès des études préhistoriques dans le Sud-Ouest de la France (De 1872 à 1875). *Association française pour l'avancement des sciences*, 4^e session, Nantes, p. 944-948 [cromlech de Lervaut, p. 947-948].
- Gassies J.-B. et al. (1875) - [Discussions sur le cromlech de Lervaut], séance du 14 mai 1875, *Société Archéologique de Bordeaux*, 2, 2, p. VIII, X-XI et XII et p. 113-124.
- Gé T., Migeon W., Szepertyski B. (2005) - L'élévation séculaire des berges antiques et médiévales de Bordeaux. Étude géoarchéologique et dendrochronologique. *Comptes rendus Géoscience*, Paris, Académie des Sciences, 7 p.
- Gourgues A. de (1859) - Réponse de M. de Gourgues (à Labet : Découverte d'une sépulture gauloise aux environs de Bergerac). *Recueil des Actes de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 21^e année, 1859, p. 83-90, 1 pl. H.T. (n° 7). [haches très minces de Blaye].
- Grivaud de la Vincelle C.-M. (1817) - *Recueil de monuments antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule, ouvrage qui peut faire suite aux recueils du comte de Caylus et de La Sauvagère*. Paris, chez l'auteur et Trentell et Wurtz, 2 vol., 251 et 352 p., et un atlas in folio de 3 cartes et 40 pl. [t. 2, p. 62-63, explication de la pl. VI, n° 4].
- Gross-Droz (1886 a) - Présentation [hache trouvée à Bordeaux, angle du cours d'Alsace-et-Lorraine et de la rue de Cheverus]. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 3, p. 21.
- Gross-Droz (1886 b) - Présentation [hache trouvée à Bordeaux, angle du cours d'Alsace-Lorraine et de la rue de Cheverus]. *Journal d'histoire naturelle de Bordeaux*, compte-rendu des Sociétés savantes, 5^e année, n° 1, p. 25.
- Guillaumet J.-P., Blanchet J.-Cl., Bouet-Langlois B., Boulud S., Roussot-Larroque J., Verney A. (1999) - La collection Henri Lamarre (1904-1982). *Antiquités Nationales*, 31, p. 44-115. [Hache à talon de Bordeaux simplement signalée p. 49. Mesures erronées].
- Hubrecht H. (1971) - Les fouilles des allées de Tourny : résumé vivant de 2000 ans d'histoire bordelaise. *La Vie de Bordeaux*, 16^e année, 25 septembre 1971 [polissoir à rainures].
- Hue E. (1910) - Distribution géographique de l'industrie en silex du Grand Pressigny. *Congrès Préhistorique de France*, Tours, p. 391-436 [«Saint-Vincent», p. 429].
- Hundt H. J. (1975) - Steinerne und kupferne Hämmer der frühen Bronzezeit. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 3, p. 115-120.
- Inventaire des monuments mégalithiques de la France* (1880), publié par la sous-commission des monuments mégalithiques - Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 69.
- Jockenhövel A. (1980) - *Die Rasiernmesser in Westeuropa (Westdeutschland, Niederlande, Belgien, Luxemburg, Frankreich, Grossbritannien und Irland)*. München, Beck, (Prähistorische Bronzefunde, VIII, 3).
- Jouannet F.-V. (1837-1847) - *Statistique du département de la Gironde. I. Histoire et topographie*. Paris, Dupont, 1837, 842 p.
- Labet J.-A. (1860) - *Musée d'armes et d'objets anciens de la ville de Bordeaux*. Bordeaux, imprimerie Duviella, 66 p.
- Labrie J. (1907) - Monuments mégalithiques de la Gironde. (Nomenclature en vue du classement). *Société Archéologique de Bordeaux*, 29, 1, p. 54-60.
- Linder O. (1871) - [Communication sans titre sur la station de Bassens, Le Débarcadère]. *Société linnéenne de Bordeaux*, XXVIII, page XIII.

- Loirette G. (1933-34) - Inventaire des monuments mégalithiques de la Gironde. *Société Archéologique de Bordeaux*, 50-51, p. 52-60.
- Manès W. (1869) - *Étude sur le port de Bordeaux*. Bordeaux, Gounouilhou, 311 p.
- Marsille L. (1921) - *Catalogue du musée de la Société polymathique du Morbihan*. Vannes, imprimerie Galles [p. 87, épée de Bordeaux].
- Marsille L. (1928) - A propos de l'étude des haches polies. *Société préhistorique française*, 25, p. 349-351.
- Mensignac C. de (1876) - Découvertes et nouvelles [rue du Pas-Saint-Georges]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 3, p. 157-160 [p. 159].
- Mensignac C. de (1879) - Fouilles à l'angle sud-ouest de l'église Saint-Pierre. *Société Archéologique de Bordeaux*, 6, p. 97-111 et pl. XVI et XVII.
- Mensignac C. de (1880) - Fouilles à l'angle sud-ouest de l'église Saint-Pierre. *Société Archéologique de Bordeaux*, 7, p. XII-XIII.
- Mensignac C. de (1881) - Fouilles à l'angle sud-ouest de l'église Saint-Pierre. *Société Archéologique de Bordeaux*, 8, p. II-XVI.
- Mensignac C. de (1897) - Découvertes et nouvelles [haches de la rue du Colisée]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 22, 1, p. XXI.
- Mortillet G. et A. de (1881) - *Le musée préhistorique*. 1^{re} édition, Paris, Reinwald, in 8°, 218 p., 100 pl.
- Octobon C.F.E. (1927) - Contribution à l'étude des haches polies. *Bulletin de la société préhistorique française*, 24, p. 223-224.
- Oddy W. A. (1985) - Touchstones : some aspects of their nomenclature, petrography and provenance. *Journal of Archaeological Science*, 12, p. 59-80.
- Oddy W. A. (1993) - The assaying of gold by touchstone in antiquity and the medieval world. *Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*. Antiquités nationales, mémoire 2, p. 93-100.
- Patte E. (1927) - Sur les traces d'usage observées sur les outils préhistoriques. *Société préhistorique française*, 24, p. 103-108 [hache «à tranchant tronqué» du Faubourg Saint-Pierre à Etampes, fig. 6, p. 108].
- Roussot A. (1972 a) - Trois épées du Bronze final d'Aquitaine. *Société préhistorique française*, 69, 4, p. 121-124. [Épée de Bordeaux, au musée de Vannes p. 121-123, fig. 1 et 2].
- Roussot A. (1990) - La collection préhistorique de François Daleau au Musée d'Aquitaine. In : Coffyn A. et coll. (1990), *Aux origines de l'archéologie en Gironde. François Daleau (1845-1927)*. Bordeaux, Société Archéologique de Bordeaux (Mémoires, vol. 2), p. 151-152.
- Roussot A., Roussot-Larroque J., Coffyn A., Riquet R. (1971) - Bordeaux avant l'Histoire. *Bordeaux, 2000 ans d'Histoire*, Catalogue de l'exposition, Musée d'Aquitaine, 16 p.
- Roussot-Larroque J. (1970) - Documents inédits sur quelques bronzes de Bordeaux. *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 19, p. 13-21.
- Roussot-Larroque J. (1980) - Haches de bronze de Margaux (Gironde). *Bulletin de la Société d'anthropologie du Sud-Ouest*, 15, 3, p. 159-176, 8 fig.
- Roussot-Larroque J. (1982) - Pour un musée préhistorique imaginaire. Documents inédits des archives de la Société Archéologique de Bordeaux. *Société Archéologique de Bordeaux*, 73, p. 23-49.
- Roussot-Larroque J. (1992) - Une épée de Gündlingen de la région bordelaise (Gironde). *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains. L'âge du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIII^e au I^{er} siècle avant J.-C.)*, p. 20-23, 1 fig.
- Roussot-Larroque J. (2001) - Poignard et pointe de lance du Bronze moyen dragués dans la Dordogne, Le Fleix (Dordogne). *Préhistoire du Sud-Ouest, nouvelles études*, 8, 2, p. 197-203, 2 fig.
- Roussot-Larroque J. (2003 a) - Épée de Mörigen draguée en Gironne en amont de Bordeaux. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 10, 2, p. 211-220, 3 fig.
- Roussot-Larroque J. (2003 b) - Le Bronze atlantique entre Loire et Pyrénées : données et problèmes. In : R. Desbrosse et A. Thevenin (dir.), *Préhistoire de l'Europe. Des Origines à l'Age du Bronze*. Paris, CTHS. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 125^e session, Lille, 2000, p. 535-566.
- Roussot-Larroque J. (2004) - Épée en bronze de type continental (type de Locras) découverte à Bordeaux. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, p. 217-223.
- Roussot-Larroque J. (2005 a) - Première métallurgie du Sud-Ouest atlantique de la France. In : P. Ambert et J. Vaquer (dir.), *La première métallurgie en France et dans les pays limitrophes*, p. 159-174 (Mémoire XXXVII de la Société préhistorique française).
- Roussot-Larroque J. (2005 b) - L'âge du Bronze. Le premier âge du Fer. In : M. Figeac (dir.), *La Gironde de la préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, p. 59-84.
- Roussot-Larroque J. Mormone J.-M. (1979-81) - Objets du bronze girondin de la collection Percot. *Société Archéologique de Bordeaux*, 72, p. 53-60.
- Roussot-Larroque J. Poissonnier B. (2003) - Hache plate en cuivre de Pessac (Gironde). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 10, 2, p. 225-228, 1 fig.
- Roussot-Larroque J. Roussot A. (1987) - Les bronzes de la collection Alexis de Gourgues au château de Lanquais. *Sarlat et le Périgord*. Actes du 39^e Congrès d'études régionales, 26-27 avril 1986, p. 283-305, 14 fig. (Société historique et archéologique du Périgord, supplément au t. 114).
- Rowlands M. J. (1976) - *The Production and Distribution of Metalwork in the Middle Bronze Age in Southern Britain*. Oxford, B. A. R., British Series, 31 [p. 80, épée d'« Augun » à Bordeaux].
- Saint-Jours B. - La mer n'empiète pas sur le Pays de Buch. *Revue historique du Pays de Buch*, 1928, 2, p. 6-12.
- Sansas P. (1862 et 1863) - Causeries archéologiques sur Bordeaux. *L'Ami des Champs*, 40-41, 51 p.
- Sansas P. (1866) - Premières traces du christianisme à Bordeaux d'après les monuments contemporains. Symbolisme de l'Ascia. *Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3^e série, 28^e année, p. 409-477.
- Sansas P. (1867) - Note sur deux types de haches de bronze. *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme*, 3^e année, p. 156-158.
- Sansas P. (1872) - [Communication sans titre : remarques insérées à la suite de la communication de Gassies sur les fouilles de Bordeaux]. *Association française pour l'avancement des sciences*, 1^{ère} session, Bordeaux, p. 733.

- Sansas P. (1875) - [Lettre de l'abbé Caudéran signalant en 1869 la découverte de la station préhistorique du Gurp]. *Société Archéologique de Bordeaux*, 3, p. XXII.
- Sansas P. (1875) - *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1, *Epoque celtique*, [Notice sur Bordeaux, p. 176].
- Sansas P. (1876) - Causeries archéologiques sur Bordeaux. (extraits de *L'Ami des Champs*, 1862-1863), *Société Archéologique de Bordeaux*, 3, 4, p. 177-186 [p. 180-181, «dolmen» à Saint-Michel], republication de textes parus dans *L'Ami des Champs* en 1863.
- Sansas P. - Bordeaux à travers les âges. *Le Progrès*, n^{os} 73-75, 77, 81, 85, 86, 96, 108, 111, 186.
- Sansas P. (1880) - Notes archéologiques sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876. *Société Archéologique de Bordeaux*, 7, 4, p. 195-224 [p. 202-205].
- Sireix C. et M., Faravel S. (1985) - *Un exemple d'habitat du 2^{ème} âge du Fer girondin. Le site gaulois de Lacoste*. Juin 1985. Bordeaux, Catalogue d'exposition [fig. 7, p. 17].